



Rapport d'activité 2019

Ville de Chêne-Bougeries

1^{er} juin 2019 – 31 mai 2020

Présenté au Conseil municipal par le Conseil administratif le 24 septembre 2020.
Seule la version électronique sur le site internet www.chene-bougeries.ch fait foi.

TABLE DES MATIERES

POLITIQUE	5-12
Message du Conseil administratif	5
Composition et fonctions du Conseil administratif	6
Composition du Conseil municipal	7
Commissions permanentes du Conseil municipal	8-9
Ordres du jour des séances du Conseil municipal	10-12
RESSOURCES HUMAINES	13-15
L'administration communale	13
Statistiques	14-15
GESTION DES PATRIMOINES	16-25
Aménagement, entretien et nouveaux projets	16-21
Routes et cimetière	22-23
Gestion des déchets	24
Parcs et promenades	25
SPORTS & LOISIRS	26-30
Centre sportif Sous Moulin (CSSM).	26-28
Ludothèque de Chêne-Bougeries	29
Passage 41 - Centre Rencontres et Loisirs de Chêne-Bougeries	30
POLICE MUNICIPALE	31-36
Patrouilles	31
Lutte contre les incivilités routières	31
Autres types d'infractions	32
Dossiers ou interventions traités	33-34
Activités des agents et auxiliaires de sécurité	35-36
BUREAU DE LA PETITE ENFANCE (BUPE)	37-44
Crèche et Espaces de Vie Infantile (EVE)	38-42
Jardin d'enfants	43
Ecoles : Activités parascolaires	44

AFFAIRES SOCIALES	45-57
Service social communal	45
Logements	45
Action Trois-Chêne pour l'Emploi	46-48
Subventions Action sociale - Genève	49-51
Subventions Aide au développement	52-53
Les Aînés	54-56
Manifestations diverses	57
CULTURE	58-65
Musique	58-59
Théâtre	60
Expositions	61
Conférences	62
Fêtes pour les enfants	63
Manifestations officielles	64
Collaborations intercommunales	65
TERRITOIRE	66-77
Plan directeur communal	66-67
Village de Chêne-Bougeries	68-73
Planification logements	74
Planification territoriale	75-76
Autorisations de construire	77
ENVIRONNEMENT	78-82
Assainissement du bruit	78
Inventaire cantonal des arbres isolés	79
Sentier nature	80
Pollution lumineuse	81
Conférences nature et environnement	82
Renseignements à la population	82
MOBILITÉS	83-87
Mobilité douce à prix réduits	83-84
Planification cantonale	85-87

ETAT CIVIL	88
L'arrondissement en chiffres	88
JEUNESSE	89-96
TSHM Chêne&Co	89
Petits jobs et chantiers éducatifs	90
Lâche pas ton pote	91
Statistiques	92
Le Coin 2 la Rue	93-94
Festival DesChênés	95-96
MOBILITE	97-105
Démarche participative secteur Sud	97-99
Démarche participative secteur Nord	102-103
Vélos en libre-service	104
Mobility	105
FINANCES	106-119
Bilans actif et passif	107-108
Comptes de fonctionnement	108-114
Investissements	115
Fiscalité	116-118
Statistiques	119

POLITIQUE

MESSAGE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Conseil administratif vous présente pour la dixième année consécutive le rapport d'activité de la Ville de Chêne-Bougeries, en ligne sur le site Internet communal www.chene-bougeries.ch.

La forme numérique de ce rapport, qui relate les activités pour la période comprise entre le 1^{er} juin 2019 et le 31 mai 2020, est à présent entrée dans les habitudes, et les pages du site qui lui sont consacrées sont visitées, téléchargées ou lues directement en ligne. Un bel effort d'économie de papier et d'argent, que nous vous remercions d'avoir suivi.

Cette année encore, le traitement de l'information met l'accent sur les faits marquants plutôt que sur un descriptif détaillé de chaque événement. Il montre le travail des autorités et de l'administration communale et reflète le dynamisme de la ville de Chêne-Bougeries, qui est résolument entrée dans une décennie de profonds changements, dus à son développement.

Nous vous souhaitons à nouveau une bonne lecture.

Pour le Conseil administratif
Jean Locher
alors Maire

Composition et répartition des fonctions du Conseil administratif

Jean Locher, Maire

Dicastères : Finances et administration, Bâtiments et Travaux, Sports

Conseiller municipal de 1995 à 2011

Entré au Conseil administratif en 2011

Marion Garcia Bedetti, Membre

Dicastères : Prévention et sécurité, Petite enfance et Ecoles, Culture et Social

Conseillère municipale de 2003 à 2015

Entrée au Conseil administratif en 2015

Jean-Michel Karr, Membre

Dicastères : Territoire et rénovation du village de Chêne-Bougeries, Biodiversité et espaces publiques, Feu-PC, Etat civil et technologies de l'information

Conseiller municipal de 1999 à 2011

Entré au Conseil administratif en 2011



Le Conseil administratif lors de l'apéritif des vœux – Janvier 2020

**« Le Conseil
municipal s'est
réuni à 5 reprises,
de juin 2019
à mai 2020 »**

Conseil municipal

Composition au 31 mai 2020

Catherine Armand, Alternatives, 2015
Frédéric Balmer, Libéraux-Radicaux, 2011
Anthony Bauduccio, Les Verts, 2011
Flávio Borda d'Água, Libéraux-Radicaux, 2011
Christian Colquhoun, Libéraux-Radicaux, 2015
Anne Déruaz-Lombard, Libéraux-Radicaux, 2015
Marc Fassbind, Libéraux-Radicaux, 2007
Pierre-Yves Favarger, Alternatives, 2007
Julien Gast, Libéraux-Radicaux, 2015
Florian Gross, Les Verts, 2011
Charlène Heiniger, Les Verts, 2015
Dominique Jotterand, Les Verts, 2015
Matija Kozelj, Alternatives, 2018
Florence Lambert, Libéraux-Radicaux, 2015
Jean-Philippe Lecour, Libéraux-Radicaux, 2017
Jean Le Guern, Les Verts, 2013
Lester Martinez, Libéraux-Radicaux, 2013
Marianne Mathez-Roguet, Libéraux-Radicaux, 2015
Martine Maye, Libéraux-Radicaux, 2017
Dominique Messerli, Les Verts, 2011
Anne-Marie Nicolas, Alternatives, 2015
Monika Sommer, Libéraux-Radicaux, 2007
Jacques Stroun, Libéraux-Radicaux, 2015
Thierry Ulmann, Libéraux-Radicaux, 2011
Hélène Wyss, Les Verts, 2007

Bureau du Conseil municipal

Christian Colquhoun, président, Catherine Armand, vice-présidente, Jean Le Guern secrétaire, ainsi que Florian Gross, Florence Lambert et Anne-Marie Nicolas, en qualité de membres.

Le Bureau du Conseil municipal s'est réuni 6 fois pour préparer les séances du Conseil municipal.

Commissions permanentes 2015-2020

Composition au 31 mai 2020

Sociale (10 conseillers)

Anne-Marie Nicolas, présidente; Anne Déruaz-Lombard, Julien Gast, Dominique Jotterand, Matija Kozelj, Florence Lambert, Jean-Philippe Lecour, Lester Martinez, Dominique Messerli, Hélène Wyss

Bâtiments et Travaux (10 conseillers)

Thierry Ulmann, président; Frédéric Balmer, Anthony Bauduccio, Christian Colquhoun, Marc Fassbind, Florian Gross, Matija Kozelj, Jean Le Guern, Marianne Mathez-Roguet, Anne-Marie Nicolas

Culture (10 conseillers)

Flávio Borda d'Água, président; Catherine Armand, Christian Colquhoun, Anne Déruaz-Lombard, Florian Gross, Matija Kozelj, Florence Lambert, Dominique Messerli, Monika Sommer, Hélène Wyss

Finances (10 conseillers)

Marc Fassbind, président; Catherine Armand, Anthony Bauduccio, Florian Gross, Jean-Philippe Lecour, Jean Le Guern, Lester Martinez, Martine Maye, Anne-Marie Nicolas, Monika Sommer

Petite enfance et Jeunesse (10 conseillers)

Jacques Stroun, président; Flávio Borda d'Água, Anne Déruaz-Lombard, Pierre-Yves Favarger, Julien Gast, Charlène Heiniger, Dominique Jotterand, Marianne Mathez-Roguet, Dominique Messerli, Anne-Marie Nicolas

Nature et Environnement (10 conseillers)

Hélène Wyss, présidente; Frédéric Balmer, Pierre-Yves Favarger, Charlène Heiniger, Dominique Jotterand, Matija Kozelj, Lester Martinez, Marianne Mathez-Roguet, Martine Maye, Jacques Stroun

Territoire et Village de Chêne-Bougeries (10 conseillers)

Jean Le Guern, président; Catherine Armand, Anthony Bauduccio, Christian Colquhoun, Pierre-Yves Favarger, Charlène Heiniger, Florence Lambert, Martine Maye, Monika Sommer, Thierry Ulmann

« Les commissions permanentes ont été convoquées 42 fois, en tenant compte des séances des commissions réunies »

Délégués au Centre sportif Sous-Moulin

Désignés par

le Conseil municipal : Frédéric Balmer, Anthony Bauduccio, Christian Colquhoun, Pierre-Yves Favarger, Florian Gross, Monika Sommer

le Conseil administratif : Jean Locher

Délégués au Centre de rencontres et de loisirs de Chêne-Bougeries

Désignés par

le Conseil municipal : Lester Martinez

le Conseil administratif : Marion Garcia Bedetti

Délégués au Chêne-Bougeries Natation

Désignés par

le Conseil municipal : Flávio Borda d'Água

le Conseil administratif : Jean Locher

Délégués au journal « Le Chênois »

Désignés par

le Conseil municipal : Flávio Borda d'Água, Florian Gross

le Conseil administratif : Marion Garcia Bedetti

Délégués aux Editions Chênoises

Désignés par

le Conseil municipal : Pierre-Yves Favarger

le Conseil administratif : Marion Garcia Bedetti

Délégués à l'association 3 Chêne Culture

Désignés par

le Conseil municipal : Flávio Borda d'Água, Hélène Wyss

le Conseil administratif : Marion Garcia Bedetti

Fondation communale de Chêne-Bougeries pour le logement

Désignés par

le Conseil municipal : Catherine Armand, Jean Le Guern

le Conseil administratif : Jean Locher, président

Ordres du jour des Conseils municipaux 2019-2020

Jeudi 20 juin 2019 – séance ordinaire

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 4 avril 2019 et de la séance du 16 mai 2019
2. Communications du Bureau
3. Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal
4. Communications du Conseil administratif
5. Propositions du Conseil administratif :
 - 5.1 Budget de fonctionnement communal 2019 : vote d'un crédit budgétaire supplémentaire de CHF 19'000.- TTC, en lien avec l'augmentation de la capacité d'accueil du jardin d'enfants « Le Petit Manège » pour la rentrée 2019-2020
 - 5.2 Dépose d'une demande d'autorisation de construire sur les parcelles situées aux N^{os} 5 à 15 de la rue de Chêne-Bougeries, 6 à 10 du chemin du Pont-de-Ville et 2 du chemin De-La-Montagne : vote du crédit d'étude et financement (CHF 2'100'000.- TTC)
 - 5.3 Ouverture d'un crédit complémentaire pour divers crédits d'engagement terminés en 2018 et présentant des dépassements : CHF 20'416.85 TTC
 - 5.4 Renouvellement du réseau d'éclairage public : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 1'000'000.- TTC)
 - 5.5 Budget de fonctionnement communal 2019 : vote d'un crédit budgétaire supplémentaire de CHF 15'000.- TTC, en tant que subvention en faveur de l'association RestoChêne
 - 5.6 Budget de fonctionnement communal 2019 : vote d'un crédit budgétaire supplémentaire de CHF 95'000.- TTC, en lien avec l'ouverture de 4 nouvelles classes dans 3 écoles primaires de Chêne-Bougeries, lors de la prochaine rentrée scolaire
6. Questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations.

Jeudi 26 septembre 2019 - séance ordinaire

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 20 juin 2019
2. Communications du Bureau
3. Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal
4. Communications du Conseil administratif
5. Présentation du projet de budget communal 2020
6. Propositions du Conseil administratif :
 - 6.1 Travaux de rafraîchissement du salon Sismondi : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 129'000.- TTC)
 - 6.2 Étude de faisabilité, organisation d'un appel d'offres AIMP, dépose et demande définitive d'autorisation de construire sur les parcelles N^{os} 2254 et 18 de la commune de Chêne-Bougeries, en vue d'une extension de l'école primaire du Belvédère sous forme d'un demi-groupe scolaire : vote du crédit d'étude et financement (CHF 3'050'000.- TTC).

- 6.3 Aménagement d'un espace de liberté pour chiens sur la parcelle N° 241 du cadastre communal sise à hauteur du N° 11 du chemin De-La-Montagne : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 155'000.- TTC)
- 6.4 Budget de fonctionnement communal 2019 : vote d'un crédit budgétaire supplémentaire (CHF 30'000.- TTC) en tant que subvention en faveur de l'association Koala
- 7. Sur proposition du groupe "Les Verts de Chêne-Bougeries" :
 - 7.1 « + 1000 arbres en 10 ans à Chêne-Bougeries » : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 4'000'000.- TTC)
- 8. Questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations.

Jeudi 14 novembre 2019 - séance ordinaire

- 1. Adoption du procès-verbal de la séance du 26 septembre 2019
- 2. Communications du Bureau
- 3. Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal
- 4. Communications du Conseil administratif
- 5. Propositions du Conseil administratif :
 - 5.1 Budget 2020 - votes :
 - des indemnités et frais aux conseillers municipaux et administratifs
 - de la taxe professionnelle : taux de dégrèvement
 - de la taxe professionnelle : montant minimum à percevoir
 - du budget administratif
 - 5.2 Versement d'une contribution au FIDU destinée au subventionnement des infrastructures publiques communales rendues nécessaires pour l'accueil de nouveaux logements : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 815'700.- TTC)
 - 5.3 Révision des statuts du Groupement Intercommunal « CSSM » des communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex : approbation
- 6. Proposition de résolution relative à la nomination du Lieutenant Maïko Riva à la fonction de Chef de corps ad intérim de la Compagnie 21 des sapeurs-pompier de la commune de Chêne-Bougeries
- 7. Questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations.

Jeudi 12 décembre 2019 - séance ordinaire

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 14 novembre 2019
2. Communications du Bureau
3. Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal
4. Communications du Conseil administratif
5. Propositions du Conseil administratif :
 - 5.1 Acquisition de la halle de curling sise sur la parcelle N° 3623 de Thônex par l'exercice du droit de retour anticipé du droit de superficie DDP N° 6405 par les Communes de Chêne-Bourg, Chêne-Bougeries et Thônex pour un montant total de CHF 3'500'000.- et ouverture d'un crédit de CHF 1'166'667.-
 - 5.2 Déplacement d'une structure de jeux existante et installation de nouveaux jeux dans le préau de l'école primaire de la Gradelle : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 128'000.- TTC)
6. Questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations.

Jeudi 27 février 2020 - séance ordinaire

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 12 décembre 2019
2. Communications du Bureau
3. Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal
4. Communications du Conseil administratif
5. Propositions du Conseil administratif :
 - 5.1 Travaux de réaménagement et de réfection du chemin De-La-Montagne conformément aux normes OPB : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 6'400'000.- TTC)
 - 5.2 Fondation communale de Chêne-Bougeries pour le logement : approbation des comptes 2018
6. Questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations.

RESSOURCES HUMAINES

L'administration communale

L'administration communale comprend 75 employé-e-s et 3 apprenti-e-s. Elle est dirigée par M. Raphaël Gaillard, secrétaire général, secrétaire du Conseil administratif et secrétaire de la Fondation communale de Chêne-Bougeries pour le logement.

Services de la mairie

Sont directement rattachés au Secrétariat général, les domaines suivants :

- Coordination technico-administrative
- Culture, loisirs et manifestations
- Informatique & téléphonie
- Ressources humaines
- Secrétariats (mairie et technique)
- Webmaster et communication
- Mobilité

ainsi que les représentants des fiduciaires mandataires.

Le **Bureau de la Petite Enfance et le service des écoles et de la jeunesse** comprennent un responsable et une secrétaire. Il accueille les familles, afin de les orienter vers les modes d'accueil de la petite enfance existant dans la commune et centralise les demandes d'inscription dans les institutions subventionnées. Une assistante, également impliquée dans le domaine de la mobilité, des concierges des écoles, des aide-concierges, une auxiliaire du restaurant scolaire de l'école de Conches et un chauffeur du bus scolaire sont rattachés à ce service.

Le service **Social** comprend une responsable et un secrétaire. Il accueille des personnes ayant besoin d'une aide financière ponctuelle ou d'un accompagnement administratif.

La **Police municipale** comprend un chef de poste APM, son remplaçant, ainsi que six autres agents. Elle comprend également trois auxiliaires de sécurité, une secrétaire et cinq patrouilleurs scolaires.

Le domaine des **Bâtiments** comprend 13 collaborateurs assurant la conciergerie des écoles, du Passage 41 (anciennement CRL) et de la salle communale Jean-Jacques Gautier, ainsi que l'entretien des divers immeubles administratifs et de la piscine du Belvédère.

Le service des **Parcs et promenades** comprend un responsable de service, sept jardiniers/horticulteurs et deux apprentis.

Le service des **Routes et cimetières** comprend un responsable de service et sept cantonniers.

L'arrondissement **d'Etat civil Chêne-Bougeries-Voirons** comprend une cheffe de service et quatre collaboratrices, dont trois officiers d'état civil.

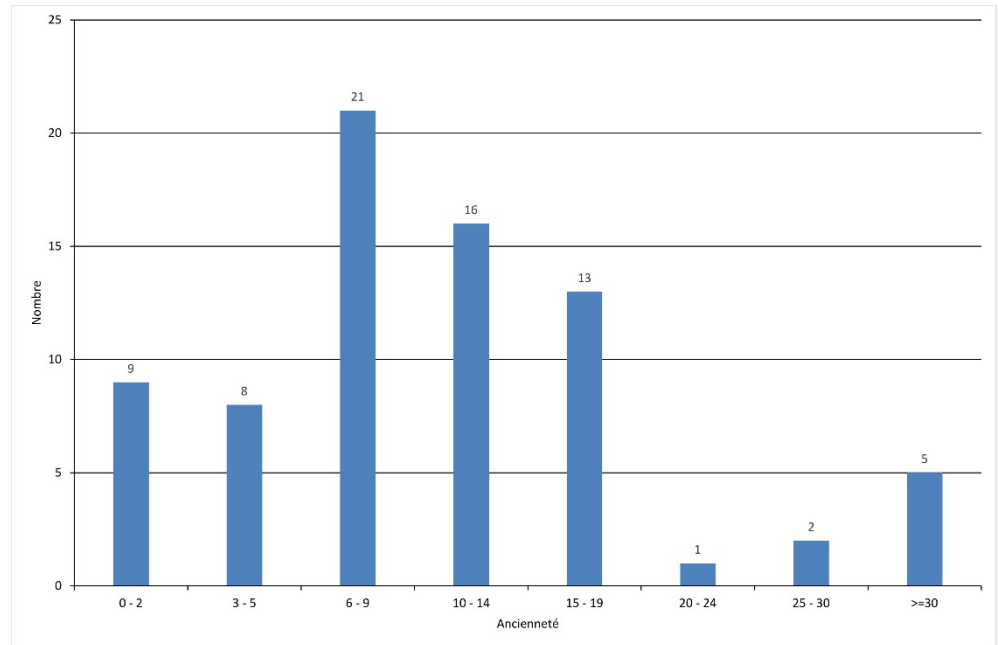
L'administration communale compte également un **urbaniste et une gestionnaire de projets et de mandats** parmi ses collaborateurs.

« L'effectif de l'administration communale comprend 33 femmes et 42 hommes »

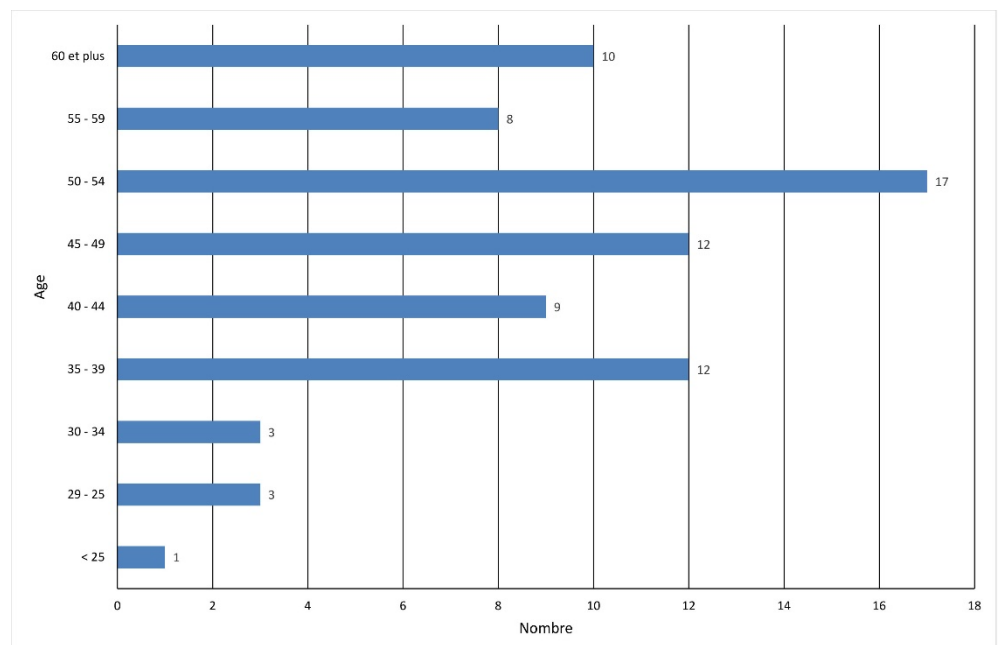
Statistiques

- L'effectif total est de 75 employés comprenant 33 femmes et 45 hommes.
- Le taux d'activité moyen s'élève à 85.03%.

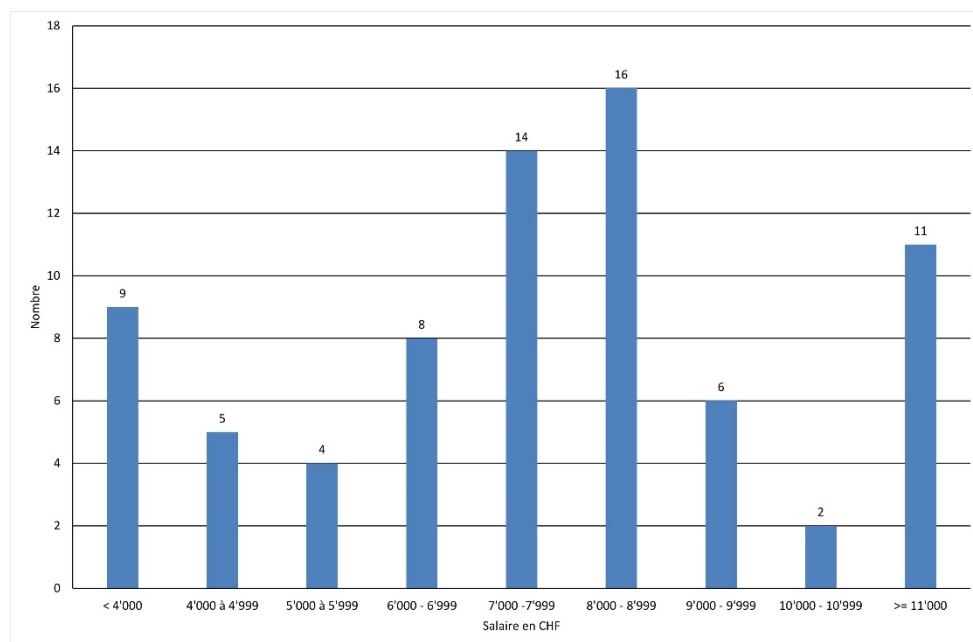
« 37 d'entre eux-elles ont plus de 10 ans de service »



« Plus de la moitié des collaborateurs et collaboratrices ont plus de 45 ans »



Le salaire médian est stable et s'élève à CHF 7'778.60 par mois.



GESTION DES PATRIMOINES

Aménagement d'un espace de liberté pour chiens au chemin De-La-Montagne

Le Conseil municipal a voté, lors de sa séance du 25 janvier 2018, l'acquisition de la parcelle N° 241 du cadastre communal de Chêne-Bougeries sise au chemin De-La-Montagne N° 11, pour un montant maximal de CHF 600'000.-.

L'acte d'achat / vente afférent à cette parcelle a été signé le 13 février 2019 pour un montant arrêté à CHF 232'500.-.

Cet acte a été enregistré auprès du Registre Foncier, le 11 avril 2019.

Puis, le Conseil administratif a informé le Conseil municipal, lors de sa séance du 16 mai 2019, de son projet consistant à réaménager la parcelle en question en espace de liberté pour chiens. Pour ce faire, le Conseil municipal a voté, lors de sa séance du 26 septembre 2019 un crédit d'investissement y afférent d'un montant de CHF 155'000.- TTC.

Déplacement d'une structure de jeux existante et installation de nouveaux jeux dans le préau de l'école primaire de la Gradelle

Dans le cadre des travaux de rénovation de l'école primaire de la Gradelle pour lesquels le Conseil municipal avait voté, lors de sa séance du 19 juin 2014, un crédit d'investissement et financement d'un montant de CHF 10'767'177.-, les jeux destinés aux élèves avaient été regroupés en un seul secteur du préau sans tenir compte de la classe d'âge de ces derniers.

Cela étant, l'expérience a démontré que ce choix n'était pas optimal et qu'il convenait de prévoir une place de jeux spécifiquement dédiée aux plus jeunes élèves.

Un projet d'aménagement prévoyant le déplacement d'une structure existante dans l'espace dédié aux élèves de 1, 2 et 3P a donc été établi.

Une fois déplacée, cette structure sera remplacée par une nouvelle installation en acier inoxydable et aluminium pourvue d'écrans décoratifs en panneaux stratifiés.



Cette installation nécessitera par ailleurs une réparation du sol souple existant, lequel présente de nombreux soulèvements sur les bords.

En conséquence, l'entier de la surface sera recouvert d'une nouvelle couche de finition rouge.

Par ailleurs, le revêtement souple existant sera arraché sur une largeur de 50 cm en périphérie en vue de réaliser une chape de béton caverneux pour assurer une bonne tenue du nouveau revêtement.

Des travaux de réparation des bordures se décollant sous la structure à grimper existante, incluant la creuse d'une bordure en béton caverneux pour assurer l'accroche d'un nouveau revêtement, sont également prévus.

Par ailleurs, la structure récupérée nécessitera des travaux de remise en état, à savoir le remplacement du filet d'accès et d'un filet suspendu.

Il est par ailleurs prévu d'installer dans ce préau destiné aux plus jeunes élèves un jeu sur ressort en acier inoxydable et aluminium ainsi qu'un labyrinthe en panneaux ludiques.

En complément de ces jeux, des marquages au sol seront effectués. Il s'agit d'une grande marelle de 8 cases, d'un dragon de A à Z et d'un damier serpent de 100 cases.

En vue de réaliser l'ensemble de ces travaux, le Conseil municipal a voté, lors de sa séance du 12 décembre 2019, un crédit d'investissement d'un montant de CHF 128'000.- TTC.

Travaux de réaménagement et de réfection du chemin De-La-Montagne conformément aux normes OPB

Le Conseil municipal avait voté, lors de sa séance du 25 mars 2015, un crédit d'engagement d'un montant de CHF 108'000.- TTC, pour une étude relative à l'assainissement du bruit routier sur divers axes relevant du domaine public communal.

À cet égard, il convient de rappeler que les communes ont une obligation légale d'assainir les axes trop bruyants qui contribuent de manière notable au dépassement des valeurs limites d'immissions et que l'Office cantonal du génie civil (OCGC), en sa qualité d'autorité d'exécution, se doit de suivre l'avancement des programmes d'assainissements communaux.

Le délai d'octroi des subventions pour la réalisation des études et des travaux liés à l'assainissement du bruit est par ailleurs fixé à 2022.

Plus particulièrement pour Chêne-Bougeries, six axes routiers communaux sont concernés, à savoir les chemins de Grange-Falquet, De-La-Montagne, de la Gradelle, de la Chevillarde et de Grange-Canal, ainsi que la route Jean-Jacques Rigaud.

Concernant le chemin De-La-Montagne, un projet de réfection complète avait fait l'objet d'une présentation par des représentants du bureau d'ingénieurs ERTEC aux membres de la commission des Bâtiments et Travaux, lors de leur séance du 8 avril 2019.

Ce projet, établi en étroite concertation avec les SIG, et dans le cadre d'un moratoire accordé par la DGEau, pour ce qui concerne les travaux d'assainissement des eaux à réaliser en sous-sol, avait suscité des réserves dans la mesure où ce dernier, bien qu'intégrant toute une série de recommandations issues du rapport de l'association HAU, relatif à l'accessibilité du territoire communal de certains équipements publics aux personnes à mobilité réduite (PMR), ne prévoyait pas d'aménagement particulier pour les cyclistes.

Ainsi, une étude complémentaire a été réalisée par le bureau Urbaplan. Cette dernière a fait l'objet d'une présentation, lors de la séance de la commission des Bâtiments et Travaux du 11 novembre 2019, élargie à l'ensemble des membres du Conseil municipal.

À cet égard, il convient encore de préciser que ladite étude complémentaire avait, au préalable, été présentée, le 7 novembre 2019, aux membres du groupe de travail mis sur pied dans le cadre de la démarche participative « mobilité », en cours dans le secteur nord de la commune, lesquels l'ont accueillie avec enthousiasme.

En résumé, il s'agit de procéder à un reprofilage du chemin De-La-Montagne, en envisageant la réalisation d'un aménagement plus convivial, agréable, sécurisé, continu, pour les piétons et cyclistes, tout en tenant compte, là où cela est possible, de diverses mesures proposées par l'association Handicap Architecture Urbanisme (HAU).

Le chemin De-La-Montagne est un réseau secondaire se situant à l'intérieur d'un réseau principal; la circulation y est dense, surtout aux heures de pointe (environ 5'000 véhicules/jour).

Après discussion avec l'OCT, cet axe demeurera limité à 50 km/h, la proposition d'un tronçon à 30 km/h n'ayant pas été acceptée par l'Office cité; mais des gabarits réduits contribuant à une modération du trafic seront tolérés.

Ce projet d'assainissement du bruit routier, par l'entremise de la pose d'un revêtement phono-absorbant, a été formellement approuvé par le Département des Infrastructures, le 19 décembre 2019.

Plusieurs séances de coordination ont eu lieu avec les SIG et Swisscom durant le dernier trimestre de l'année écoulée. En effet, en marge des travaux de fouilles et de câblage que les SIG se proposent de réaliser, pour compte propre et en synergie avec le chantier communal de réaménagement de l'axe, il est prévu d'enterrer les lignes aériennes existantes, entre l'avenue Sismondi et le chemin Castan.

Le crédit nécessaire à la réalisation de ces travaux s'élève à CHF 6'400'000.- TTC, lequel a été voté par le Conseil municipal, lors de sa séance du 27 février 2020.

Renouvellement du réseau d'éclairage public

Au 1^{er} janvier 2019, le réseau d'éclairage de la Ville de Chêne-Bougeries était composé de 902 luminaires d'éclairage public, auxquels il faut ajouter 19 luminaires en mode de fonctionnement "illumination".

La puissance totale absorbée est de 80 kW pour une consommation d'énergie de 323'4000 kWh, soit une puissance moyenne installée de 86 W par luminaire. L'âge moyen des luminaires est de 15 ans et l'âge moyen des supports de 21 ans.

Le nombre de luminaires a augmenté de 11.3% entre 2017 et 2018 en raison des aménagements de la Voie verte du CEVA, étant précisé que ces derniers sont de dernière génération à LED et pourvus d'une détection des personnes et des cyclistes afin de réduire au maximum la consommation d'énergie.

La consommation d'énergie a baissé de 11% entre 2009 et 2010 en raison d'une première rénovation partielle du parc des luminaires les plus énergivores. Une autre baisse de la consommation de 12% a eu lieu entre 2012 et 2014 en lien avec la rénovation de l'éclairage du quartier de la Gradelle et du chemin De-La-Montagne.

Il convient encore de relever que 15% du parc d'éclairage est déjà en LED et ce dernier ne représente que 1% de la consommation globale d'énergie. Par ailleurs, 131 candélabres et 123 luminaires ont été posés il y a plus de trente ans.

La réduction nocturne de l'éclairage public permet de réaliser des économies d'énergie supplémentaires tout en réduisant la pollution lumineuse.

Le système de gestion dit d'abaissement autonome implique que chaque luminaire possède sa propre programmation définie, avant la mise en place de l'installation. En principe, tous les axes routiers sont adaptés à ce système.

Le système par détection de présence requiert, quant à lui, l'installation de détecteurs sur chaque point lumineux enclenchant, en cas de détection, un ou plusieurs éclairages dans une zone définie. Par ailleurs, un niveau d'éclairage minimal peut être programmé à partir d'une heure définie ainsi que la durée d'enclenchement en cas de détection.

Pour le surplus, des systèmes de gestion connectés viennent d'arriver sur le marché de l'éclairage public. Ces derniers permettent un contrôle à distance et peuvent être équipés de modules communiquant permettant de surveiller, au plus près, l'état de fonctionnement des luminaires et, ainsi, de déployer les équipes d'intervention dans les meilleurs délais. Ce système permet également de modifier à tout moment le réglage des horaires et d'ajuster les niveaux d'éclairage à la demande, par exemple en cas de manifestation spécifique, de travaux ou encore d'accidents.

Sur ces bases, un audit énergétique relatif à l'éclairage public communal a été conduit par les SIG, à la demande du Conseil administratif. Celui-ci a porté non seulement sur les luminaires les plus énergivores dont le potentiel d'économie d'énergie et d'entretien sont les plus importants, mais également sur les luminaires équipés de lampes Cosmopolis dont l'efficacité est élevée. Les lanternes de style et les éclairages des passages souterrains ont également été étudiés.

Le réseau communal comprend à ce jour 6 gammes de luminaires assurant l'éclairage routier sécuritaire. Ces luminaires équipés de lampes au mercure, sodium HP et de lampes CPO se caractérisent par leur bonne efficacité.

Cela étant, avec l'arrivée à maturité de la technologie LED, il a été jugé souhaitable d'optimiser le rendement énergétique en procédant au remplacement de ces éclairages par de nouveaux luminaires LED, équipés de systèmes d'abaissement autonome ou de systèmes de gestion d'éclairage. Conçus exclusivement pour les routes et les rues, ceux-ci se caractérisent par une prise/connecteur sur le dessus et le dessous de chaque luminaire et sont équipés en vue de recevoir un futur détecteur/capteur.

Par ailleurs, il existe actuellement, sur le territoire communal, 4 types de luminaires dédiés à l'éclairage des passages piétons, à savoir 18 pièces du modèle ZebraLux équipé de lampes sodium et halogénure de 250W, 5 pièces du modèle Passline équipé de lampes sodium et halogénure de 250W, et 1 pièce du modèle Prioritec, équipé d'une lampe sodium de 250W.

Ces luminaires énergivores seront prochainement remplacés par des luminaires LED de type Mini Luma.

Pour le surplus, le réseau communal est composé de 38 lanternes équipées de lampes sodium HP ou de lampes halogénure de 70W. Bien que figurant parmi les luminaires les moins efficaces, les lanternes contribuent fortement à l'identité visuelle de certains quartiers, identité que le Conseil administratif a souhaité conserver.

Le réseau communal est encore composé de 30 luminaires de parcs de type 9898 équipés de lampes halogénure de 70W sodium HP de 70W.

12 sources fluorescentes type TLD 40W éclairent actuellement les panneaux officiels. Ces dernières seront remplacées par des tubes LED de 20W.

Ce projet de renouvellement de l'éclairage public a fait l'objet d'un crédit d'un montant de CHF 1'000'000.- TTC voté par le Conseil municipal, lors de sa séance du 20 juin 2019.



Luminaire 9898

Étude de faisabilité, organisation d'un appel d'offres AIMP, dépose et demande définitive d'une autorisation de construire sur les parcelles N^{os} 2254 et 18 de la commune de Chêne-Bougeries, en vue d'une extension de l'école primaire du Belvédère sous forme d'un demi-groupe scolaire

Les prévisions localisées d'effectifs d'élèves de l'enseignement primaire à Chêne-Bougeries pour les périodes 2018-2021, élaborées en partenariat avec les Services de la recherche en éducation (SRED), avec l'appui de la Direction de la logistique et de la Direction générale de l'enseignement obligatoire du DIP, ainsi que du Service de l'urbanisme de la Ville de Genève, ayant fait état d'une hausse régulière des effectifs scolaires dans le secteur nord de la commune, l'extension de l'école primaire du Belvédère, sous forme d'un demi-groupe scolaire, s'avère nécessaire dans un avenir proche.

Il convient de relever que cet établissement deviendrait alors un groupe scolaire qui devrait être complété d'une salle de gymnastique, de locaux pour les activités parascolaires, d'un restaurant scolaire permettant la distribution de 300 repas/jour, de salles de classes destinées à l'enseignement spécialisé, ainsi que de préaux couverts et non couverts.

Afin de préciser ce programme, mandat a été confié à un bureau d'architecture de la place, pour une étude de faisabilité, l'organisation de la procédure d'appel d'offres AIMP sous forme d'un concours en conception réalisation et l'accompagnement de l'équipe lauréate jusqu'à l'obtention d'une autorisation de construire, ainsi qu'à l'élaboration des appels d'offres.

Il est, par ailleurs, prévu de procéder à des travaux de rénovation complète de l'école existante datant de 1968 et construite par l'architecte Paul Waltenspühl.

Pour ce faire, le Conseil municipal a voté, lors de sa séance du 26 septembre 2019, un crédit d'un montant de CHF 3'050'000.- TTC.

Routes et cimetière

L'équipe du service communal des Routes se compose de 9 collaborateurs en charge à l'année de l'entretien des chaussées communales, comprenant le lavage, le balayage, diverses réparations, ainsi que le déneigement.

L'entretien du cimetière et toutes les tâches y afférentes (divers travaux de maçonnerie, réparation des bordures et dalles abîmées, création et entretien de massifs floraux) incombe également aux collaborateurs impliqués dans ce service.

Des travaux d'entretien ont été réalisés sur divers cèdres ornant le cimetière. Une taille de maintien et une légère éclaircie sur l'ensemble de la couronne des arbres ont permis d'alléger les plus longs porte-à-faux, ceci avant tout pour des raisons de sécurité.

Par ailleurs, en raison de conditions météorologiques particulières, les collaborateurs du service ont été mobilisés à plusieurs reprises en vue du ramassage et de l'évacuation de branches d'arbres cassées suite à différentes interventions des pompiers.

Chantiers divers

Les travaux définis dans le cadre du plan quinquennal d'entretien du réseau routier communal, pour la période 2015-2019, ont été réalisés comme prévus et une nouvelle expertise de l'état global des chaussées et trottoirs a été commencée pour une période de cinq ans.



Bordure – cimetière de Chêne-Bougeries

Projets divers

Un collaborateur du service a été associé au projet « Sentier Nature », développé à l'initiative de la commission Nature et Environnement, ceci en vue d'y contribuer sous l'angle logistique.

Le service a également développé diverses activités dans le cadre du dispositif LIFT mis sur pied en partenariat avec plusieurs cycles d'orientation genevois. Ainsi, plusieurs élèves ont pu effectuer des stages en vue de pouvoir mieux définir leurs futurs projets professionnels.

Manifestations diverses

Les collaborateurs ont été sollicités à plusieurs reprises en 2019 afin d'apporter leur soutien logistique dans le cadre de plusieurs manifestations communales, ainsi que lors de celles organisées par diverses associations locales.

Ces derniers sont intervenus afin de mettre en place toutes les infrastructures nécessaires au bon déroulement de la Fête des Promotions (selon le plan canicule, pour protéger et rafraîchir enfants et parents), de la Fête du 1^{er} août, ainsi que du Cinéma Plein air, du Centre aéré, du Troc organisés par PasSage 41, des Concerts au Parcs, du Festival DesChênés, de la Fête de l'Escalade, de la Fête de la Saint-Nicolas...

Ils ont également participé à la distribution de pommes et pommes de terre en faveur des ménages les plus modestes de la commune, tout en appliquant scrupuleusement les règles de sécurité et d'hygiène préconisées par l'OFSP en raison de la pandémie de Covid-19.

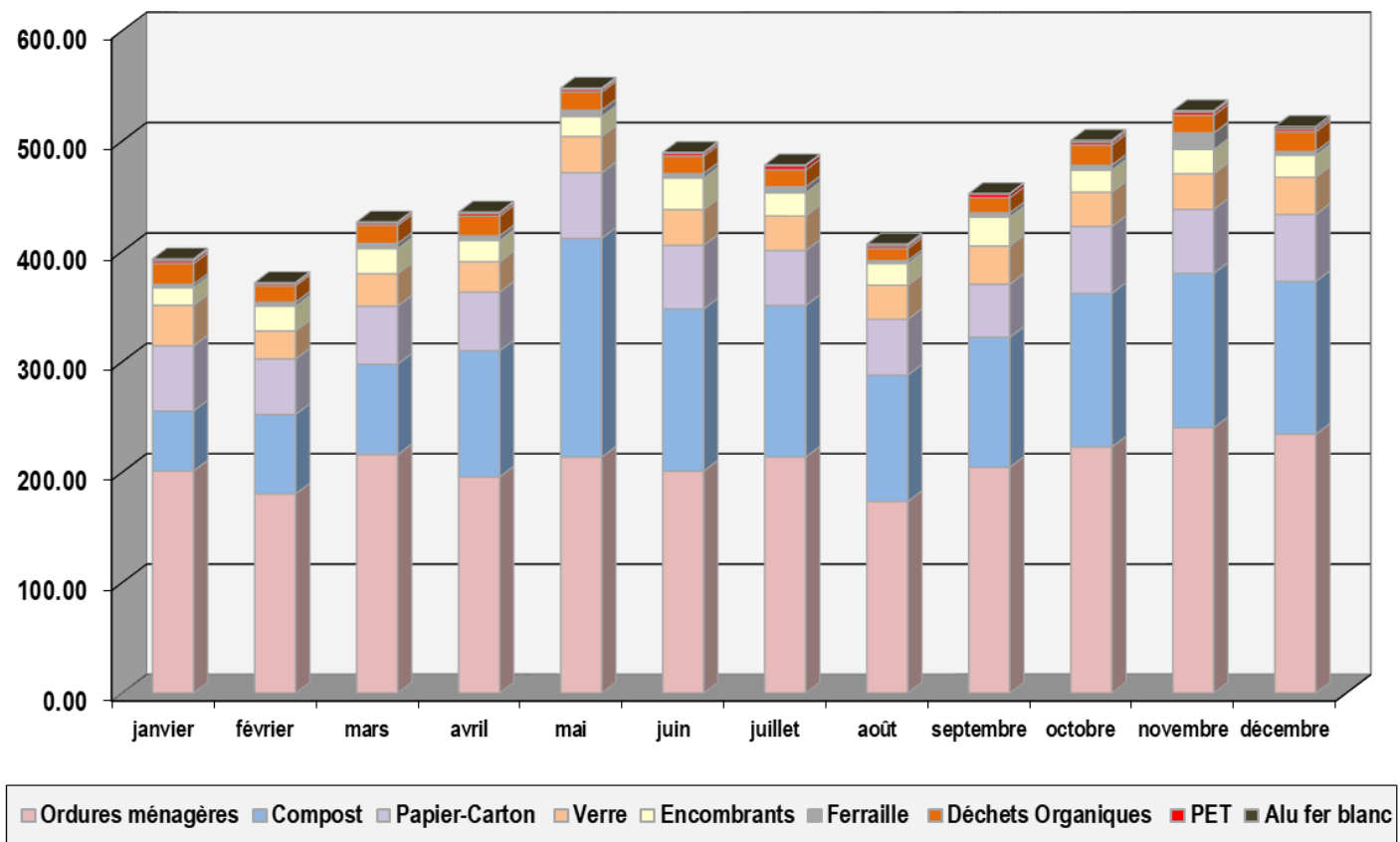
À la demande de certaines institutions et afin d'appliquer les normes de distanciation sociale lors de la reprise des activités post-confinement, les collaborateurs du service ont installé et mis en place des tentes et barrières pour canaliser les enfants et parents, garantissant ainsi le respect des mesures de précaution sanitaire.

Décorations

Pour la troisième année consécutive, une gigantesque boule de Noël en 3D orna le parvis de la Mairie dans le cadre des décorations lumineuses mises en place sur le territoire communal à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Gestion des déchets

Répartition des déchets 2019 en tonnes



Parcs et promenades

Entretien différencié

L'entretien différencié est pleinement rentré dans les habitudes de travail des collaborateurs du service communal des Parcs et promenades. La mise en place de copeaux ou de mulche au pied des arbres et arbustes, afin de garantir un amendement naturel limitant l'évaporation et facilitant le désherbage, a débuté il y a une douzaine d'années déjà. Actuellement, l'ensemble du patrimoine arboré et arbustif de la commune en est pourvu. Il est par ailleurs toujours taillé selon les périodes de floraison, afin de garantir son bon équilibre ou plus simplement afin de préserver le gabarit des axes routiers et des cheminements piétonniers.

Le désherbage se fait manuellement et les surfaces minérales sont régulièrement refaites, afin de limiter la pousse des adventices.

Les surfaces vertes extensives sont fauchées de manière à limiter la pousse de certaines plantes non désirables ou, a contrario, en favoriser d'autres. La tonte se fait le plus régulièrement possible, afin que la graminée se densifie et que le gazon soit uniforme.

Fleurissement

5'167 plantes estivales ont été mises en terre dans 19 massifs, 103 bacs et 54 jardinières, tout en bénéficiant d'un arrosage régulier. L'harmonie florale tout au long de la saison est garantie par des opérations de désherbage, de taille et de pincement.

Gestion du patrimoine arboré

Un suivi de l'état sanitaire du patrimoine arboré est effectué régulièrement, en étroite collaboration avec l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature, afin de garantir, entre autres, un suivi équilibré dans le choix des essences destinées aux futurs projets de plantation.



SPORTS & LOISIRS

Centre Sportif Sous-Moulin (CSSM)

Le Centre Sportif Sous-Moulin est une magnifique carte de visite pour les Trois-Chêne. Une réussite résultant de la synergie mise en œuvre entre les communes et la direction du centre pour maintenir, rénover et améliorer les infrastructures dédiées à la pratique sportive sous toutes ses formes.

L'application, le sens de l'accueil et le savoir-faire du personnel du CSSM sont des éléments qui contribuent également à maintenir l'excellente réputation des installations. Bien évidemment, les résultats des sportifs chénois confortent la notoriété du CSSM.

Il faut souhaiter que la politique sportive des Trois-Chêne permette au Centre Sportif Sous-Moulin de continuer à évoluer, s'adapter, voire se développer sur le long terme.

Le groupement intercommunal

Le Bureau du Conseil intercommunal s'est réuni dix fois.

Le Conseil intercommunal a été convoqué à cinq reprises. Il a approuvé les résultats annuels, le préfinancement y relatif, contrôlé les situations comptables trimestrielles et validé le budget 2020.

Il a préavisé favorablement à l'intention des Conseils municipaux le remplacement de la bulle de tennis, membrane permettant l'entraînement tennistique hivernal et dont l'obsolescence était avérée, ainsi que le remplacement du pare-ballons et de la main courante sur le terrain de football principal, travaux nécessaires pour répondre aux exigences de l'Association Suisse de Football.

Ressources humaines du Centre sportif

Le personnel fixe s'est étoffé avec l'engagement d'un responsable technique en août 2019.

Le CSSM fait appel à du personnel auxiliaire sur la base de contrats à durée déterminée, pour la maintenance du week-end en absence de manifestations; en été pour renforcer l'équipe technique et dans le cadre de l'ouverture publique de la patinoire en saison de glace.

En tenant compte des différentes catégories de personnes, le centre sportif compte une quarantaine de collaborateurs-trices. Concernant la formation, différents cours ont été suivis par les collaborateurs techniques. Dans le cadre d'une initiative personnelle encouragée par le CSSM, un deuxième gardien a obtenu un CFC d'agent d'exploitation.

Rapport financier

Statutairement financé par les contributions des communes, au prorata de leur nombre d'habitants, le budget du centre sportif bénéficie aussi, dans une moindre mesure, de ses recettes propres. Sous réserve de l'approbation des comptes par le Conseil intercommunal, l'exercice se termine sur un bénéfice de CHF 211'504.76. Cette somme découle principalement d'un écart entre le budget et les charges effectives de personnel.

Equipements, installation, entretiens et travaux

Dans le souci de pallier le vieillissement de certaines installations et pour en garantir une utilisation optimale, certains travaux ont été réalisés, en collaboration avec des sociétés privées ou exécutés à l'interne, en utilisant les compétences métiers des collaborateurs du service technique.

A cet égard, il convient de citer plus particulièrement :

- le remplacement de tous les ancrages sportifs de la salle omnisports et le rafraîchissement des locaux administratifs
- l'installation de deux portes coulissantes aux extrémités du couloir des vestiaires de la patinoire
- l'ajout d'un filet anti-volatile complémentaire sur une façade extérieure
- un gros entretien du groupe de production du froid.

Par ailleurs, un système d'arrosage automatique équipe désormais le terrain accueillant le fitness extérieur et le terrain multisports, ceci afin de faire baisser la consommation d'eau.

Energie

Le total des charges énergétiques toutes sources comprises (gaz, eau, électricité) subit une augmentation de l'ordre de 2%.

Mérite sportif

La cérémonie qui s'est déroulée le 22 mai 2019 a décerné les récompenses suivantes :

- un « Mérite sportif performance Equipe / Club »
- quatre prix d'encouragement

Restaurant 3-Communes

Le restaurant 3-Communes reste un endroit incontournable du CSSM où l'on se sent particulièrement bien.

Patinoire

Le niveau de fréquentation de la patinoire a été peu ou prou similaire à celui de 2018, tant pour ce qui concerne les écoles que le public.

La vie du centre

Les infrastructures de Sous-Moulin offrent de multiples possibilités de pratiques sportives, au sein des clubs ou simplement pour les loisirs.

Outre les manifestations habituelles, le CSSM a accueilli :

- la journée sportive caritative de l'Union des Polices municipales
- les demi-finales et finales de la Coupe romande de handball des catégories 2^{ème} ligue féminine et masculine, ainsi que M17 et M15 garçons
- la 3^{ème} édition de la Coupe Fred Fellay de volleyball
- le traditionnel Swiss Hockey Day

Par ailleurs, le CSSM a mis à disposition sa glace pour un match de la Coupe des Bains de hockey opposant, Genève-Servette HC aux Dragons de Rouen/F.

Ludothèque de Chêne-Bougeries

L'association de la Ludothèque de Chêne-Bougeries a été créée en 2011. Elle a pour but d'offrir aux 0-99 ans la possibilité de disposer de jeux et de jouets de qualité soit sur place, soit à la maison, moyennant le versement d'une cotisation annuelle. Préalablement à la création de cette dernière, une telle activité s'était développée de 1983 à 2010 au sein du Centre de loisirs de Chêne-Bougeries, situé au N° 41 du chemin de la Gradelle.

L'association est fortement soutenue, depuis sa création, par la Commune de Chêne-Bougeries, laquelle octroie d'importantes subventions non monétaires et monétaires, à savoir CHF 204'000.- en 2020.

Afin de réaffirmer le soutien de la Commune à l'association, tout en prévoyant un cadre et des objectifs accompagnant son évolution au cours des années à venir, un contrat de prestation a été signé le 2 juillet 2019.

Par ailleurs, l'équipe d'animation, constituée de deux ludothécaires et six bénévoles, a régulièrement accueilli diverses collectivités dont les élèves des écoles de Chêne-Bougeries fréquentant les activités parascolaires encadrées par le GIAP, les enfants de la crèche du « Nouveau Prieuré » ainsi que ceux du jardin d'enfants « Le Petit Manège », la Fondation Clair-Bois, du centre intergénérationnel du « Nouveau Prieuré », les élèves de l'école spécialisée de la Petite Arche de la Fondation Ensemble, les jeunes fréquentant le Centre « PasSage 41 » du chemin de la Gradelle, ainsi que les aînés de l'association « Les Chênes 50 ans et plus ».

Durant l'été 2019, l'équipe de la ludothèque était présente dans le parc Sismondi dans le cadre de la 4^{ème} édition du festival DesChênes.

Retrouvez toutes les activités de la ludothèque de Chêne-Bougeries sur leur nouveau site Internet www.ludochene-bougeries.ch/accueil/



Ludothèque de Chêne-Bougeries au Festival DesChênes – août 2019

Passage 41 - Centre de rencontres et de loisirs de Chêne-Bougeries (CRL)

Le Centre de Rencontres et de Loisirs *Passage 41* de Chêne-Bougeries, association sans but lucratif, neutre sur les plans confessionnel et politique, est rattaché à la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe).

Son action est rendue possible grâce aux subventions cantonales et à celles de la Ville de Chêne-Bougeries.

Le rapport d'activité 2019 du CRL est consultable en ligne sur le site www.passage41.ch ou disponible en version imprimée au secrétariat du centre.



POLICE MUNICIPALE

De par son action, la police municipale de Chêne-Bougeries répond aux préoccupations de la population en termes de sécurité de proximité et tente de mettre en œuvre des solutions adaptées et durables sur l'ensemble du territoire communal.

Horaires du service

Les horaires de la police municipale sont restés stables tout au long de l'année 2019.

Lundi à jeudi	7h-17h		
Vendredi		7h-22h	
Samedi			13h-22h

Effectif du service

En 2019, l'effectif n'a pas connu de modification. Il est composé de :

- 8 agents de police municipale
- 3 auxiliaires de sécurité
- 1 secrétaire
- 6 patrouilleuses scolaires

Lutte contre les incivilités routières

Durant l'année 2019, les efforts ont été maintenus concernant la lutte contre les incivilités routières, notamment aux abords des écoles.

	2017	2018	2019
Amendes d'ordre	453	969	1167
Infractions liées au stationnement	7027	5671	5695
Rapports de contravention	47	25	61

En parallèle, des radars préventifs ont été régulièrement placés dans différents secteurs de la commune afin de réduire les risques d'accident et de sensibiliser les automobilistes concernant le dépassement de la vitesse autorisée.

Autres types d'infractions

Amendes d'ordre	2017	2018	2019
Amendes d'ordre LStup	6	1	3
Rapports de contravention	2017	2018	2019
Mendicité	3	3	10
Chien	0	1	2
Bruit (y compris souffleuse)	1	11	2
Stupéfiants	1	0	5
Non-respect – patrouilleuse scolaire	0	0	6
Refus d'obtempérer	0	0	1
Souillures	0	0	2
Divers	2017	2018	2019
Mise à disposition véhicule	0	7	6
Mise en fourrière véhicule	1	6	5
Avis de plainte, parkings communaux	11	14	14
Fiches techniques LCR	1	2	2
Saisie stupéfiants	0	0	1
Saisie de plaques d'immatriculation	0	0	1
LChiens fourrière	0	0	1

Dossiers ou interventions traités

Quelque 1'400 dossiers ou interventions ont été traités par le service en 2019.

Catégories	2017	2018	2019
LCR - Stationnement	237	188	188
Points de contact*	0	52	129
LCR - Contrôles de Circulation	148	85	102
Chantier	74	80	92
Haies/arbres/chardons	45	50	90
Personne/véhicule suspect	49	28	45
Salubrité publique, dépôts sauvages	66	61	44
Animaux	59	51	40
Prévention/dissuasion	29	86	37
Contrôles personnes/véhicules	72	42	34
Bruit	64	59	34
Objets trouvés	32	38	28
Incivilités	10	15	27
LPG - Domaine public	30	28	24
Souillure du domaine public/privé	0	0	24
Social/médiation	9	6	22

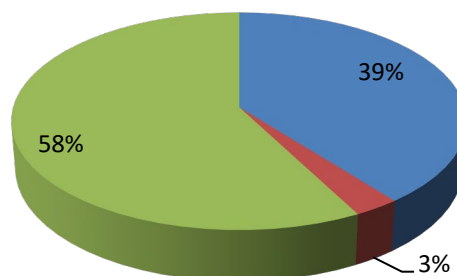
Catégories	2017	2018	2019
Aménagement	27	34	20
CP - Cambriolage/tentative**	17	10	18
CP - Dommages à la propriété	65	18	16
LCR - Accident	30	19	14
LPG - Mendicité/musicien ambulant	5	4	13
LCR - Mise en fourrière	2	6	11
Radar préventif	12	10	11
CP - vols	0	0	11
Salubrité publique, dépôt sauvage – amende administrative	0	0	10
Loi sur la Restauration, le Débit de Bois- sons, l'Hébergement et le Divertissement (LRDBHD)	0	4	10
Dégâts/objets/sur la chaussée	7	3	10

*La notion de points de contact a été introduite en 2018. Elle consiste à prioriser la présence des patrouilles de police municipale dans certains secteurs de la commune, soit en cas de doléances, soit en cas de phénomènes émergents constatés, ceci de manière à les contenir au mieux.

**Ce chiffre ne reflète pas le nombre de cambriolages dans la commune mais uniquement le nombre d'affaires traitées par la police municipale.

Activité des agents de police municipale

La sécurité de proximité vise la prévention des incivilités et de la délinquance par une présence visible. C'est pourquoi 58% de l'activité des APM a été dévolue au travail sur la voie publique avec comme objectif la présence en permanence d'au moins une patrouille motorisée ou pédestre sur le territoire communal.



- Activité administrative (rapports, main courante, séances, rendez-vous de chantier...)
- Formation continue
- Activité sur le terrain (patrouilles, contrôles de circulation, surveillance des écoles, manifestations, îlotage)

Prévention des cambriolages

Afin de prévenir ou dissuader les cambriolages d'appartements ou de villas, l'opération « tranquillité absences » a perduré durant l'année 2019. Les habitants ont ainsi la possibilité d'informer la police municipale de leurs périodes d'absence d'une durée de quatre jours ou plus afin de planifier des passages journaliers sont planifiés. 235 sollicitations ont été assurées contre 73 en 2018.

En outre, la police municipale prend systématiquement contact avec les victimes de cambriolage pour leur proposer un rendez-vous sur place afin d'évaluer ce qui pourrait être envisageable en vue de renforcer la sécurité de leur habitation.

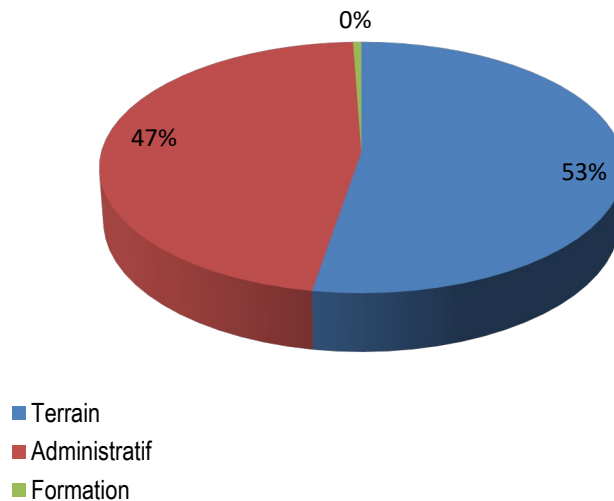
32 visites de cette nature ont eu lieu durant l'année 2019.

Séances d'information et de prévention

- 10 interventions ont eu lieu auprès des écoliers, tous degrés confondus, en matière de prévention routière
- 20 interventions ont eu lieu dans les établissements secondaires des degrés I et II, afin d'aborder des thèmes tels que le respect de la Loi sur la circulation routière ou encore de rappeler certaines règles en matière de comportement dans différents domaines (bruit, salubrité...)
- 5 jeunes intéressés par les métiers de la sécurité ont été accueillis au sein du service pour une « journée découverte »
- 2 séances d'information à destination des seniors ont été organisées.

Activité des auxiliaires de sécurité

La mission de contrôle du stationnement est assurée par les auxiliaires de sécurité, lesquels remplacent également, lorsque nécessaire, les patrouilleuses scolaires.



Secrétariat

Le secrétariat de la police municipale joue un rôle essentiel auprès des citoyens. Il est souvent le premier interlocuteur et prend les renseignements utiles à transmettre aux agents de police municipale en patrouille afin de mener à bien l'ensemble des réquisitions ou interventions.

Patrouilleur-euses scolaires

Les patrouilleuses et le patrouilleur scolaires assurent la sécurité des élèves sur le chemin de l'école, ceci durant toute l'année et par n'importe quel temps.

BUREAU DE LA PETITE ENFANCE (BuPE)

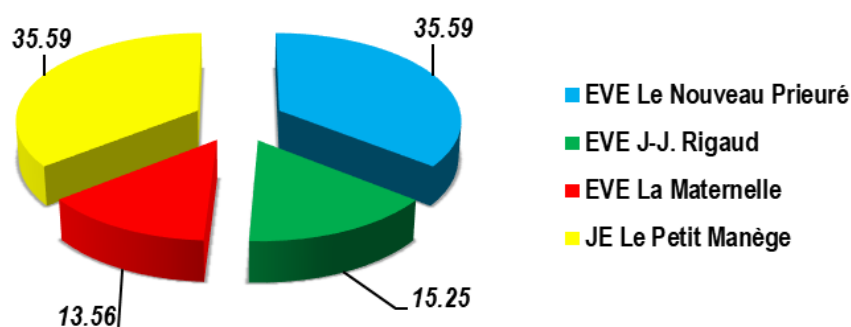
Le Bureau de la Petite Enfance (BuPE) accueille les familles et soutient le travail de chaque structure de la petite enfance subventionnée par la Ville de Chêne-Bougeries (SAPE). Ainsi, la fréquentation des permanences de réception et les demandes d'inscription pour une place dans une SAPE sont nombreuses. C'est en moyenne 24 personnes qui sont accueillies chaque mois lors de ces permanences de réception et pas loin de 45 appels téléphoniques qui sont traités durant la même période.

L'équipe en charge des inscriptions et de la facturation des frais de pensions pour les SAPE a constitué et traité 216 dossiers, calculé 180 écolages, expédié 796 factures, 93 rappels et reçu de nombreux parents pour traiter des questions liées à la facturation.

Durant l'année scolaire 2019-2020, 158 enfants ont été accueillis dans les crèches subventionnées par la Ville de Chêne-Bougeries (EVE La Maternelle, EVE Le Nouveau Prieuré et EVE J.-J. Rigaud) et 58 enfants au jardin d'enfants Le Petit Manège.

Le traitement des dossiers d'inscription pour la distribution des places disponibles en vue de la prochaine rentrée au mois d'août 2020, a abouti au placement de **71 enfants**; 28 à l'EVE Le Nouveau Prieuré, 15 à l'EVE J.-J. Rigaud, 9 à l'EVE La Maternelle et 19 au JE Le Petit Manège. Parmi ces placements, 11 regroupements de fraterie ont pu être mis en place.

Répartition en %



Le BuPE est également présent et actif au sein des différents organismes cantonaux du domaine de la petite enfance et siège au Conseil de fondation en charge de la gestion de l'EVE La Maternelle, en partenariat avec le Service de la petite enfance de la Ville de Genève.

Crèche et Espaces de Vie Infantile (EVE)

EVE La Maternelle

Comme les années précédentes, 54 places pour des enfants âgés de quatre mois à quatre ans ont été mises à disposition et financées par les deux villes partenaires : Genève et Chêne-Bougeries.

La Ville de Chêne-Bougeries a financé 25 places d'accueil, selon le quota suivant :

- 8 places pour la tranche d'âge de 0 à 1 an
- 7 places pour la tranche d'âge de 1 à 2 ans
- 6 places pour la tranche d'âge de 2 à 3 ans
- 4 places pour la tranche d'âge de 3 à 4 ans.

Le taux d'occupation annuel moyen pour cette période a été de 97.6%.

Un programme éducatif par tranche d'âge est choisi comme thème de l'année et intégré dans le projet pédagogique de l'institution. Cette année, les thèmes abordés ont été : « les saisons » pour les bébés, « au fil des saisons » pour les petits, « l'éveil aux langues à travers les différentes cultures » pour les moyens, et enfin, « le développement durable » pour le groupe des grands. Pour la quatrième année consécutive, la Fondation « Sport & Life » a proposé hebdomadairement des activités sportives aux groupes des « grands » telles que le « mini-foot, le mini-tennis et le mini-hockey ». Cette activité gratuite ayant été supprimée par la Ville de Genève, elle a toutefois pris fin au 30 juin 2019.

Depuis le mois d'octobre 2017, des ateliers d'éveil musical sont organisés hebdomadairement en collaboration avec M. Marc Fredon des « Ateliers du Chat-Bleu ». Ces ateliers rencontrent un grand succès. Ils sont proposés à tous les groupes d'âge et ont lieu deux fois par semaine.

Afin de garantir un accueil de qualité et d'offrir des outils de travail adaptés aux besoins actuels du personnel de l'institution, les deux villes partenaires ont procédé au remplacement du mobilier extérieur en bois et ont fait l'acquisition de nouvelles poussettes utilisées lors des nombreuses balades effectuées avec les enfants.

Par ailleurs, une soirée « Fourchette Verte » animée par une diététicienne, ayant pour but d'informer les parents sur la philosophie et les bénéfices de cette approche diététique, a été organisée.

S'agissant plus spécifiquement des activités, des visites ont été organisées à la ludothèque le Corbusier, au Muséum, sur des marchés et dans des bibliothèques. Les enfants ont pu participer au festival « Mini Black Movie » en assistant à diverses projections de films. Les plus grands se sont également rendus à « l'hôpital des nou-nours », organisé dans la salle du Palladium, et ont eu l'opportunité de visiter la caserne des pompiers de la Ville de Chêne-Bougeries. Les fêtes habituelles ont été organisées à l'occasion de Pâques, de Noël, de l'Escalade et de l'été.

EVE Nouveau Prieuré

L'espace de vie enfantine du « Nouveau Prieuré », situé dans le complexe intergénérationnel homonyme, offre 63 places d'accueil aux enfants dont les parents sont domiciliés ou travaillent dans la Commune de Chêne-Bougeries.

La Ville de Chêne-Bougeries a financé 63 places d'accueil, selon le quota suivant :

- 15 places pour la tranche d'âge de 0 à 1 an
- 16 places pour la tranche d'âge de 1 à 2 ans
- 16 places pour la tranche d'âge de 2 à 3 ans
- 16 places pour la tranche d'âge de 3 à 4 ans.

Le taux d'occupation annuel moyen pour cette période a été de 95.57%.

Projets / fêtes et projets intergénérationnels

Sous l'impulsion de l'adjointe pédagogique et du groupe Projet, une bibliothèque a été créée à l'entrée de la crèche pour les enfants et leur famille, ainsi que pour les équipes. Cette dernière a été mise en place en partenariat avec une librairie indépendante et l'appui de la SGIPA. Les familles y trouvent également des livres en anglais, en espagnol, en italien et en allemand, lesquels sont lus à la crèche mais ne peuvent être empruntés.

Les rencontres intergénérationnelles se poursuivent régulièrement. A cet égard, il a été décidé que le groupe des 1-2 ans bénéficie également de ces rencontres. Par ailleurs, « Les Amitiés intergénérationnelles », lancées par la directrice du foyer pour étudiants du Nouveau Prieuré, commencent à prendre forme. Un étudiant et une étudiante viennent à raison d'environ deux heures par mois dans les groupes des 2-3 ans et celui des 3-4 ans, afin de jouer avec les enfants, faire connaissance avec les équipes et découvrir la profession.



Bibliothèque de la crèche

La fête du Printemps a lieu chaque année au mois de mai, sur la place du village. Ateliers et souper sont proposés aux différents résidents en présence de leurs familles. La fête de l'Été de la crèche a eu lieu en juillet sur le thème des « Pirates ».

Les Olympiades du Nouveau Prieuré ont eu lieu le 6 novembre. Les six équipes étaient composées chacune de deux enfants, deux résidents de l'EMS, deux résidents de Clair-Bois, ainsi que d'accompagnants. Les médailles ont été remises en fin de journée par MM. les Conseillers d'Etat Thierry Apothéloz et Mauro Poggia. La journée s'est conclue avec la projection d'un film traitant des relations intergénérationnelles, suivi d'une table ronde réunissant les différentes directions des Institutions présentes sur le site, ceci en présence de Mme Marion Garcia Bedetti, Conseillère administrative déléguée.

Une journée portes ouvertes a été organisée le 20 novembre, à l'occasion des 30 ans de la Convention des Droits de l'enfant, pour l'ensemble de la crèche, avec des ateliers à choix pour les enfants.

Les familles ont fait preuve de beaucoup de générosité en donnant des produits alimentaires et de soins pour les familles dans le besoin dans le cadre d'un projet lancé en décembre au profit de l'association Partage.

L'année 2020 a débuté avec la présentation aux équipes du « guideparentalite.com » par Mme Alessandra Retti, psychologue, thérapeute et créatrice du guide. Les parents ont, quant à eux, pu découvrir ce nouvel outil pédagogique lors d'une précédente présentation en septembre 2019.

Projets de groupes

Les groupes des Trotteurs (1-2 ans), Aventuriers (2-3 ans) et Voyageurs (3-4 ans) se rendent toujours régulièrement à la Ludothèque de Chêne-Bougeries. Ils fréquentent également la maison de la Créativité et assistent aux spectacles de marionnettes, organisés par la commune.

Le groupe des Voyageurs (3-4 ans) a à nouveau organisé en juillet « La nuit à la crèche » avec les enfants quittant l'institution. Soirée pizzas, lampes de poche, fous-rires et brunch le samedi matin avec les parents ont animé ces moments très réussis. Ce groupe a également participé aux vendanges de Jussy durant le mois d'octobre. Les autres groupes ont pu se rendre à La Perle du Lac, au Bois de la Bâtie ou encore participer à une journée à la ferme.

Visite de l'école

Comme désormais chaque année, le groupe des Voyageurs (3-4 ans) a pu visiter une classe de 1P au mois de juin, afin que les enfants puissent se familiariser avec leur prochaine rentrée scolaire.

Audit social

Au mois de février, l'institution a accueilli M. Arnaud Deroo, formateur, consultant en éducation et thérapeute neurosensoriel dans le cadre d'un audit social.

Crèche Rigaud

La nouvelle crèche Rigaud ouverte en janvier 2018 et ses 380 m² de surface nette permettent, conformément aux normes fixées par le SASAJ, d'offrir une capacité d'accueil de 36 places réparties en 2 groupes multi-âges. La direction de l'institution a modifié cette année la composition des groupes d'enfants (tranche d'âge) de façon à augmenter la capacité d'accueil des enfants de 18 mois à 4 ans, et ainsi optimiser encore le taux de fréquentation de l'institution.

La Ville de Chêne-Bougeries a financé 36 places d'accueil, selon le quota suivant :

- 12 places pour la tranche d'âge de 0 à 18 mois
- 24 places pour la tranche d'âge de 18 mois à 4 ans.

Pour cette deuxième année d'activité, l'institution a obtenu un excellent taux d'occupation moyen de 93.30%; 61 familles, soit 73 enfants, ont pu être accueillis.

Le mode d'accueil dit « multi-âge » que propose l'institution offre une approche éducative qui a pour objectif de concilier individualité de l'enfant et collectivité, de respecter les différents niveaux de développement de l'enfant, son bagage culturel, sa personnalité et ses intérêts. Les groupes multi-âges sont donc porteurs de riches apprentissages et favorisent le développement social et intellectuel de l'enfant.

Les espaces sont organisés sous forme d'unités de vie, afin que chaque groupe d'enfants puisse fonctionner de manière indépendante et autonome, permettant également à l'équipe éducative de toujours avoir un regard sur l'enfant, tout en laissant une large part à son autonomie.

Familles

L'équipe pédagogique souhaite créer un lien de confiance en offrant une crèche chaleureuse et conviviale où les parents ont une place importante. Pour cela, des événements festifs et des temps de rencontres sont proposés tout au long de l'année.

En septembre a lieu une réunion de parents. C'est l'occasion de présenter les projets institutionnels et de groupes, mais aussi d'expliquer en détail le déroulement d'une journée type et de reprendre certains points du règlement. Une soirée déco est organisée en novembre. Les parents accompagnés des grands-parents et de leurs enfants scolarisés viennent décorer la crèche pour les fêtes de fin d'année. L'équipe propose aux familles des activités créatrices telles que peinture sur vitres, boules de Noël à décorer et guirlandes de papier à découper. Le lendemain, les enfants ont la surprise de voir leur crèche transformée. En une nuit la magie de Noël opère.

Puis vient le temps de l'Escalade. Les parents sont invités à défiler avec l'équipe éducative et les enfants autour de la crèche avant de casser la marmite dans la cour.

Projets - Les 5 sens

Les actions éducatives dans le groupe des 0-18 mois ont été centrées sur le thème des 5 sens. C'est donc à l'aide de ces derniers (le goût, la vue, l'odorat, l'ouïe et le toucher) que l'enfant découvre le monde et réalise des apprentissages fondamentaux qui lui permettront de se développer. Ils sont pour l'enfant de fabuleux outils d'expérimentation, de connaissance et de découverte de son environnement. Chaque sens a sa place dans le développement de l'enfant. La lumière pour les yeux, les vibrations sonores pour les oreilles, les molécules chimiques odorantes pour les fosses nasales, les saveurs, les textures et la température pour la langue et le toucher pour la peau.

La grande lessive

La grande lessive est le nom d'une installation artistique éphémère bisannuelle créée en commun afin de promouvoir la pratique artistique et développer le lien social, valeurs que défend le projet pédagogique de l'institution.

Les réalisations au format A4 sont suspendues à des fils tendus dans des espaces publics ou privés, à l'aide de pinces à linge. Le but est de promouvoir la pratique artistique, l'éducation à l'art, le soutien à la création et le développement du lien social. Ces installations ont lieu deux fois par an, en mars et en novembre, sur une durée d'une journée.

Elle rassemble plus de 10 millions de personnes dans 116 pays sur 5 continents.

Projet des Troubadours/Baladins

Le thème sélectionné pour l'année écoulée était la nature. Il a permis l'observation de la faune et de la flore en fonction des saisons qui passent, lors de diverses balades dans le quartier et dans les parcs environnants. Les enfants ont ainsi été sensibilisés au nécessaire respect de la nature (ne pas arracher ou piétiner les plantations...), notamment dans le cadre d'activités de recyclage comme le tri des déchets, papier, carton, et compost pour les restes alimentaires. Lors des sorties, les bouteilles vides sont déposées dans les containers de tri prévus à cet effet. Le personnel éducatif rend les enfants attentifs à ne pas gaspiller les ressources naturelles telles que l'eau lors du lavage des mains et du brossage des dents. Du matériel de récupération est également utilisé pour la confection des bricolages.

Les enfants sont régulièrement sortis en forêt, à la ferme, dans les champs et les parcs de jeux, pour découvrir la nature environnante. Ils se sont aussi rendus à La Maison de la Créativité et à la Ludothèque.

Fête de la famille

L'institution a organisé une fête de la famille le 15 mai 2019, à l'occasion de la Journée mondiale de la famille, laquelle s'est achevée par un spectacle musical animé par M. Marc Fredon, intervenant musical.

Jardin d'enfants

Le Petit Manège

Le jardin d'enfants « Le Petit Manège » accueille des enfants dès l'âge de 2 ans. Le comité de l'association, en accord avec le Conseil administratif de la Ville de Chêne-Bougeries, a soumis au mois de mars 2019 une demande d'autorisation auprès du SASAJ pour l'augmentation de la capacité d'accueil de l'institution, et ceci pour la rentrée scolaire du mois d'août 2019. Le SASAJ ayant validé ce projet, la capacité d'accueil de l'institution est passée à 28 places pour les matinées et 22 pour les après-midi.

La mise en place de cette augmentation de la capacité d'accueil a engendré du recrutement de personnel supplémentaire, une réorganisation du fonctionnement des groupes d'enfants et divers réaménagements des locaux, réalisés durant la période de fermeture estivale. Grâce à ces préparatifs, la transition s'est faite en douceur et avec succès.

Cette nouvelle configuration a permis une augmentation de 27% la capacité d'accueil. L'équipe du Petit Manège souhaite continuer à créer des liens privilégiés avec les familles, organisant diverses rencontres festives de fin d'année scolaire et de Noël réunissant les parents.

Le Petit Manège a également un rôle de dépistage et de soutien au développement. Ainsi, plusieurs enfants ont pu bénéficier d'un accompagnement spécifique, à travers des réunions de réseau et des interventions ciblées afin de mieux répondre aux difficultés identifiées.

Ecoles : activités parascolaires

Restochêne

L'association Restochêne œuvre depuis trente ans pour les parents qui travaillent et ne peuvent s'occuper de leurs enfants durant la pause de midi. Elle gère et organise l'infrastructure nécessaire aux repas, l'engagement de personnel supplémentaire, l'entretien des bonnes relations avec le traiteur, ainsi que la surveillance de la qualité et de l'équilibre des repas livrés.

Les 10 collaborateurs-trices de l'association et l'équipe de 10 bénévoles responsables de l'intendance dans les différents restaurants scolaires gérés par l'association ont servi plus de 48'000 repas aux enfants des écoles de la Gradelle, du Belvédère et de Chêne-Bougeries. La collaboratrice administrative en charge du traitement de la facturation a traité plus de 4'500 factures et près de 450 rappels.

RestoConches

Depuis la rentrée 2015, la gestion du restaurant scolaire de l'école de Conches est placée sous la responsabilité directe de l'administration communale, en partenariat étroit avec le SIACG pour ce qui concerne la facturation des repas.

Le nombre d'enfants inscrits pour les repas de midi continue d'augmenter d'année en année; 147 enfants ont fréquenté le restaurant tout au long de cette année scolaire. Les deux collaboratrices communales ont servi 11'217 repas aux enfants de l'école de Conches, ce qui représente une augmentation de 6.8% par rapport à l'année scolaire précédente.

Les menus, labellisés « Fourchette verte » depuis 2016, intègrent quotidiennement des produits issus de la filière GRTA (Genève Région - Terre Avenir).

Association des parents d'élèves de Chêne-Bougeries (APEC)

L'Association des parents d'élèves de Chêne-Bougeries (APEC) participe à l'encadrement des traditionnels entraînements de course à pied proposés dans le cadre du programme Sant « e » escalade, et ceci depuis 2015. Ce programme vise à promouvoir l'activité physique, le sport, la santé et le bien-être auprès des différentes couches de la population, et en particulier auprès des jeunes avec comme objectif la participation d'un grand nombre d'enfants de nos écoles primaires à la course annuelle de l'Escalade.

La Ville de Chêne-Bougeries, soucieuse de promouvoir la santé et le bien-être de ses enfants, a renouvelé l'octroi de sa subvention pour l'achat des t-shirts portés lors des entraînements. Afin de faciliter l'organisation de cette journée de course, elle s'est chargée de la location d'une tente dans le parc des Bastions comme point de ralliement et d'offrir, en partenariat avec un traiteur, une collation aux enfants une fois la course terminée.

AFFAIRES SOCIALES

Service social communal

Le service social accueille, informe et accompagne les usagers qui se trouvent dans une situation financière ou personnelle particulière. Il collabore étroitement avec les diverses associations et entités actives au sein du tissu social genevois, en particulier avec l'Action Trois-Chêne pour l'emploi et l'Hospice général.

Les rendez-vous sont fixés par téléphone du lundi au vendredi et la permanence sociale qui a lieu le jeudi (9h-12h et 14h-17h) accueille les usagers sans rendez-vous.

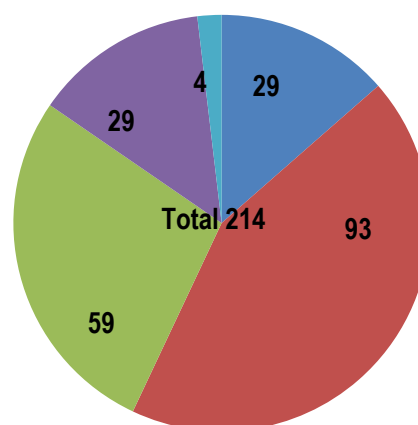
Du 1^{er} juin 2019 au 31 mai 2020, 201 personnes ont été reçues en entretien individuel. Les demandes financières ponctuelles sont évaluées au regard du budget de la personne.

Logements

Durant l'année 2019, 16 logements situés dans des immeubles appartenant à la Commune ou à la Fondation communale de Chêne-Bougeries pour le logement ont pu être attribués.

Demandes de logement communal par nombre de pièces en 2019

- 1-2 pièces
- 3 pièces
- 4 pièces
- 5 pièces
- 6 pièces



Action Trois-Chêne pour l'emploi

Situé au 136, chemin De-La-Montagne, l'antenne Action Trois-Chêne pour l'emploi est la structure intercommunale de conseils en emploi des Trois-Chêne. Quatre conseiller-ère-s en insertion professionnelle et une assistante administrative accueillent les demandeurs d'emploi du lundi au jeudi de 8h30 à 12h (après-midi sur rendez-vous). La structure est à la disposition des habitants de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Thônex, Anières, Cologny, Jussy, Meinier, Presinge, Puplinge, Vandœuvre et Collonge-Bellerive.

Prestations

Action Trois-Chêne pour l'emploi a pour mission l'accompagnement des personnes pour une insertion sur le marché du travail, la prévention et l'information relatives au monde professionnel, ainsi que la mise en relation avec les acteurs économiques locaux. Le soutien individualisé qu'elle propose se réalise à travers les actions suivantes :

- définir un projet professionnel réaliste et réalisable
- constituer un dossier professionnel
- clarifier les possibilités d'insertion professionnelle et une stratégie pour y parvenir
- se faire connaître et cultiver la collaboration auprès des entreprises-cibles
- postuler en ligne, créer des comptes e-mails et utiliser les informations publiées sur Internet
- trouver une place de stage ou une place d'apprentissage.

Activités en 2019

En 2019, Action Trois-Chêne pour l'emploi a suivi 800 personnes. Les conseillères ont enregistré 4'778 visites dont 1'196 personnes domiciliées à Chêne-Bougeries, soit 25% du nombre total de visites. 27% des usagers provenaient de Chêne-Bourg, 38% de Thônex et 10% des communes Arve et Lac, participant aux coûts de fonctionnement de l'Antenne.

Tranche d'âge – fréquentation

La tranche d'âge la plus représentée est celle des 26-35 ans (27%), suivie des 36-45 ans (25%), des 46-55 ans (21%), des 15-25 ans (18%), et enfin des 56 ans et plus (9%).

Les stagiaires

En 2019, l'Action Trois-Chêne pour l'emploi a accueilli 9 stagiaires pour des périodes d'une durée comprise entre une semaine et six mois. Les stages de longue durée sont obligatoires et liés aux exigences des Hautes Ecoles dans le cadre du cursus de formation. Les stages plus courts (d'observation) permettent à des jeunes de découvrir un métier et/ou de se familiariser avec le monde professionnel. Une telle expérience est souvent indispensable dans la construction d'un projet professionnel. Cependant, au regard de la pratique quotidienne, il devient de plus en plus complexe de trouver un lieu de stage. Le manque d'infrastructures et/ou le manque de personnel encadrant peuvent expliquer la réticence de certains employeurs à l'engagement de stagiaires. Pour l'équipe, l'accueil de stagiaires se révèle stimulant. Il nécessite en effet de repenser constamment l'engagement de tout un chacun afin d'offrir une expérience solide et un espace propice pour développer les compétences et les qualités professionnelles des stagiaires.

Retour à l'emploi

Les carrières professionnelles et les parcours de vie ne sont plus linéaires. Le temps ou la vie professionnelle s'articulait autour d'un seul emploi semble révolu. De ce fait, les parcours d'insertion sont devenus aussi variés que les usagers faisant appel à notre structure. Le retour à l'emploi est aujourd'hui souvent précédé d'un stage ou d'une mission à durée déterminée.

Témoignage d'une usagère

« Quand j'ai déménagé à Chêne-Bougeries, je cherchais une place en crèche pour mon fils et je suis allée à la Mairie. Je leur ai aussi indiqué que je cherchais du travail et ils m'ont donné l'adresse de l'Action Trois-Chêne pour l'emploi.

Quand je suis arrivée chez vous, je n'avais rien du tout. En Afghanistan, j'étais sage-femme, mais mon diplôme n'est pas reconnu ici. En Suisse, ils m'ont donné comme équivalence un certificat d'auxiliaire de santé. J'ai cherché partout un travail, mais je n'ai pas trouvé toute seule.

Après, ici, on a cherché partout. On a fait le CV, des lettres et des téléphones. Vous m'avez conseillé de faire un stage pour apprendre la manière de travailler dans un EMS. Après, nous avons trouvé un stage de deux mois dans une résidence. Puis, ils m'ont engagée comme aide-soignante et maintenant j'ai un travail fixe depuis quatre mois. Je suis très contente. »

L'insertion est souvent composée de nombreuses étapes et de démarches qui nécessitent le soutien de tiers. Un nouveau regard sur la situation, un point de vue objectif peuvent apporter une nouvelle perspective.

Ainsi, soutenir, encourager et donner l'opportunité aux personnes d'être entendues, permet souvent de redonner confiance et les motive à nouveau dans le cadre de leurs recherches d'emploi.

Travail de réseau

Une partie des demandeurs est suivie par plusieurs institutions, compte tenu de la complexité de leur situation socioprofessionnelle. Dans un souci de cohérence, un important travail de réseau est effectué afin d'harmoniser et d'optimiser les diverses actions entreprises : clarification, complémentarité et congruence sont ainsi au cœur du travail d'accompagnement.

Aide à la formation des jeunes et des moins jeunes

Depuis 2017, le Conseil administratif a marqué sa volonté d'agir en faveur de la formation des jeunes et des adultes de Chêne-Bougeries. Ainsi, en collaboration étroite avec l'Action Trois-Chêne pour l'emploi, plusieurs d'entre eux ont pu suivre une formation ou la compléter afin d'acquérir un diplôme certifiant augmentant indubitablement les chances de (re)trouver un emploi.

Labellisation Chêne-Bougeries « Commune en santé »

En décembre 2019, la Ville de Chêne-Bougeries a obtenu le label « Commune en santé » délivré par le Service du Médecin Cantonal, en lien avec les nombreuses mesures de promotion de la santé et de prévention développées et mises en œuvre en faveur de la population. Les objectifs du label sont les suivants : renforcer les compétences des communes en promotion de la santé, valoriser les mesures favorables à la santé déjà existantes au sein de ces dernières, inciter les communes à développer ou mettre en œuvre de nouvelles mesures, ancrer et pérenniser ces mesures sur le long terme.



Attribution des subventions 2019

Action sociale – Genève

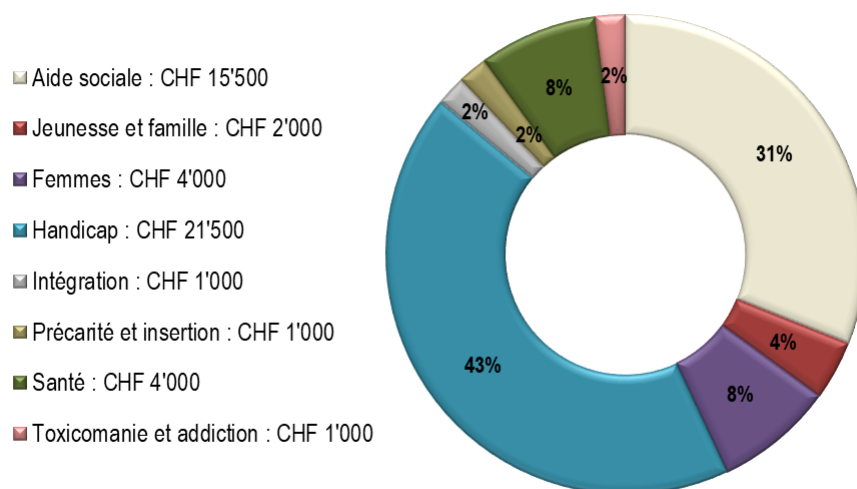
Le Conseil administratif a procédé à une analyse rigoureuse des dossiers présentés par les nombreux groupements et associations sollicitant un soutien financier pour leurs actions sociales et humanitaires.

En 2019, la Ville de Chêne-Bougeries a soutenu 26 organisations à but non lucratif (associations et fondations) pour un montant total de CHF 50'000.-.

La majorité des fonds a été investie dans les domaines :

- du handicap (43%), à travers le soutien notamment à la Fondation Ensemble (CHF 15'000), à HAU Handicap Architecture Urbanisme (CHF 2'000.-) et à Insieme Genève (CHF 2'000.-).
- de l'aide sociale (31%), à travers le soutien notamment à Partage (CHF 4'000.-), à Carrefour-Rue (CHF 3'000.-) et à la Coulou (CHF 3'000.-).

Répartition des montants par thématique



Liste des associations « Action sociale – Genève » soutenues

ASSOCIATIONS	Subventions attribuées en 2019
AGIS – Association genevoise d'intégration sociale	1'000
Association Autisme Genève	1'000
Association Découvrir	1'000
Association Trajectoires	1'000
AVVEC - Aide aux victimes de violence en couple	1'000
Carrefour-Rue	3'000
Club en fauteuil roulant	500
Colis du Coeur	1'500
Croix-Bleue romande	1'000
F-Information	1'000
Fondation Ensemble	15'000
Fondation REPR - Relais enfants parents Romands	1'000
HAU – Handicap Architecture Urbanisme	2'000
Hôpiclowns	1'000
Insieme Genève	2'000
La Carte Blanche	1'000
La Coulou	3'000
Le Trialogue	2'000
Observatoire de l'aide sociale et de l'insertion OASI	1'000
Office protestant de consultations conjugales et familiales	1'000
Partage	4'000
Pro Infimis Genève	1'000
RESILIAM	1'000

ASSOCIATIONS	Subventions attribuées en 2019
Stop Suicide	1'000
Viol-Secours	1'000
Voie F	1'000

Aide au développement

Durant l'année 2019 et afin d'apporter un soutien plus cohérent dans les divers projets sélectionnés, la thématique de la « santé » a été privilégiée par le Conseil administratif.

Ainsi, les associations ayant des projets en lien direct avec le domaine de la santé ont pu déposer une demande de soutien financier auprès du service social de Chêne-Bougeries.

Le formulaire relatif à la demande de subvention est disponible, chaque année, sur le site Internet de la commune. Il est directement téléchargeable du 1^{er} janvier au 30 avril de l'année en cours.

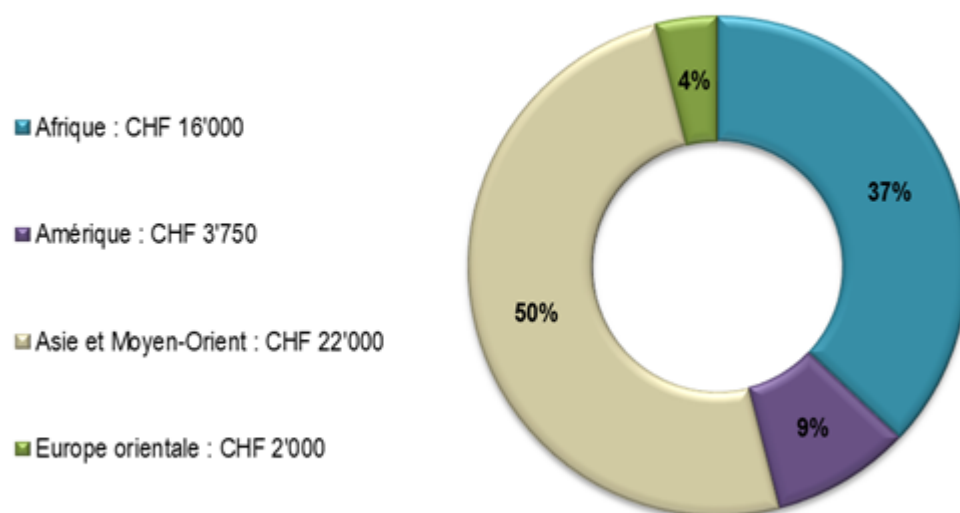
En 2019, les 21 organisations de solidarité internationale soutenues par la Ville de Chêne-Bougeries ont développé des projets dans 15 pays à travers le monde.

La majorité des fonds a été investie en Asie/Moyen-Orient (50 %), et en Afrique (37%).

10 projets ont été développés en Asie/Moyen-Orient, 8 en Afrique, 2 en Amérique du Sud et 1 en Europe orientale.

En 2019, les trois premières destinations de l'aide de la Ville de Chêne-Bougeries sont l'Afghanistan (CHF 7'000.-), le Tibet (CHF 4'000.-) et le Bénin (CHF 4'000.-).

Répartition des montants par continent



Liste des associations « Aide au développement » subventionnées

ASSOCIATIONS	Subventions attribuées en 2019
Action for Development	2'500
Anitié ONG	2'000
APSEE - Peu-La au Tibet	1'500
Association des Amis du Sakthi Children's Home	1'500
Association des Amis du Tibet	2'500
Association Don Paisible	2'000
Association Palmier	1'500
AESOPFE – Association pour l'éducation, les soins et la promotion des femmes et enfants	2'000
Association Tupche	1'000
Association Unis Avec le Togo UAT	1'000
Association Y30	3'000
AWRA Afghanistan's women Rights Association	1'500
Buùd-Yam	2'000
Fondation genevoise pour la formation et la recherche médicales	2'500
Go Sénégal	2'000
International Assistance Mission – IAM Suisse	3'000
Institut for Rights and development	3'500
Keiser Initiative for Uganda	2'000
Pharmaciens sans Frontières	3'000
Uyarina-Genève	1'500
Voix Libres	2'250

Partenariat avec la Fédération genevoise de coopération (FGC)

En 2019, la Ville de Chêne-Bougeries a soutenu 21 organisations de solidarité internationale pour un montant total de CHF 43'750.-. Elle a également versé CHF 131'250.- à la Fédération genevoise de coopération (FGC) conformément à un accord-cadre signé avec cette dernière.

Les Aînés

Association des Chêne 50 ans & plus et Horizons Nouveaux

La commune comprend deux clubs d'aînés sur son territoire qui se veulent complémentaires dans les diverses activités proposées : Horizons Nouveaux sis, au chemin De-La-Montagne 2, et l'association des Chênes 50 ans & plus, dans les locaux du Centre PasSage 41, sis au chemin de la Gradelle.

Prévention canicule

Depuis plusieurs années, la Commune de Chêne-Bougeries fait partie du dispositif cantonal en lien avec la prévention de la canicule du Service du médecin cantonal. Les personnes de 75 ans et plus résidant à domicile peuvent s'annoncer auprès du Service social et bénéficier d'un contact ou d'un suivi plus régulier lors d'alertes en cas de canicule émises par le Département de la sécurité, de l'emploi et de la santé.

Sortie des Aînés

Les Autorités de la Ville de Chêne-Bougeries ont offert aux seniors de la commune une sortie à Annecy qui a débuté par la visite des jardins secrets de Vaulx, en Haute-Savoie.

Ainsi, le 10 septembre 2019, après cette visite, les aînés ont été invités à prendre le repas à l'Impérial Palace d'Annecy. Après une balade digestive au bord du lac, les cars sont repartis pour Genève.

La visite des jardins le 26 septembre a précédé le repas des aînés sur le bateau « Le Libellule ». Durant l'après-midi, les seniors ont pu profiter du beau temps pour flâner dans les ruelles de la vieille ville.

Ces deux sorties ont rassemblé 412 personnes.



Sortie des Aînés
2019 - Annecy

Transport bénévole à Chêne-Bougeries

Créé en 2016, le service de transport destiné aux aînés de la commune s'inscrit dans une démarche bénévole et solidaire. Piloté par le service social, il répond à un besoin d'accompagnement et de transport lorsque la famille et les proches ne peuvent pas toujours aider, grâce à une équipe de bénévoles dynamique et motivée. Les transports effectués sont essentiellement liés à des rendez-vous médicaux. Les besoins en transports sont annoncés une semaine à l'avance, ceci afin de coordonner les demandes avec les disponibilités des bénévoles.

Visite des personnes âgées et isolées à domicile

Le Conseil administratif a signé une convention de partenariat avec la Croix-Rouge genevoise, consistant à mettre en contact des bénévoles de la commune avec des personnes âgées isolées de Chêne-Bougeries. L'objectif consiste à rompre l'isolement des aînés grâce à des visites régulières effectuées à domicile et/ou, lorsque c'est possible et souhaité, grâce à un accompagnement adapté leur permettant de rejoindre une activité collective.

Plateforme d'associations des aînés de Genève

Depuis un an, la Commune de Chêne-Bougeries fait partie des observateurs de la PLATEFORME, dont elle participe aux séances plénières. La PLATEFORME réunit 44 associations actives dans divers domaines touchant aux aînés, ainsi que 22 observateurs dont certains services sociaux communaux : la Haute Ecole de travail social (HETS) et la Haute Ecole de santé (HEdS), les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG), l'Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD).

Distribution de pommes et de pommes de terre

Cette action consistait à son origine à offrir, semestriellement, des pommes et des pommes de terre aux retraités résidant dans les immeubles situés au chemin de la Chevillarde 9, au chemin du Pré-du-Couvent 1, ainsi qu'aux N^{os} 158 à 162 de la route de Malagnou.

Depuis 2015, cette action a été élargie aux ménages les plus modestes. Ainsi, les personnes bénéficiaires des prestations complémentaires et celles suivies par l'Hospice général peuvent s'inscrire à cette distribution. De plus, une information a été publiée dans le journal « Le Chênois » afin d'atteindre les habitants concernés.

Cette offre est limitée à 5 kilos de pommes et à 10 kilos de pommes de terre par foyer (exception pour la Fondation Phénix avec laquelle un partenariat est engagé). Les collaborateurs du service communal des Routes assurent la livraison des produits à domicile.

En 2019, 51 personnes et une fondation ont bénéficié de cette offre pour un total de 345 kg de pommes et 550 kg de pommes de terres distribués.

Ciné-Concert « Autrefois Genève »

Les aînés et les élèves en fin de cycle primaire ont pu assister le 17 octobre au ciné-concert « Autrefois Genève » à la salle communale. Les participants ont pu apprécier la rétrospective d'anciennes images de vie à Genève, accompagnées en musique par L'Orchestre de Chambre de Genève. Un goûter a été proposé à l'issue de cet événement musical.

« Dessine-moi un concert »

Michel Tirabosco a donné une représentation pour les aînés de la commune le mardi 31 janvier 2020, accompagné par son frère au dessin et par l'ensemble de cuivre et de percussions « Ab Libitum ». Ce concert a été précédé d'un café-croissants servi par des jeunes de Chêne-Bougeries et encadrés par les TSHM.

Manifestations diverses

Noël en faveur du Cœur des Grottes

« Au Cœur des Grottes » est un foyer d'hébergement avec accompagnement psychosocial, destiné aux femmes seules ou vivant avec leurs enfants, momentanément confrontées à une situation de précarité : difficultés familiales, violences conjugales, exploitation sur le lieu de travail, trafic d'êtres humains, difficulté d'hébergement, retour de l'étranger...

Chaque année, le bureau des affaires sociales organise, avec l'aide des collaboratrices du service technique communal, un repas de Noël en faveur de la Fondation « Au Cœur des Grottes ». 46 adultes et 22 enfants ont ainsi participé à la soirée du mardi 10 décembre 2019.

Le Père Noël est venu en personne remettre des cadeaux aux enfants et aux mamans, tandis que le magicien Patrick Waltrick et le duo musical The Pears ont assuré l'animation. Le service traiteur de l'Association Amala (Association multiculturelle d'alimentation d'ailleurs) a proposé un buffet iranien raffiné. En fin de soirée, les mamans et les enfants ont pu danser et chanter, accompagnés par le duo The Pears.

Plan de solidarité communal – COVID-19

Face à la propagation du coronavirus dans le monde entier et pour protéger tout un chacun, le Conseil fédéral a pris la décision de placer la population en semi-confinement du lundi 16 mars 2020 au 11 mai 2020.

Ce confinement a été accompagné de mesures strictes qui ont eu un impact certain sur les personnes déjà fragilisées par la maladie ou l'isolement. Le Département de la Cohésion sociale a donc prié toutes les communes de s'organiser afin de venir en aide aux populations vulnérables. Ainsi, un plan de solidarité communal COVID-19 en faveur des aînés a rapidement été mis en place dès le 17 mars 2020.

Le Service social a répertorié et coordonné les besoins des aînés, notamment pour la livraison de courses et les repas à domicile, le transport chez le médecin, la relève du courrier et des déchets et la balade des animaux de compagnie.

La Police municipale a été sollicitée pour les besoins liés à des retraits d'argent et les paiements.

Nous tenons également à souligner le formidable élan de solidarité qui a émergé de la part des particuliers. Des groupements de soutien se sont créés et les actions des bénévoles se sont multipliées. C'est grâce à cette immense mobilisation que nous avons pu mener à bien notre action au quotidien en faveur des aînés durant la période de confinement. Soyez toutes et tous remerciés pour la qualité de votre engagement !

CULTURE

Une offre culturelle toujours plus riche et variée

La saison 2019-2020 a été dense en événements culturels, ceci dans tous les domaines, visant à offrir à un public le plus large possible de nombreuses occasions de réunion et de divertissement.

Musique

Concert exclusif de **La Camerata Alma Viva** le samedi 15 juin 2019, intitulé « **B-Side** ». Unique sur la scène internationale, cette formation originale utilise des méthodes de travail révolutionnaires inspirées par les techniques de Quatuor, les échauffements de Théâtre, l'Improvisation, le QiGong, la Méditation, la Respiration, l'Art de l'Ecoute. Le public a donc pu s'initier avec les musiciens à ces diverses techniques, au fil d'un superbe concert qui mettait à l'honneur Mozart, puis Handel, Kabalewsky et Monti, avec des arrangements originaux du groupe, réalisés par le violoniste Eric Mouret.



La **musique classique** tient une place de choix à Chêne-Bougeries. L'été a débuté dans le magnifique écrin de verdure qu'est le Parc Stagni, du 3 au 6 juillet 2019. Quatre somptueuses soirées offrant un voyage autour du monde, à commencer par le concert de **L'Orchestre de Lancy-Genève**, « **Un parfum d'Andalousie sur des airs de tango** », accompagné de ses deux danseurs de tango, suivi du **Geneva Brass Quintet** et son « **Opéra, danses et autres délices** ». Puis, concert intimiste avec le duo guitare et violon, « **Tel père, tel fils** » brillamment joué par **Jad et Julian Azkoul**, et enfin la dernière soirée a été rythmée par l'ensemble **United Stings of Europe**, « **D'Oslo à Buenos Aires** », sous la direction de Franck Foncouberte et du magnifique soliste flûtiste Sebastian Jacot.

Jeudi 19 septembre 2019, clin d'œil à la Russie avec « **Les Russofolies de Nadejda** », concert dynamique et enjoué, interprété par Nadejda Utkina, Christine Regard, Micha Khazizoff et Lyudmyla Dutruel. Cette belle soirée s'est terminée par des danses et une petite kermesse sur le thème de l'Oudmourtie, la patrie de Tchaïkovski.



Camerata Alma Viva – samedi
15 juin 2019



Vórtice a présenté son spectacle chorégraphique « **Génération 27** », le jeudi 26 septembre 2019. Pour cette création originale de Maria Angeles Cuevas, danseurs, pianiste, violoniste, percussionniste et spécialiste en art digital ont uni leurs talents pour offrir une représentation empreinte d'émotions et de poésie; un voyage à travers le temps et l'esprit des penseurs qui ont marqué la « Génération 27 » au début du 20^{ème} siècle en Espagne.

Le Ciné-Concert « **Autrefois Genève** » fut un véritable voyage visuel et musical dans la Genève d'autrefois. Sur scène, en direct, **L'Orchestre de Chambre de Genève**, sous la direction de Philippe Béran, accompagné des écrans diffusant au fil des sons des photos et films d'archives de notre belle Genève. Cette magnifique collaboration entre les musiciens, Léman Bleu et la Fondation Autrefois Genève a également inspiré une représentation intergénérationnelle réunissant les aînés et élèves de 7P et 8P des écoles de Chêne-Bougeries.

Arrivés au terme de la saison culturelle 2019, et pour bien amorcer la suivante, **l'Orchestre Buissonnier** était au rendez-vous le 1^{er} janvier 2020 pour son très nombreux et fidèle public à l'occasion du **12^{ème} Concert de l'An**, placé sous la direction de Flavien Boy et Alexandre Mastrangelo au trombone.

« **Dessine-moi un concert...** », performance musicale et visuelle plus qu'inattendue, a eu lieu le vendredi 31 janvier 2020. **Michel et Tom Tirabosco**; deux frères aux parcours artistiques différents, l'un dessine, l'autre joue de la musique. Soudain, une idée se présente, les réunir sur scène. Accompagnés de l'ensemble **Ad Libitum**, Michel joue de la flûte de pan et Tom illustre en direct les airs enchantés. Succès au rendez-vous !



Dessine-moi un concert... avec Ad Libitum, Tom et Michel Tirabosco pour une performance musicale et visuelle – janvier 2020

Théâtre et danse

« **Dors-tu content Voltaire ?** » est une comédie théâtrale qui met en scène Voltaire, Emilie du Châtelet et son mari, Florent du Châtelet. Le superbe jeu des acteurs, Stéphanie Leclef, Aïssa Derrouaz et Alain Carré, accompagnés par la harpiste Julia Sallaberry, a su faire rire le public et donner une dimension toute particulière à cette pièce de théâtre résolument moderne et décalée, qui s'est jouée le mardi 4 juin 2019.



La Cie du Théâtre Mordoré a présenté, le 22 novembre 2019, un spectacle familial mis en scène par Sarah Gabrielle « **Les douze travaux d'Hercule (ou presque)** ». Cette comédie loufoque et trépidante autour de la mythologie grecque, dans laquelle Hercule nous montre comment il a su regagner son honneur perdu, a séduit petits et grands grâce au talent indéniable des comédiens, Joëlle Luthi, Alexis Consolato, Jacques Courtes, Alexandre Levasseur et Yan Richard.

Samedi 25 janvier 2020, le dîner-concert « **L'irrésistible charme du tango** » s'est joué à guichets fermés. Sur la scène, les quatre instrumentistes de l'ensemble **Terpsycordes** et le célèbre bandéoniste **William Sabatier** étaient prêts, pour un très beau moment de tango, grâce aux talents des danseurs **Anne Fatout et Alejandro de Benedictis**. La soirée a continué avec une initiation au tango pour le public, ravi de s'essayer à cet art difficile mais très ludique.



« L'irrésistible charme du tango »
- dîner-concert et initiation de
danse – janvier 2020

Expositions



Du 4 au 27 octobre 2019, l'Espace Nouveau Vallon a accueilli une exposition intitulée « **La Nature Habite en Ville** ». Cette exposition-jeu d'éveil culturel a été réalisée par Michel Delajoud, de l'Amusée à Annemasse. Véritablement interactive, elle a permis de croiser exemples urbains et artistiques afin de faire réfléchir le jeune public sur la place de l'homme dans sa relation ville/nature et du rôle que chacun peut y jouer. Grâce au travail particulièrement professionnel des équipes d'animation, bon nombre de classes de nos écoles primaires ont pu être accueillies, tout comme le grand public.

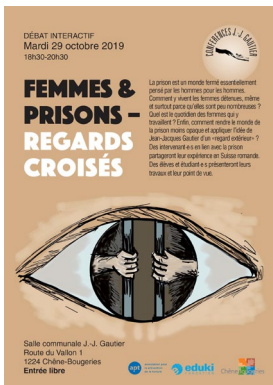
« **Editart : 50 ans d'édition, rencontres et dialogues** » célébrait ce magnifique jubilé à travers une superbe exposition qui a eu lieu à l'Espace Nouveau Vallon dès le 13 mars 2020. Plus qu'une exposition, c'est une réelle rétrospective des plus grandes œuvres représentant une mosaïque de gravures et d'éditions originales illustrées par des peintres et des poètes contemporains. Félicitations à Dolores et Orlando Blanco, fondateurs d'Editart, qui ont consacré leur vie à cette passion.



Exposition « Editart : 50 ans d'édition, rencontre et dialogues » - Espace Nouveau Vallon, mars 2020

Conférences

Dans le cadre des conférences Jean-Jacques Gautier, qui traitent depuis des nombreuses années du thème des droits humains, le débat interactif « **Femmes et prisons – regards croisés** » a rassemblé, sous l'organisation de l'Association pour la Prévention de la Torture (APT), le mardi 29 octobre, plusieurs intervenantes pour échanger autour des problématiques liées au monde carcéral féminin. Comment vivent les femmes détenues ? Quel est le quotidien des femmes qui y travaillent ? Quelques questions ont permis de lancer cette soirée fort intéressante au cours de laquelle le public s'est beaucoup exprimé sur ce thème poignant.



Fêtes pour les enfants

L'année scolaire terminée, la **Fête des écoles** a eu lieu vendredi 28 juin 2019, sur le thème du « développement durable ». Tout était réuni pour que la fête soit belle et les enfants heureux durant cet après-midi consacré à eux seuls : maquillage, promenades à poney, carrousels, châteaux gonflables, glaces et goûters, et même brumisateurs et bombes à eau pour contrer la canicule.

Puis, c'est dans une salle comble que les autorités de la Ville de Chêne-Bougeries et la directrice de ses écoles, Mme Caroline Desjacques-Privato, ont pu accueillir les élèves de 7P et 8P, accompagnés de leurs parents et enseignants, au rythme des prestations sur scène des élèves en dernière année d'école primaire. Le cortège à travers le parc Sismondi et le parc Stagni était tout aussi festif. La soirée s'est poursuivie au son des fanfares puis de l'orchestre live « Vincent Kessi's Free Fellowship Band », tandis que les divers stands proposaient de la restauration en tout genre.

Pressés d'offrir des friandises aux enfants de Chêne-Bougeries, **Saint-Nicolas** et le Père Fouettard y ont fait halte, le vendredi 6 décembre 2019. Après un beau cortège aux flambeaux et quelques chants entonnés par le chœur Arte Musica, entourées des autorités communales, les familles ont dégusté la soupe et les marrons tandis que d'autres se faisaient photographier avec Saint-Nicolas.

Pour sa 17^{ème} édition, le **festival Marionnettes & Cie** avait réservé un très beau programme pour le week-end des 7 et 8 mars 2020. Quatre spectacles à découvrir pour les enfants dès 2 ans, mais aussi un parcours de la marionnette placé sous le thème « Le Royaume des mers », comprenant divers ateliers pour découvrir, en bricolant et en manipulant, le monde de la marionnette. Collaboration une fois de plus très réussie avec la Cie des Croquettes.



Fête des Promotions 2019 -
vendredi 28 juin

Manifestations officielles



La **fête nationale**, organisée à tour de rôle pour les Trois Chêne par les communes concernées a eu lieu à Chêne-Bougeries en 2019. Dès 18h00, c'est sous un soleil estival que des milliers de personnes se sont rassemblées dans les parcs Stagni et Sismondi pour prendre part aux festivités. Jeux pour les enfants, apéritif accompagné en musique par La Lyre de Chêne-Bougeries, ont immédiatement donné le ton à la fête. La cérémonie officielle, présidée par Jean Locher, Maire, a été animée par l'allocution de l'invité d'honneur, M. Alain Geiger, entraîneur du Servette FC et ancien joueur de l'équipe nationale suisse, puis du Chant patriotique brillamment interprété par Sabine Matouch et La Lyre de Chêne-Bougeries. Raclettes, saucisses, grillade, et desserts ont su rassasier tous les appétits, rythmés par les animations musicales de Miss Helvetia, jodleuse, Adamo Häller, accordéoniste et Robert Scotton au cor des Alpes, qui ont séduit le public grâce à leur enthousiasme ! C'est la nuit à peine tombée que le cortège illuminé de lampions a conduit les participants jusqu'aux abords de la place Colonel-Audéoud pour assister au magnifique spectacle pyromélodique qui a illuminé notre ciel pendant plus de trente minutes, sous les yeux émerveillés de tous. Le grand bal de l'orchestre Juxebox Heroes a accompagné jusque tard dans la nuit le public encore sous le charme de la soirée

L'année 2020 débutant, les autorités communales ont eu le plaisir de convier à la salle communale Jean-Jacques Gautier, le mardi 7 janvier 2020, les corps constitués, associations et personnes nouvellement installées dans la commune ainsi que les nouveaux citoyens, pour le traditionnel **Apéritif des Vœux**, animé en musique par l'Harmonie La Lyre de Chêne-Bougeries.



Fête nationale 2019 : M. Alain Geiger, invité, les membres du Conseil administratif des Trois-Chêne.

Collaborations intercommunales

L'Orchestre des Trois-Chêne, dirigé par Arturo Corrales, a offert le dimanche 10 novembre 2019 un magnifique concert intitulé « Rêves d'hiver ». Des œuvres de Tchaïkovski, Sturzenegger et Dvorák ont enchanté le nombreux public.



TERRITOIRE

Plan directeur communal 2030 et Plan directeur des chemins pour piétons

Depuis 2017, la Commune élabore son Plan directeur communal. Initialement prévu comme une mise à jour du document de 2009, adopté par le Conseil municipal mais non approuvé par le Conseil d'Etat, ce document comprendra bon nombre d'ajouts concernant notamment la stratégie d'évolution de la zone 5.

34 séances de travail impliquant des membres du Conseil municipal, en particulier de sa commission Territoire, ont eu lieu au cours des trois dernières années. L'Association des intérêts de Conches (AIC), Pro-Ermitage et Rigaud-Montagne ont également été rencontrées à deux reprises dans le cadre d'ateliers afin de recueillir leurs observations, mais surtout d'entendre le « génie » local pour corriger, affiner et modifier le document de travail.

Ces deux ateliers ont avant tout permis d'associer pleinement ces trois associations au processus en cours, lesquelles se sont au demeurant félicitées de cette initiative communale.

Suite à sa présentation, lors de la séance du Conseil municipal du 4 avril 2019, le projet de Plan directeur communal a été transmis, au courant de l'été 2019, à l'Office de l'urbanisme dans le cadre d'une procédure de consultation technique auprès de tous les services et offices cantonaux concernés.

Le 2 décembre 2019, l'Office de l'urbanisme a transmis à la Commune la synthèse des préavis de l'ensemble des services et offices consultés, soit 12 entités et 2 commissions cantonales.

Cette synthèse regroupe environ 102 remarques, dont 79 représentant des modifications mineures à intégrer au projet, 10 concernant des clarifications et des demandes de compléments à apporter, 7 ne nécessitant pas de réponses particulières, 5 appelant à une réponse coordonnée et une demandant des précisions. A la suite d'une rencontre avec l'Office de l'urbanisme, seule une divergence concernant la route de Malagnou demeure.

En effet, il est souhaité que cet axe revête à l'avenir un caractère plus urbain et moins routier, une telle approche contredisant les intentions de l'Office cantonal des transports qui privilégie cet axe primaire comme pénétrante de l'agglomération.

Concernant le processus d'élaboration du PDCom 2030, la Commune est aujourd'hui prête à lancer le processus de consultation publique sur la base d'un document de planification directrice communale finalisé. Cependant, le processus en cours, lequel a nécessité davantage de séances de travail et davantage de modifications sur demande du Conseil administratif que ce qui était prévu initialement, a pratiquement épuisé les ressources financières de l'enveloppe du crédit d'étude dédiée à l'élaboration du Plan directeur communal. Afin de mener à bien le projet dans des conditions professionnelles, le Conseil municipal devra se prononcer sur le besoin d'un nouveau crédit d'étude pour la finalisation.

Un changement de législature intervenant en cours de processus, il s'agit par ailleurs plus de tenir compte des changements de composition du Conseil administratif et du Conseil municipal de la Commune de Chêne-Bougeries, qui nécessiteront, au minimum, des présentations complémentaires permettant au Délibératif communal de prendre connaissance du document et qui pourraient appeler des modifications plus substantielles si les autorités l'estimaient indispensable.

Peu perceptible depuis l'extérieur, la première phase des travaux, pour lesquels le Conseil municipal a voté un crédit de CHF 9'835'000.- TTC, a nécessité :

- 450 m³ de béton
- 1'300 m² de panneaux en bois pour les planchers
- 32 m² de bois pour la structure de ces derniers
- 12 m³ de bois pour charpente
- 50 tonnes d'acier pour les armatures
- 4 tonnes d'acier profilé

Concernant plus particulièrement les bâtiments, les principales interventions suivantes ont été réalisées depuis l'ouverture du chantier; dans le cadre duquel 17 soumissions ont été adjudgées :

21, rue de Chêne-Bougeries

- dépollution (amiante – plomb et PCB) et démolition de l'ancien bâtiment
- réalisation d'un sous-sol et reprise en sous-œuvre sous les N^{os} 19 et 23
- réalisation d'un drainage et mise en place de cuves et pompes de relevage pour les eaux usées et les eaux de drainage
- création d'un canal technique alimentant, depuis le sous-sol, les bâtiments situés aux N^{os} 23, 25 et 27 en eau, électricité et chauffage
- construction de 5 niveaux (s.-s. + r+4), avec en parallèle la mise en place des services chauffage, ventilation, sanitaire et électricité.

23, rue de Chêne-Bougeries

- dépollution (amiante – plomb et PCB) et démolition partielle des étages jusqu'à la toiture
- creuse pour la mise en place du nouveau complexe de dalles, comprenant drainage et isolation
- réalisation d'un canal technique
- réalisation de murs voiles au centre de l'immeuble (squelette structurel du bâtiment)
- mise en place de nouveaux planchers en bois
- mise en place des divers services.



Création d'une porte pour les futures chambres d'étudiant – rue de Chêne-Bougeries 25

25, rue de Chêne-Bougeries

- dépollution (amiante – plomb et PCB) et purge des éléments n'ayant pas de valeur patrimoniale
- dépose et stockage en vue d'une restauration ultérieure des éléments ayant une valeur patrimoniale
- réalisation d'un sous-sol commun au bâtiment adjacent sis au N° 27 et travaux de reprise en sous-œuvre sous les bâtiments situés aux N°s 23 et 27
- mise en place d'un nouveau complexe de dalles, comprenant, drainage, isolation et dalle
- démolition successive des planchers.

27, rue de Chêne-Bougeries

- dépollution (amiante – plomb et PCB) et purge des éléments n'ayant pas de valeur patrimoniale
- dépose et stockage en vue d'une restauration ultérieure des éléments ayant une valeur patrimoniale
- changement et renforcement des plancher en bois
- agrandissement du sous-sol existant et travaux de reprise en sous-œuvre sous le bâtiment sis au N° 27 et connexion avec le sous-sol du bâtiment situé au N° 25.

Toutes ces interventions ont nécessité, de par l'intrication des divers bâtiments, une coordination permanente entre les architectes, les ingénieurs civils, les entreprises et le service du Territoire, afin de trouver et valider diverses solutions techniques alternatives à celles initialement prévues en fonction de l'état d'avancement du chantier.



Ouverture d'une trémie – rue de Chêne-Bougeries 27

Ce chantier est un test grandeur nature pour la seconde phase de rénovation / reconstructions de la partie nord-ouest du village, dont le projet est en cours de finalisation depuis le vote, lors de la séance ordinaire du Conseil municipal du 20 juin 2019, d'un crédit d'étude d'un montant de CHF 2'100'000.-. Ce dernier concerne la réalisation et la dépose d'une demande d'autorisation de construire pour les immeubles situés aux N^{os} 5, 7, 9, 11, 13 et 15 de la rue de Chêne-Bougeries, 6, 8 et 10 du chemin du Pont-de-Ville et 2, du chemin De-La-Montagne.

Le projet lié aux chantiers B+C est issu d'un concours d'architecture SIA 142 lancé en octobre 2018. Présidé par M. Stendardo du bureau d'architecture 3BM3, le concours a permis de sélectionner parmi 11 propositions le projet lauréat nommé « La Maison enchantée ».



Image issue du projet « La Maison enchantée », bureau Personeni & Raffaele Architectes.
Vue depuis le futur espace public intérieur.

La rénovation / reconstruction du Village de Chêne-Bougeries va doter la Commune de 36 nouveaux logements, dont 6 chambres pour étudiants, de 8 arcades commerciales, ainsi que de 2 restaurants dont la réouverture de l'historique « Café de la Fontaine » situé au N° 27, rue de Chêne-Bougeries. De plus, des espaces pourront être mis à disposition des associations.

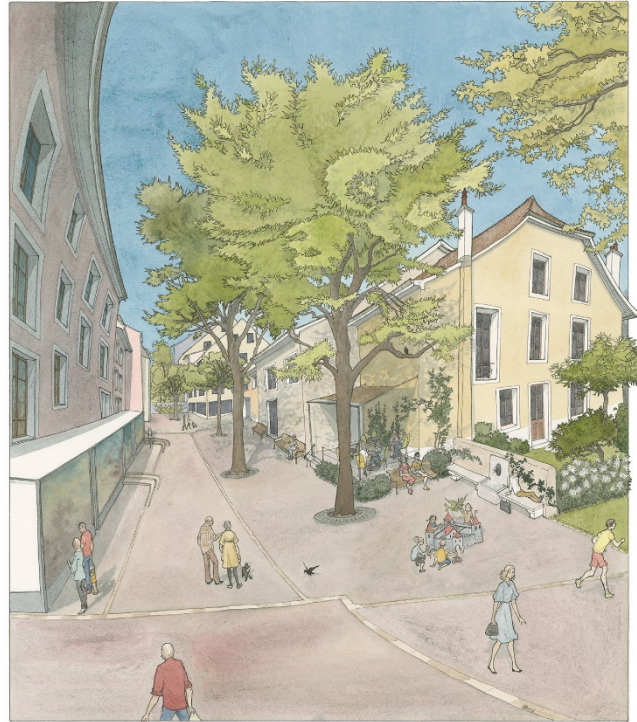
La vision urbanistique du village de Chêne-Bougeries ne se traduit pas uniquement par les chantiers de rénovations/reconstructions évoqués précédemment. En effet, un projet d'aménagement des espaces publics est en cours de réflexion avec les différents autres propriétaires de l'îlot. Ce futur espace public permettra de lier les bâtiments entre eux afin de donner une nouvelle identité au quartier.

Avec la récente rénovation de la rue de Chêne-Bougeries, entreprise par le Canton, ce quartier jouira d'une vraie qualité urbaine, avec commerces et restaurants de part et d'autres de la rue, offrant une diversité de services de proximité non seulement pour les habitants du quartier mais également pour les personnes de passage.



Image issue du projet « La Maison enchantée », bureau Personeni & Raffaele Architectes.

Vue depuis le haut de la rue de Chêne-Bougeries



Illustrations réalisées par l'artiste Marion Jiranek

Procédures de planifications de logements dans la commune

Plan localisé de quartier Chevillarde – Jules-Cougnard - PLQ 29'978-511

Une procédure de classement a été initiée le 23 janvier 2019, à la demande de l'association Action Patrimoine Vivant, concernant le bâtiment N° B27 et ses dépendances (bâtiments B28, B29 et B30) situés dans le secteur de la Chevillarde. Le refus du Conseil d'Etat d'y donner suite a fait l'objet d'un recours par cette même association.

La demande de démolition, actuellement en force, fait également l'objet d'un recours demandant la restitution de l'effet suspensif, ceci jusqu'à droit connu concernant la demande de classement citée. Ce dernier ayant été accordé, aucuns travaux de démolitions ni aucun abattage d'arbres (en lien avec les démolitions et les futures constructions) ne peuvent débiter tant que les tribunaux n'auront pas statué.

Pour rappel, la parcelle N° 491 a fait l'objet de discussions intenses au cours des dernières années, aboutissant à un projet de PLQ adopté le 28 février 2018. Quelques modifications ont été effectuées suite à la procédure d'opposition, sans pour autant remettre fondamentalement en cause le projet initial.

Plan localisé de quartier Rigaud-Montagne

Suite à la votation populaire du 4 mars 2018, les projets de modification de zone (MZ) et de plan localisé de quartier (PLQ) poursuivent leur mue.

Ce secteur, urbanistiquement très sensible, concentre l'attention des riverains et des autorités communales, lesquelles ont demandé au Canton de lancer une procédure de modification de zone pour passer en zone de verdure. Entrant en contradiction avec la volonté cantonale de promotion du logement, cette demande n'a pas abouti.

Cependant, le processus d'élaboration du PDCom, véritable outil de communication entre les autorités concernées, les riverains, les associations de quartier, le comité référendaire et les propriétaires pourrait permettre de renouer le dialogue.

Planification territoriale 2014 / 2025

D'ici à 2025, le nombre de logements réalisés à travers diverses planifications directrices amorcées en 2014 devrait s'élever à 2'673 correspondant à environ 5'358 habitants supplémentaires en onze ans. A ce jour, 1'030 de ces 2'673 logements ont été construits.

Concernant le nombre de logements réalisés en 5^{ème} zone, une augmentation continue peut être constatée depuis 2013. En effet, environ 250 logements ont été construits au cours des sept dernières années, ceci sans aucune planification directrice, ce qui ne manque pas de susciter d'importants questionnements en matière de gestion du territoire.

Cela étant, depuis le 28 novembre 2019, et tant que les communes ne sont pas dotées d'un Plan directeur communal (PDCoM) associé à une stratégie d'évolution de la 5^{ème} zone, l'Etat n'accorde plus de dérogations pour les projets de densification en zone 5 au sens de l'article 59 al.4 de la loi sur les constructions et les installations diverses (LCI), lequel permet de densifier au-delà d'un indice d'utilisation du sol (IUS) de 0.30 sous certaines conditions.

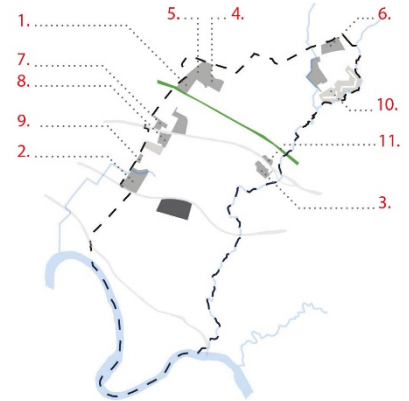
A noter que l'élaboration du PDCoM de Chêne-Bougeries est à un stade très avancé, et que la mise en phase test de sa stratégie d'évolution de la 5^{ème} zone est en cours depuis juin 2020.

Planification territoriale 2014/2025

Au total : 2'673 logements dans des ensembles collectifs,
en plus des demandes définitives en 5e zone (villas contiguës ou individuelles)

Logements récemment livrés 1'030 logements

1. Pré-Babel + Pré-Babel 3
2. Hauts de Malagnou
3. Bessonnette
4. Nouveau Prieuré
5. Pré du Couvent
6. Rigaud-Nord
7. Falletti - Puthon
8. Jules-Cougnard



Chantiers en cours

197 logements

9. Odier - Chevillarde
10. Surélévation Montagne
11. Village - Chantier A

Planification en force

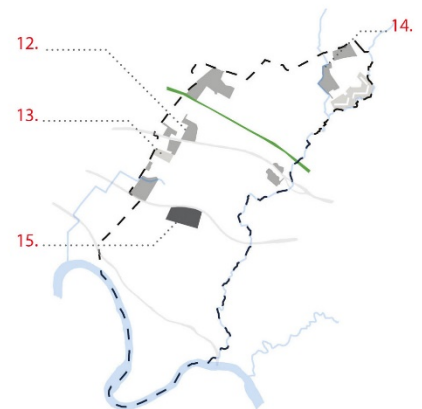
431 logements

12. Challendin
13. Chevillarde - Jules-Cougnard / parcelle 491

Planification avancée

1'015 logements

12. Village - Chantier B + C
14. Rigaud - Montagne
15. Malagnou - Paumière



1

2

Autorisations de construire

71 demandes en autorisation de construire ont été traitées par le Conseil administratif durant la période comprise entre le 1^{er} juin 2019 et le 31 mai 2020, soit 46 dossiers de moins que durant l'année précédente. Il convient encore de préciser qu'un dossier peut être traité à plusieurs reprises si ce dernier subit des modifications nécessitant un nouveau préavis communal.

Cette baisse s'explique principalement pour deux raisons. La première étant le moratoire en matière de dérogations concernant la densité en zone 5, entré en vigueur le 28 novembre 2019. La seconde est liée au fort ralentissement des activités économiques ainsi qu'au rythme du traitement administratif des dossiers en cours en raison de la pandémie Covid-19.

Le tableau ci-dessous indique la nature des préavis formulés par la Commune.

Préavis favorable	Préavis favorable sous réserve	Demande de complément	Préavis défavorable	Pas de préavis communal
20	20	7	25	0
27.8%	27.8%	9.7%	34.7%	0%
65.3%				

Le tableau suivant indique le type des dossiers traités dans le cadre des préavis communaux.

Demande préalable	Demande définitive	Procédure accélérée	Demande de démolition
3	56	1	12
4%	78%	1.5%	16.5%

Le tableau ci-dessous détaille le type de demandes définitives (DD)

Art. 59. Al.4 LCI	IUS inférieur à 0.3	Liées à un PLQ	Divers
29	6	5	16
52%	10.7%	9%	28.3%

Plus de 50% des demandes définitives concernent des demandes de dérogations selon l'art.59 al.4 LCI. Sur ces 29 demandes, 16 ont fait l'objet d'un préavis défavorable, 6 ont fait l'objet de conditions ou demandes de modifications du projet, 6 de préavis favorables et d'une demande de compléments.

Au total, 22 dossiers ont fait l'objet d'observations car jugés non compatibles avec le caractère, l'harmonie et l'aménagement du quartier, conditions justifiant l'octroi d'une éventuelle dérogation à l'IUS selon l'art. 59 al.4 LCI.

ENVIRONNEMENT

Assainissement du bruit

Conformément à l'Ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB), la Ville de Chêne-Bougeries a réalisé diverses études permettant de déterminer quels sont les axes routiers contribuant notablement au dépassement des valeurs limites d'immission.

Ainsi, les axes routiers relevant du domaine public communal et devant faire l'objet de la procédure d'assainissement cantonale sont :

- le chemin De-La-Montagne sur un tronçon de 1.426 kilomètre
- la route Jean-Jacques-Rigaud sur un tronçon de 1.050 kilomètre
- le chemin de la Gradelle sur un tronçon de 0.465 kilomètre
- le chemin de Grange-Canal sur un tronçon de 0.488 kilomètre
- le chemin de la Chevillarde sur un tronçon de 0.616 kilomètre
- le chemin Grange-Falquet sur un tronçon de 0.841 kilomètre.

À cet égard, il convient de relever que, conformément aux dispositions contenues à l'article 16 de l'OPB, l'ensemble des coûts liés aux assainissements à envisager seront à charge de la Commune.

Les études d'assainissement ont été menées suivant la procédure cantonale définie par le Règlement sur la protection sur le bruit et les vibrations (RPBV K 1 70.10). Ces études doivent, en premier lieu, établir un diagnostic complet qui présente les charges de trafic et mesures du bruit à l'état actuel, puis élaborer diverses hypothèses quant à l'état futur, soit à l'horizon 2035. Ce diagnostic sera ensuite présenté à la Commission interdépartementale pour le suivi des projets d'assainissement du bruit des routes (PRASSOB), laquelle validera la liste des axes à retenir.

Au vu des délais impartis par la Confédération, le Conseil municipal avait voté, lors de sa séance du 25 mars 2015, par 12 voix pour, 3 voix contre et 6 abstentions, un crédit d'étude et financement d'un montant de CHF 108'000.– TTC, visant à établir un programme d'assainissement du bruit routier sur divers axes relevant du domaine public communal; étude dont la seconde étape a consisté à établir un diagnostic complet au niveau de la mobilité sur l'ensemble du réseau routier communal, en consolidant et validant auprès des autorités cantonales les diverses hypothèses retenues.

La troisième étape de cette étude a consisté, pour chaque axe identifié comme à assainir, à proposer des mesures d'assainissement à la source, puis sur le chemin de propagation, en modélisant l'effet de ces mesures au droit des locaux à usage sensible au bruit situés le long de l'axe à assainir, tout en identifiant d'éventuels dépassements résiduels. Il s'avère in fine que des mesures d'assainissement à la source suffisent. Ces dernières consistent en la pose d'un revêtement phono-absorbant. Suite aux commissions PRASSOB, tous les projets d'assainissement ont été validés, étant toutefois précisé qu'il sera procédé à des réaménagements sur la route Jean-Jacques Rigaud, ainsi que sur le chemin de Grange-Canal et sont liés à des projets de réaménagement.

Inventaire cantonal des arbres isolés

La Ville de Chêne-Bougeries participe depuis 2011 à la mise à jour de l'Inventaire cantonal des arbres isolés (ICA). Ce programme, mené par les Conservatoire et Jardin botaniques de Genève (CJB), a permis le recensement de près de 300'000 arbres dans le canton.

Les données de cet inventaire commencé en 1976 à Genève doivent être régulièrement actualisées, afin d'évaluer notamment la valeur patrimoniale et l'état sanitaire des arbres. Entre septembre 2015 et septembre 2018, Chêne-Bougeries disposait d'un collaborateur à 50% chargé de l'observation du territoire et de la biodiversité, dont le travail a permis la réactualisation des données des secteurs situés de part et d'autre de la route de Chêne.

Sentier nature

Le « Sentier nature de Chêne-Bougeries » est né d'une initiative de la Commission Nature et Environnement, qui souhaitait contribuer à renforcer le lien entre les habitants et la nature qui les entoure, au travers d'un projet à forte valeur écologique destiné principalement aux enfants. Le principe d'un projet participatif réalisé en collaboration avec les écoles primaires de la commune a convaincu le Conseil Municipal, qui a voté à l'unanimité un crédit d'investissement de CHF 92'500.- TTC lors de sa séance ordinaire du 16 mai 2019.

Durant l'année scolaire 2018-2019, les élèves de cinq classes primaires, entre la 4P et la 8P, ont travaillé sur différents thèmes floristiques et faunistiques permettant de les sensibiliser à l'importance de la promotion de la biodiversité. Leur travail en classe, effectué en collaboration avec des enseignants et un mandataire spécialisé en environnement et botanique, a permis de créer la matière première (dessins, explications, petits jeux) de 10 panneaux didactiques sur des thèmes tels que les corridors biologiques, la vie du sol, les haies ou encore les abeilles et les mares.

Au début du mois de mars 2020, ces panneaux ont été installés le long de trois « boucles » propices à la balade, réparties du nord au sud du territoire communal. Ces trois parcours sont balisés par un marquage au sol à l'effigie d'un écureuil, animal-symbole du Sentier Nature de Chêne-Bougeries. Pour guider les promeneurs et donner des informations complémentaires sur le sentier et la commune, un flyer a été édité et mis à disposition du public à la Mairie et sur le site Internet communal.

La Commune de Chêne-Bougeries a profité de la réalisation du Sentier nature pour installer – en première romande ! – un BatSpot, qui permet de rendre audibles les ultrasons des chauves-souris.

Une inauguration était prévue le samedi 21 mars, faisant la part belle aux animations pour les enfants, mais elle a malheureusement dû être annulée en raison des mesures sanitaires nécessaires à la lutte contre la pandémie de Covid-19.



BatSpot - Conches



Pollution lumineuse

La Commune de Chêne-Bougeries a commencé à travailler sur la question de la pollution lumineuse en 2018-2019. Elle a notamment organisé une conférence nature et environnement le 21 mars 2019 à la salle communale Jean-Jacques Gautier, animée par la Société Astronomique de Genève, ainsi que le Muséum de Genève, accompagnés d'une ingénieure éclairagiste de la Ville de Genève.

A cette occasion, la Commune a édité un « Guide de survie » sur la thématique de la pollution lumineuse, afin de sensibiliser sa population aux effets néfastes des halos lumineux sur la faune, notamment. Ce guide a été distribué à l'ensemble des ménages de Chêne-Bougeries et mis à disposition d'autres collectivités publiques sous licence Creative Commons (BY 4.0). Plusieurs communes genevoises ont depuis demandé à obtenir ce guide afin de pouvoir le distribuer à leurs habitants.



Par la suite, la Commune a participé à « La Nuit est Belle », une initiative transfrontalière mobilisant 152 communes du Grand Genève, qui ont éteint leur éclairage public dans la soirée du 26 septembre 2019. Chêne-Bougeries, en collaboration avec Chêne-Bourg, a organisé une animation dans le Parc Stagni, avec une conférence en plein air de M. Elliott Guenat, représentant de l'Association Dark-Sky pour la Suisse romande, suivie d'une collation. Des transats avaient été mis à disposition pour l'observation des étoiles.



Conférence Dark-Sky – La nuit est belle

Conférences nature et environnement



Selon le souhait de la Commission Nature et Environnement, deux conférences de sensibilisation aux questions environnementales sont organisées chaque année aux alentours des équinoxes de printemps et d'automne.

Le 10 septembre 2019, une conférence ayant pour titre « Crise de la biodiversité. Que peut-on faire dans nos jardins et sur nos balcons ? » a réuni environ 80 personnes à la salle communale. Le public a pu entendre les communications de grande qualité de nos intervenants :

- Dr. Claude Fischer, Professeur associé en gestion de la nature, hepia, et spécialiste en gestion de la faune
- M. Pierre-André Magnin, référent pour la Charte des Jardins.



Une conférence intitulée « Les pieds sur terre. Les sols et leurs enjeux : de la planète à la ville et au jardin » devait avoir lieu le jeudi 19 mars 2020, mais a malheureusement dû être annulée en raison des mesures sanitaires liées à la pandémie de Covid-19. Le public aurait dû pouvoir assister à une présentation des recherches du Groupe Sols et Substrats avec l'équipe du Professeur Pascal Boivin (hepia), ainsi qu'à une intervention de Mme Alicia Tanner, Cheffe de projet au Service du paysage et des forêts de l'OCAN.

Renseignements à la population

Le Service du territoire, de la qualité urbaine et de la biodiversité est également à la disposition des habitants de la commune pour toute question liée à l'arborisation et à la biodiversité. Les questions liées à l'arborisation sur domaine privé reviennent régulièrement et concernent directement les habitants, que ce soit pour des questions de sécurité ou de bon voisinage.

MOBILITÉS

Projets à l'initiative communale

Subvention pour l'achat de vélos à assistance électrique

La Commune a reconduit sa politique de subvention, initiée en 2012, pour l'achat de vélos à assistance électrique. Depuis 2018 et au vu du succès remporté par cette initiative, la subvention communale de CHF 250.- est allouée uniquement aux 50 premières demandes de l'année en cours.

Cart@bonus

Le Conseil administratif avait décidé en 2010 de proposer à la vente 100 cartes *Unireso* au tarif préférentiel de CHF 20.- au lieu de CHF 30.- aux habitants de la commune en âge AVS. Depuis le 1^{er} janvier 2015, le nombre de cartes a été augmenté de 20 unités.

Ainsi, 120 cartes sont désormais proposées mensuellement à la recharge. En effet, les Transports Publics Genevois (TPG), dans un souci d'innovation en lien avec la dématérialisation des titres de transport, ont décidé de remplacer depuis le début 2019 la cart@bonus par une nouvelle carte de paiement sans contact, nommée TPG-Pay.

Carte journalière « communes CFF »

Le Conseil administratif a également décidé de reconduire la vente de cartes journalières CFF 2^{ème} classe. Depuis le 1^{er} janvier 2018, le prix de la carte journalière a toutefois dû être augmenté de CHF 40.- à CHF 45.-.

Dix cartes « communes CFF » sont en vente chaque jour au guichet de la mairie, étant encore rappelé que depuis janvier 2013, les disponibilités desdites cartes sont visibles en direct sur le site Internet communal.

La rue de Chêne-Bougeries

Après plusieurs années d'interventions ponctuelles sur les réseaux SIG, les rails, la chaussée et les trottoirs, la rue était dans un très mauvais état.

Menée par la Direction générale du génie civil (DI), cette intervention hors norme, de par les moyens techniques et humains mis en œuvre, s'est déroulée sans encombre si l'on en considère la complexité et la volonté du Canton de réaliser ce chantier en seulement deux mois.

Des représentants des services communaux du Territoire et des Routes ont participé à toutes les réunions de chantier afin de remonter à la direction des travaux les demandes des habitants et les attentes de la Commune.

« **Mobilité
douce à
prix
réduits** »

Pour rappel, ce chantier, dont la durée a été quelque peu plus longue qu'initialement prévue, a consisté à reprendre intégralement la structure dédiée au tram dans le respect des normes relatives au bruit et à la propagation des sons solidiens (transmission des vibrations à travers le sol), à assainir la chaussée conformément à l'Ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB) par la pose d'un revêtement phono absorbant, ainsi qu'à déplacer et moderniser les réseaux en sous-sol.

La rue a également été réaménagée en surface, avec la création d'une piste cyclable en direction de la ville de Genève, le rééquilibrage des largeurs des trottoirs afin d'assurer une meilleure sécurité pour les piétons, la pose de bordures en granit et la réalisation d'une « dalle béton type ville de Genève ».

Pour le surplus, un dernier tronçon de trottoir sera réalisé à complétude du chantier de rénovation / reconstruction des bâtiments situés à hauteur des N^{os} 21 à 27 de la rue de Chêne-Bougeries.



Démolition de la structure du tram à l'aide d'une pelle mécanique de 100 tonnes

Planification cantonale

Axe Frontenex – des Communaux d’Ambilly à la place des Eaux-Vives

Le projet cantonal communément appelé « Axe Frontenex » est devenu plus concret avec la dépose en 2018 de l’autorisation de construire (DD 112’184) et les diverses séances publiques d’informations qui se sont ensuivies.

Au moment de la rédaction du présent rapport et selon le système de suivi administratif des autorisations de construire (SADconsult), l’instruction de cette DD est toujours en cours.

Pour rappel, ce projet vise à la création d’un axe BHNS (Bus à haut niveau de service), permettant de relier le futur quartier des Communaux d’Ambilly, situé sur le territoire de la Commune de Thônex, à la place des Eaux-Vives, en ville de Genève.

Ce concept de mobilité s’accompagne d’un projet de réaménagement de l’espace public permettant, entre autres, la création de bandes et pistes cyclables, l’élargissement des trottoirs, la plantation d’arbres, etc.

L’assainissement de la chaussée sera réalisé conformément à l’Ordonnance pour la protection contre le bruit (OPB); étant encore précisé que l’étude y afférente, pilotée par la Commune de Chêne-Bougeries, est achevée.

Les bus de cette nouvelle ligne seront a priori tous dotés de la technologie TOSA (trolleybus optimisation du système d’alimentation), développée en collaboration entre les TPG, l’Office cantonal de la promotion des industries et des technologies, les SIG et le groupe ABB.

Initialement prévu pour une mise en service entre 2020 et 2021, ce projet devrait être concrétisé entre 2022 et 2023.



Tracé de l’Axe Frontenex
Source cantonale

Route de Chêne

Au même titre que tous les autres axes cantonaux, la route de Chêne devra être assainie selon l'Ordonnance pour la protection contre le bruit. L'aménagement en surface de toute la largeur de l'axe sur le tronçon compris entre Grange-Canal et la rue de Chêne-Bougeries soit revu.

Le cœur du projet consiste à renforcer la qualité de l'espace public « rue » en réduisant le caractère routier de cet axe. Pour ce faire, il est prévu de :

- relocaliser deux, voire trois arrêts de tram, mettre aux normes les quais tout en envisageant par ailleurs la plantation d'arbres
- reprendre de l'intégralité de la structure dédiée au tram afin de respecter les normes relatives au bruit et à la propagation des sons solidiens à travers le sol
- traiter différemment les surfaces des voies de tram (bitume, pelouse...)
- créer des bandes/pistes cyclables tout en rééquilibrant la largeur des trottoirs

En plus de répondre aux enjeux et objectifs liés à la réduction des nuisances, ce projet intégrera un des objectifs du projet du PDCom, à savoir réduire les îlots de chaleur en végétalisant les axes majeurs afin de maintenir la température moyenne enregistrée sur le territoire communal à 3°C en dessous de celle prévalant en Ville de Genève.

A ce stade, l'étude se base sur plusieurs variantes, aucune d'elles n'est encore définie et toutes les options d'aménagements citées ci-dessus sont en discussion entre tous les partenaires, TPG, OCT, OGGC et le service du Territoire, de la qualité urbaine et de la biodiversité de Chêne-Bougeries.

Voie verte

Conçue sur un linéaire de 22 kilomètres, de Saint-Genis jusqu'au centre d'Annemasse, la Voie verte d'agglomération accueillera majoritairement un itinéraire dédié à la mobilité douce ; le tronçon CEVA s'inscrit dans cet aménagement régional concerté.

Depuis deux ans la Voie verte connaît un immense succès et est fréquentée par un nombre toujours croissant d'utilisateurs adeptes du vélo ou de la marche.

A l'initiative insistante de la Commune et dans le cadre d'une participation financière de cette dernière au coût des travaux, des aménagements complémentaires ont été réalisés aux croisements entre la Voie verte et les chemins De-La-Montagne et de Grange-Falquet. La mise en place de potelets, de marquages au sol et de panneaux explicatifs relatifs aux ordres de priorité ont indéniablement contribué à renforcer la sécurité de l'ensemble des usagers.

Par ailleurs, les accès à la Voie verte devraient être facilités grâce à la mise en place de diverses mesures de mobilité prévues dans le cadre du Plan directeur communal 2030 (PDCCom 2030) et du Plan directeur des chemins pour piétons 2030) PDPCP 2030 en cours d'élaboration depuis 2017 (cf. chapitre territoire – PDCCom 2030).

Léman Express

Une ligne à une voie avait été construite entre 1884 et 1888 afin de relier les Eaux-Vives à Annemasse. Plus d'un siècle plus tard, cette ligne, renommée Léman Express (LEX), est devenue le plus grand réseau ferroviaire transfrontalier d'Europe, ce dernier ayant au demeurant nécessité plus de 1,5 milliard d'investissements pour sa concrétisation.

Bien que n'ayant aucune gare ni halte située sur son territoire, Chêne-Bougeries a depuis activement participé aux travaux du groupe de suivi de ce chantier exceptionnel, les autorités communales ayant fait part, à réitérées reprises depuis 2017, de leurs vives préoccupations quant à la problématique des nuisances sonores affectant les riverains du pont ferroviaire de La Seymaz.

25'000 voyageurs par jour en moyenne utilisaient ce nouveau moyen de transport en janvier 2020. Ainsi, le Léman Express a réduit de manière significative la charge du trafic de transit sur les routes de Chêne, Malagnou et Florissant, toutes trois très utilisées par les pendulaires.

Pour plus d'informations sur l'actualité et les offres du Léman Express :

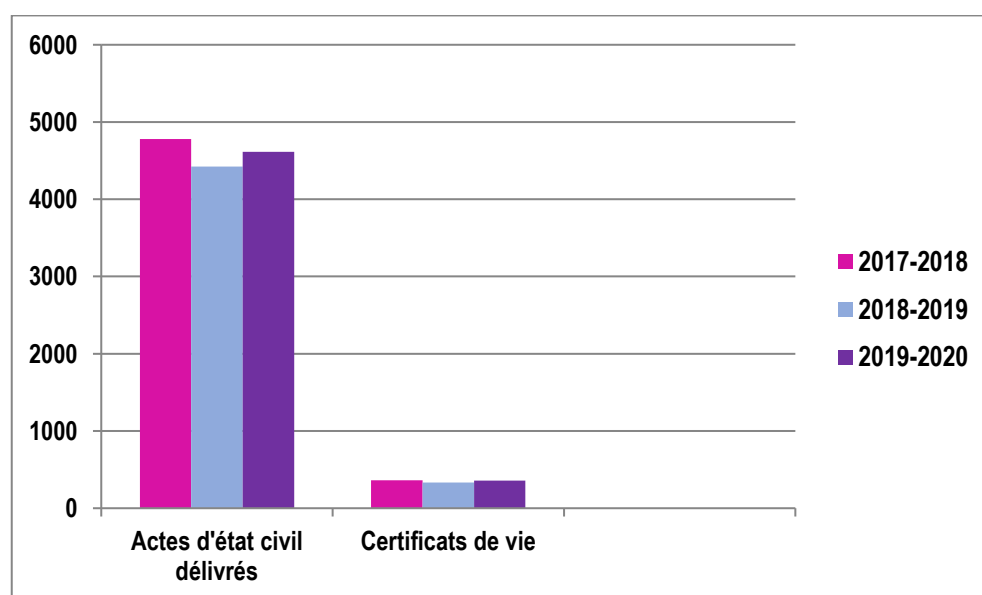
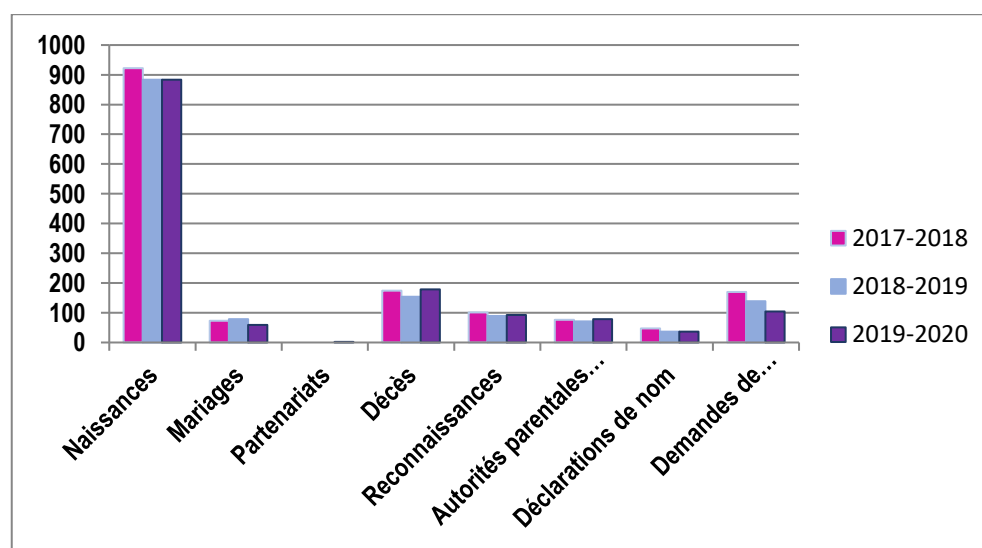
<https://www.lemanexpress.ch/fr/>

ETAT CIVIL

L'arrondissement en chiffres

Evénements survenus dans l'arrondissement

2019 - 2020	Chêne-Bougeries	Jussy	Presinge	Puplinge
Naissances	878	-	-	5
Mariages	53	1	-	5
Partenariats	2	-	-	-
Décès	163	-	13	2
Reconnaisances	88	-	-	4
Demandes de naturalisation	87	8	3	6



JEUNESSE

L'équipe TSHM Chêne&Co

L'équipe des Travailleurs sociaux hors murs Chêne&Co est composée de six animateurs socioculturels, d'une assistante socioéducative et d'un moniteur, pour répondre au mieux aux besoins et demandes sociales des jeunes âgés de 12 à 25 ans présents sur les communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Coligny.

La mission principale des TSHM consiste à s'insérer dans l'espace local en vue d'observer les réalités sociales, pour en témoigner, puis proposer diverses actions concrètes.

Ces dernières se réalisent en partenariat avec les jeunes en situation précaire et ont pour objectif de leur permettre de reprendre confiance en leurs capacités, de se sentir utiles, reconnus et soutenus, avec pour finalité de faciliter leur insertion sociale et professionnelle. L'observation et l'action sont intimement liées et se répondent mutuellement en s'appuyant sur un travail d'évaluation constant.

Cette belle équipe va néanmoins se réorganiser dans le courant de l'année 2020, suite à la nomination de Mme Sandrine Queiroga en tant que coordinatrice région pour la région Ville de Genève/Carouge et de M. Franck Jaffré en tant que coordinateur pour la région Rhône/Champagne.



L'équipe TSHM Chêne&Co : Karim Fatmi - Florence Hammer - Sandrine Queiroga, - Franck Jaffré - Lydia Lkherbane - Yacine Kerboua

Petits jobs et chantiers éducatifs

Le programme « petits jobs » permet, à travers la valorisation par le travail, une meilleure insertion sociale et professionnelle des jeunes. Il s'adresse prioritairement à des jeunes en rupture de formation, mais peut également intéresser des jeunes en situation de fragilité (prévention de la rupture), ou s'inscrire dans une démarche de soutien de projet, individuel ou collectif.

Pour les travailleurs sociaux, c'est un outil permettant d'entrer en relation avec les jeunes et d'entreprendre avec eux un travail d'accompagnement socio-éducatif correspondant aux besoins et aux ressources de chacun.

En 2019, ce sont plus de 1'262 heures qui ont été réalisées, en principe en présence d'un-e THSM par les jeunes en « petits-jobs » et en chantiers éducatifs dans la commune de Chêne-Bougeries, tels que le nettoyage des espaces publics, le tri des déchets lors des fêtes des Promotions et du 1^{er} août, l'entretien des vélos en libre-service, le nettoyage de la maison du 2, chemin De-la-Montagne, la préparation et le service d'apéritifs, la brigade des déchets, la tenue de stands durant le festival « Des-Chênés ». Ce nombre est en baisse par rapport à celui de l'année, en raison notamment de la cessation du programme.

On peut constater une baisse par rapport à l'année 2018, liée entre autres à la fin des vélos en libre-service « Velospot » et du ramassage des feuilles en période hivernale; le jeune en question ayant été engagé directement par la commune.



Chantier éducatif – création d'une terrasse en bois au 2, chemin De-La-Montagne

Lâche pas ton pote

Initiée en 2012, « Lâche pas ton pote » est une action de prévention et de réduction des conduites à risques, en relation avec la consommation d'alcool et de produits psychotropes, dans les parcs et espaces publics de Chêne-Bougeries et Chêne-Bourg.



Formée à cet effet, l'équipe de jeunes de « Lâche pas ton pote » délivre des messages de prévention à ses pairs, qui se réunissent dans les espaces publics et leur distribue des bouteilles d'eau, des fruits, des cendriers de poche, ainsi que des black boxes contenant messages de prévention et préservatifs, afin de limiter les conduites à risques, également sous l'angle de la sexualité. Dans le cadre de ses tournées, l'équipe du dispositif de « Lâche pas ton pote » sensibilise également les jeunes au respect des espaces publics et à la nécessité de ramasser leurs déchets.

Tout au long de l'année 2019 sur le territoire des communes de Chêne-Bougeries et Chêne-Bourg, pas moins de 440 heures de tournées de prévention ont été réalisées dans le cadre de ce programme, qui relève un changement auprès des jeunes, à savoir leur volonté de communiquer sur un plan plus global et non plus seulement sur des conduites à risque de « base ». Un besoin d'attention, d'intérêt à ce qu'ils sont, à ce qu'ils traversent et ressentent, et non pas uniquement à ce qu'ils font.

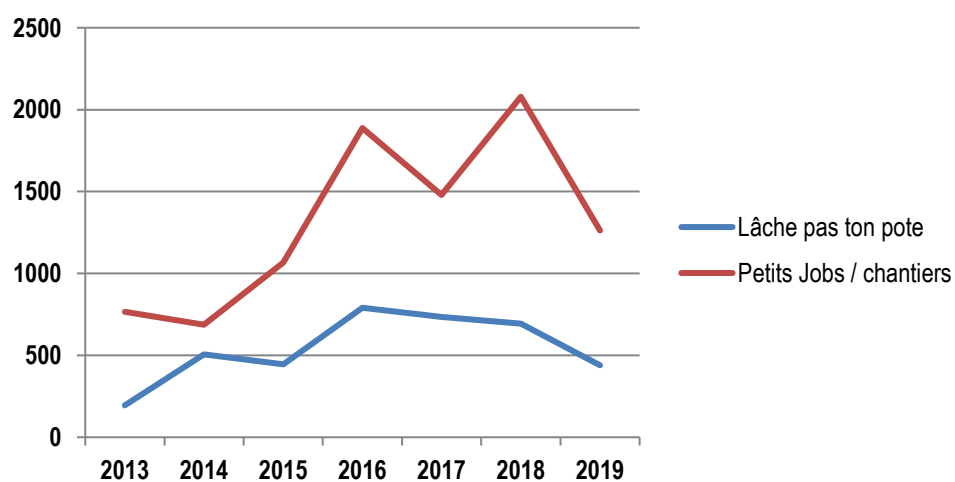
C'est dans cette dynamique que les interventions de l'équipe « Lâche pas ton pote » vont se diversifier, durant l'année 2020, pour se situer au plus près de cette réalité.



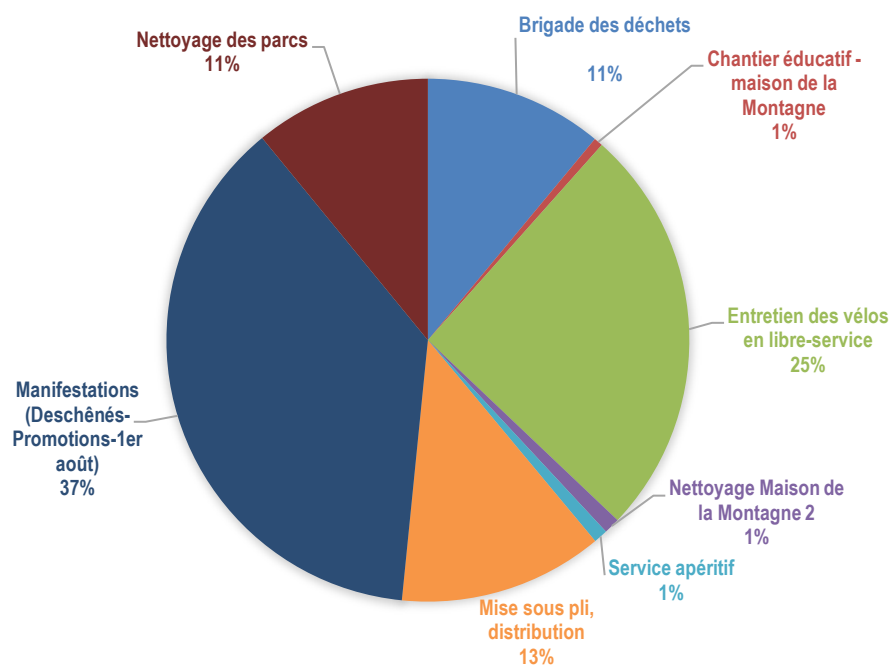
Animation d'un stand de prévention au Collège Claparède.

Prestations « jeunesse » en chiffres – évolution de 2013 à 2019

Types de prestation	Heures réalisées						
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
« Lâche pas ton pote » (Prévention par les pairs)	195	505.5	446	790.5	734.27	693.25	440
Petits jobs & chantiers éducatifs	766	687	1067	1888.5	1479.35	2078.75	1262.65



Répartition des heures – petits jobs et chantiers éducatifs



« Le Coin 2 la Rue » - La Maison du 2, chemin De-La-Montagne

Suite à la rénovation de l'ancienne maison de paroisse, située au N° 2, du chemin De-La-Montagne, précédemment louée et utilisée par la Croix-Rouge genevoise dans le cadre de son programme « logement pour jeunes », un projet de type « jeunesse-intégration » a été mis en place en janvier 2018 dans le cadre d'une affectation provisoire de ce bâtiment surnommé « Le Coin 2 la Rue ». Plus concrètement, il s'agit d'un projet proposant des solutions d'hébergement, neuf chambres dont deux de dépannage, à des jeunes âgés entre 18 et 25 ans, étudiants ou suivis par les Travailleurs Sociaux Hors Murs, afin de garantir une certaine mixité au dispositif.

A travers ces logements, la Ville de Chêne-Bougeries, en partenariat avec la FASe, a souhaité offrir aux jeunes :

- un cadre structurant et des conditions de vie favorisant la concrétisation/stabilisation de leur processus d'insertion et de prise d'autonomie
- un outil visant à favoriser le processus d'insertion socio-professionnelle de jeunes adultes, en servant de tremplin vers la formation et la qualification.

Parallèlement, l'association communale des jeunes aînés « Horizons Nouveaux » a intégré ce nouveau lieu de vie, favorisant la mise en place d'une dynamique intergénérationnelle.

Après deux années de fonctionnement, le bilan est des plus réjouissants. Ce sont en tout 11 jeunes, se trouvant pour certains en rupture de formation, en difficulté familiale, en situation de précarité et/ou en manque d'autonomie, qui ont pu bénéficier d'une chambre, moyennant un loyer mensuel compris entre CHF 300.- et CHF 600.-, selon sa dimension. Le taux de remplissage des chambres a été de 90% pour 2018 et de 79% pour 2019.

Outre l'accès à une solution d'hébergement, les jeunes ont bénéficié d'un accompagnement individuel par les TSHM de l'équipe Chêne&Co, afin de faciliter leur insertion sur différents plans : appui dans les démarches administratives, acquisition des savoirs de base, conseils en matière de santé, élaboration d'un projet personnel ou professionnel, recherche de formation ou d'insertion professionnelle, etc.



Photo archives communales -
Ancienne Maison paroissiale au
2, chemin De-La-Montagne

Le 2, chemin De-La-Montagne est donc devenu un lieu de transition, un espace intermédiaire, dans lequel ces 11 jeunes ont pu réfléchir aux moyens dont ils disposent, pour retrouver, plus ou moins rapidement, le chemin de l'emploi, du logement et/ou de la vie sociale, et ainsi construire leur autonomie.

Le bilan provisoire est le suivant :

- 5 jeunes se sont inscrits dans un parcours de formation
- 1 jeune a terminé son apprentissage et signé un CDI
- 3 jeunes ont décroché des emplois stables
- 1 jeune est en voie d'insertion (cours d'appui, recherche d'apprentissages, « petits jobs », etc.)
- 6 jeunes ont récréé des liens familiaux.

Les chambres dites « de dépannage » ont, quant à elles, accueilli 17 jeunes pour des séjours d'une durée de 13 à 54 nuits.

Le projet du 2, chemin De-La-Montagne est unique à Genève, puisqu'il s'agit d'un projet pilote. Son exemple donne envie à d'autres communes de réfléchir à ce type d'outil. « Le Coin 2 la Rue » est donc clairement un beau succès pour les différents partenaires qui l'ont initié.

Pour rappel, la présence de l'association de jeunes seniors, « Horizons nouveaux », avait permis en octobre 2018 de réaliser un très beau projet intergénérationnel; à savoir un raid de 10 jours au Maroc réunissant 12 jeunes, encadrés par les TSHM et accompagnés par cinq seniors.

Une belle expérience humaine qui ne s'est pas arrêtée là, puisqu'un nouveau projet a rapidement vu le jour. C'est ainsi qu'en juin 2019, 17 jeunes, encadrés par les TSHM, sont partis randonner autour du Mont-Blanc durant 10 jours, en effectuant en moyenne 17 km de marche par jour. L'association « Horizons Nouveaux » a soutenu ce voyage logistiquement.



Refuge de la Boerne (1395 m) – Trélechamps, Argentièrre

Festival DesChênés - 4^{ème} édition du 19 au 23 août 2019



« DesChênés » est le festival de la rentrée scolaire pour petits et grands, jeunes et moins jeunes des communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Cologny.

Entièrement gratuit dans le but de favoriser une réelle cohésion sociale, il est organisé en étroite partenariat avec les TSHM « Chêne&Co », la maison de quartier « Le Spot » de Chêne-Bourg, le centre de rencontres et de loisirs « Passages 41 » de Chêne-Bougeries, ainsi que la Ludothèque de Chêne-Bougeries et la plateforme « Animascience » du Mouvement de la Jeunesse de Suisse romande.

Possibilité est donnée aux familles d'inscrire leurs enfants, par le biais des écoles, à des après-midis de divertissement, jeux et activités scientifiques, encadrés par des moniteurs enthousiastes et compétents.

Le Festival « DesChênés » ne pourrait pas avoir lieu sans l'engagement des adolescents et jeunes adultes de la région, qui collaborent durant toute la semaine à son organisation, avec « DésChaînement », pour le bonheur de leurs cadets.

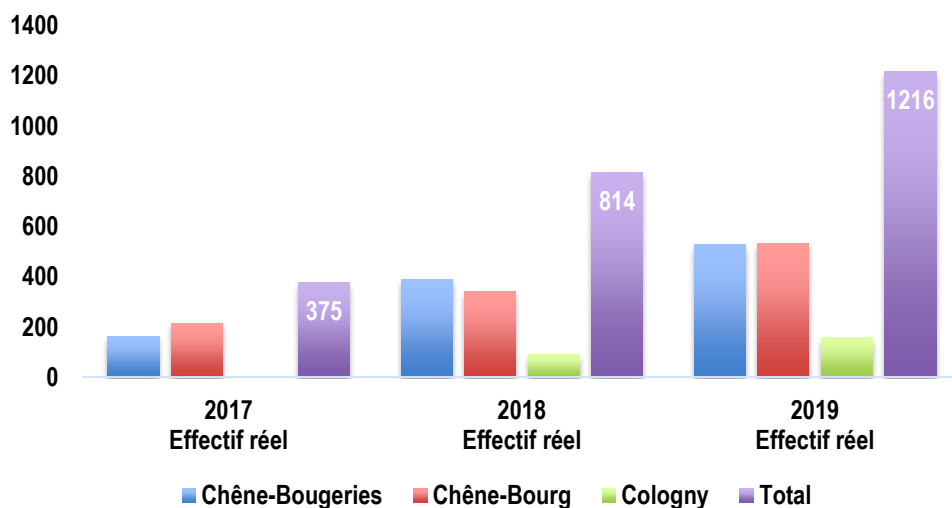
Pour sa 4^{ème} édition, le festival a été étendu à cinq jours, répondant ainsi à une demande des parents et enfants.

Malgré une météo quelque peu capricieuse les deux premiers jours, ce rendez-vous estival a été un grand succès, accueillant quotidiennement jusqu'à 270 enfants.

Un apéritif offert à la population le vendredi soir, en présence des sponsors et des autorités des trois communes, Mmes Marion Garcia Bedetti, Cristiana Juge et Christiane Nicollin, Conseillères administratives, a marqué la fin du festival.

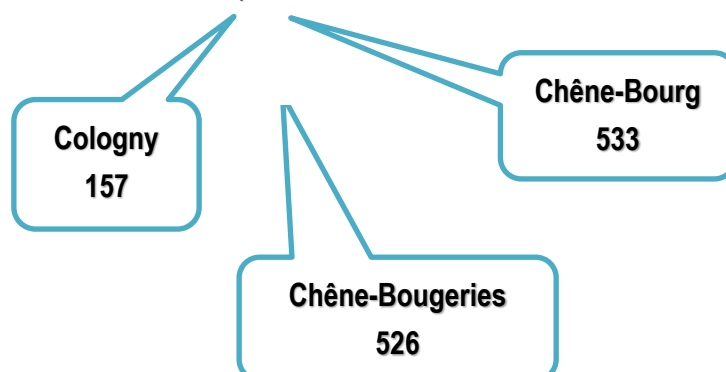
Un grand merci à l'ensemble des organisateurs et participants et toute notre reconnaissance aux nombreux sponsors qui ont contribué par leur soutien au succès de ce festival.

Evolution des inscriptions



Le festival DesChênes en chiffres – 4^{ème} édition du 19 au 23 août 2019

1'216 enfants présents sur la semaine



30 monitrices et moniteurs engagés pour l'encadrement

25 activités/animations

285 heures de petits jobs



MOBILITE

Démarche participative du secteur Sud - Quartiers de Conches et du Plateau de l'Ermitage

La démarche participative mise en place pour le secteur Sud de la Commune, initiée en 2016, avec la participation des associations des Intérêts de Conches (AIC) et de Pro-Ermitage a permis de proposer divers projets d'aménagements sur le chemin de la Colombe, sur le chemin de Fossard et sur l'avenue Gide.

Chemin de la Colombe

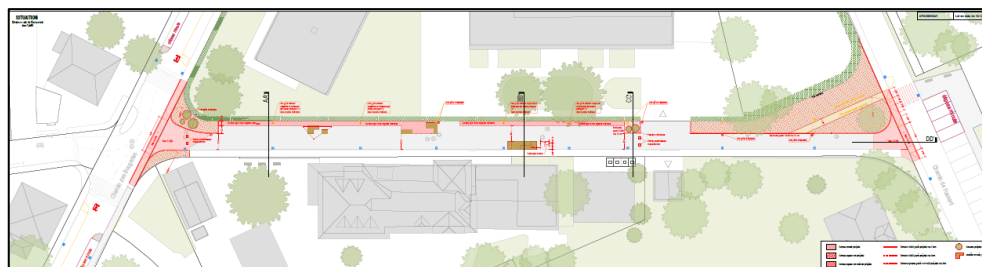
Le chemin de la Colombe fait partie de la zone 30 km/h de Conches. Pour rappel, un aménagement à l'essai d'une durée d'une année avait été réalisé au mois de janvier 2018. Celui-ci a consisté en la fermeture du chemin au moyen de barrières amovibles, la pose de bancs sur la chaussée et la réalisation de dessins au sol avec le concours des élèves de l'école primaire de Conches. En parallèle, un système de « dépose-minute » a été instauré aux abords de l'école, permettant aux parents de déposer ou de prendre en charge leurs enfants.

Pour le surplus, **un marché** a été mis en place. Ce dernier a lieu les jeudis dès 10h00, sauf durant les vacances scolaires. Des poulets grillés et des gaufres sont proposés à la vente et un bar à café y a trouvé sa place. Nous recherchons toujours activement un maraicher local offrant des légumes et fruits de production biologique. Compte tenu du bilan positif réalisé durant cette phase d'essai, un arrêté définitif a été publié par l'Office cantonal des transports le 28 janvier 2019, permettant d'envisager sur un projet d'aménagement définitif de cette zone désormais piétonne. L'autorisation de construire ayant été délivrée le 6 janvier 2020 par l'OAC (Office des autorisations de construire du canton de Genève), les travaux devraient pouvoir être réalisés dans le courant de l'été 2020.

Ce projet vise à renforcer le caractère piétonnier de l'espace public, notamment à travers la construction de mobilier en bois offrant des assises et des éléments ludiques en relation avec l'école primaire voisine.



Marché de Conches - chemin de la Colombe



Plan des mesures d'aménagement au chemin de la Colombe

Chemin de Fossard

Les aménagements prévus sur le chemin de Fossard visent à promouvoir la mobilité douce, notamment par la création d'une voie cyclable prioritaire, inspirée des « rues cyclables », ainsi qu'une modération du trafic par une diminution du nombre de places de stationnement. Ces dernières seront remplacées par des aménagements exprimant le caractère apaisé de la rue (zone 30 km/h) et l'aspect convivial du tronçon en question, notamment grâce à la réalisation de plateformes en bois, sur lesquelles des bancs offriront des espaces de repos.



Avenue Gide

Une autorisation de construire ayant été délivrée le 27 août 2019 par l'OAC (Office des autorisations de construire du canton de Genève), des travaux d'aménagement d'espaces publics visant à une modération du trafic sur l'avenue Gide par la diminution du nombre de places de stationnement et leur remplacement par des plateformes en bois avec bancs et plantations d'arbres, favorisant la promenade et la mobilité douce des aînés, devraient débuter au courant de l'été 2020.

Chemin de Conches – extension de la zone 30

Suite à un mandat d'étude confié au bureau Urbaplan, le projet consistant à étendre la zone 30 km/h sur l'ensemble du chemin de Conches a fait l'objet d'un préavis favorable lors de la séance des commissions réunies du 14 janvier 2020.

Ce projet a également fait l'objet d'un préavis favorable soumis et préavisé favorablement lors de la séance de la commission des Bâtiments et Travaux élargie à l'ensemble des membres du Conseil municipal du 9 mars 2020.

Cette mise en zone 30 de l'ensemble du chemin de Conches permettra de requalifier l'espace du chemin tout en renforçant la sécurité routière et le confort des piétons.

Chemin de Naville – mesures de modération des vitesses

Lors de la séance des commissions réunies du 9 octobre 2018, le projet d'aménagement du chemin Naville a été fortement réduit, ceci pour des questions d'opportunités et de coûts. Ce projet visait d'une part à améliorer les cheminements piétonniers et d'autre part à garantir une circulation à vitesse modérée sur ledit chemin.

Il a néanmoins été demandé d'évaluer la possibilité de modifier les régimes de priorités au carrefour Naville/Fossard, afin de donner la priorité aux cyclistes débouchant du chemin de Fossard.

Ce projet d'inversion des priorités a toutefois fait l'objet d'un préavis défavorable par l'Office cantonal des transports (OCT).

Ainsi, la commission Bâtiments et Travaux élargie, pour l'occasion, à l'ensemble des membres du Conseil municipal a préavisé favorablement, lors un crédit d'investissement et financement destiné à des travaux de mise en place lors de sa séance du 9 mars 2020, de mesures de modération des vitesses consistant en la pose de coussins berlinois et d'une nouvelle traversée piétonne sur seuil entre la route de Florissant et le chemin des Bougeries.

Avenue Pierre-Odier – Mise en sens unique

Afin de réduire le report du trafic de transit, en prévision des mesures de circulation planifiées/prévues à l'horizon 2030 sur le périmètre du plateau de l'Ermitage (interdiction de tourner à gauche vers le chemin Jules-Cougnard et l'avenue de l'Ermitage depuis la route de Chêne et interdiction de tourner à gauche vers le chemin de la Chevillarde et l'avenue de l'Ermitage depuis la route de Malagnou), une mise en sens unique du tronçon de l'avenue Pierre-Odier, compris entre le chemin de la Chevillarde et le chemin Castoldi, a été sollicitée auprès de l'Office cantonal des Transports (OCT).

Un arrêté de mesures à l'essai pour une durée d'une année a été pris le 28 février 2020 par l'Office cantonal des Transports.

Chemin du Pré-du-Couvent - création d'une zone de rencontre, limitée à 20 km/h.

Le quartier de la Gradelle a connu une profonde évolution au cours des dernières années de par la construction de nouveaux immeubles et la réalisation du complexe intergénérationnel dit « Nouveau Prieuré », regroupant un EMS, une crèche et des logements pour aînés et étudiants.

Le chemin du Pré-du-Couvent constitue une voie de circulation en impasse pour le trafic motorisé (desservant les bâtiments riverains et le Collège de la Gradelle) et également une liaison directe avec la Voie verte, empruntée quotidiennement par des piétons et des cyclistes souhaitant la rejoindre.

C'est dans ce contexte que la Ville de Chêne-Bougeries a souhaité créer une zone de rencontre (20 km/h avec priorité aux piétons) sur une partie du chemin du Pré-du-Couvent, permettant d'augmenter la sécurité et le confort des piétons, tout en assurant une cohabitation conviviale des différents modes de déplacement et en renforçant le caractère résidentiel et apaisé de ce chemin.

Une autorisation de construire ayant été délivrée le 14 février 2020 par l'Office des autorisations de construire du canton de Genève (OAC), les travaux d'aménagement devraient débuter dans le courant du 2^{ème} semestre 2020.



Plan des mesures d'aménagement et de circulation au chemin du Pré-du-Couvent

INFO MOBILITÉ

SÉCURISATION
DE LA RTE DU VALLON
MISE À L'ESSAI

ABAISSEMENT
DE LA VITESSE À
30KM/H



WWW.GE.CHILC/MCE



Limitation à 30 km/h d'un tronçon de la route du Vallon

Suite à la mise à l'essai, pour une période, de la limitation à 30 km/h de la vitesse sur le tronçon de la route du Vallon compris entre la route de Chêne et le Foyer des aveugles, un bilan a été réalisé au terme de ce délai, afin de déterminer l'impact et la pertinence de cette mesure.

A cet égard, force a été d'admettre que cette mesure n'était guère concluante, la vitesse V85* enregistrée étant de 45km/h.

Au vu de ces résultats peu probants, le Conseil administratif s'est résolu à ne pas pérenniser ce dispositif.

**La vitesse V85 définit la vitesse à laquelle circulent 85 % des automobilistes.*

Démarche participative secteur Nord

Le groupe de travail issu de la démarche participative mise en place en 2017 pour le secteur Nord de la commune est composé des représentants des associations Rigaud-Montagne, Groupe Montagne, de l'Association des locataires de la Gradelle, du chemin des Voirons, du chemin du Mont-Blanc, du chemin des Buclines, de l'Armoise, ainsi que des représentants de l'Office cantonal des transports (OCT), des représentant-e-s des services communaux, ainsi que de membres du bureau d'architectes Urbaplan, mandataire de la commune dans le cadre de ce dossier.

Les diverses propositions émises à ce jour par les membres du groupe de travail cité feront prochainement l'objet d'un examen plus approfondi, à teneur des conclusions des études en cours de l'ATE concernant la mobilité scolaire et celle des seniors.

Réaménagement du chemin De-La-Montagne

Durant cette dernière année, l'accent a été mis sur le chemin De-La-Montagne défini comme secteur prioritaire en termes d'amélioration des conditions de sécurité et de confort pour la mobilité, mais surtout en lien avec la pose d'un revêtement phono-absorbant sur cet axe prioritaire, ceci conformément à l'Ordonnance sur la protection du bruit (OPB).

C'est dans ce contexte que le bureau Urbaplan a été mandaté, en collaboration avec le bureau Ertec, afin d'étudier la possibilité de réaliser une bande cyclable avec élargissement du trottoir sur ce chemin, en lien avec bon nombre d'observations découlant de la démarche participative évoquée ci-dessus, tout en tenant compte des principaux résultats de l'étude réalisée par l'association HAU concernant l'accessibilité du territoire communal aux personnes à mobilité réduite (PHR). A préciser que le périmètre des travaux s'étendra de la route de Chêne jusqu'à la sortie du centre commercial Coop, sis au N° 136. Le tronçon restant jusqu'au rond-point Rigaud sera réalisé après la fin des travaux du nouveau centre commercial.

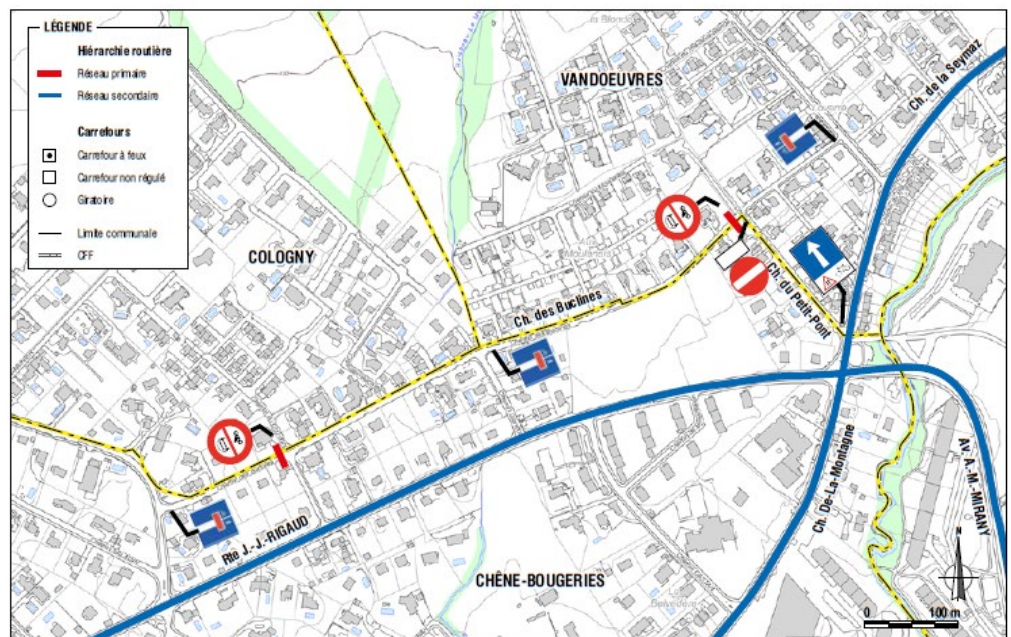
Lors de sa séance du 27 février 2020, le Conseil municipal a ainsi validé à l'unanimité la réalisation des travaux de réaménagement et de réfection du chemin De-La-Montagne, conformément aux normes de l'Ordonnance sur la protection du bruit (OPB).

Chemin des Buclines

Les riverains du chemin des Buclines, classé en réseau de quartier et intégré dans la zone 30 km/h homonyme, subissaient depuis plusieurs années un important trafic de transit durant les heures de pointe du matin et du soir, alors que cet axe n'a nullement vocation à accueillir ce type de trafic.

Ainsi, conjointement avec la commune voisine de Vandœuvres, des mesures de fermeture au trafic individuel ont été prises à titre d'essai en février 2019, afin d'assurer la sécurité des piétons et des cyclistes. Un bilan a été réalisé après une année par le bureau mandataire RGR, démontrant l'efficacité de cette mesure, laquelle a permis de parvenir à une suppression quasi totale du trafic de transit sur ce chemin.

L'Office cantonal des transports (OCT) a validé les mesures mises en place par arrêté du 13 février 2020.



Plan des mesures de circulation - chemin des Buclines

Vélos en libre-service

Depuis le 1^{er} juillet 2019, la Ville de Chêne-Bougeries n'est plus dotée du système de vélos en libre-service Velospot, la société Intermobility ayant cessé son activité dans le Canton de Genève.

Toutefois, et en partenariat avec vingt communes, le Conseil d'Etat a relancé un projet de vélos en libre-service, en lançant un appel d'offres à la fin 2019.

Au terme de ce dernier, le marché a été adjugé à la société Donkey Republic, une plateforme créée en 2015 à Copenhague, laquelle est déjà en place à Neuchâtel et à Yverdon, ainsi que dans plusieurs autres villes d'Europe. Cette société danoise prévoit par ailleurs de collaborer pour la maintenance des bicyclettes et le rééquilibrage des stations avec l'entreprise locale Genèveroule.

Un arrêté accordant à la société en question une concession d'occupation du domaine public a été pris par le Conseil d'Etat le 11 mai 2020.

Le Canton de Genève vise ainsi une mise en service de ce système en 2020 encore, avec un déploiement d'au moins 50 stations dont 35 en ville de Genève et une station au minimum dans chaque commune participante.



Vélos en libre-service *Donkey Republic*

Mobility : le car sharing en toute facilité

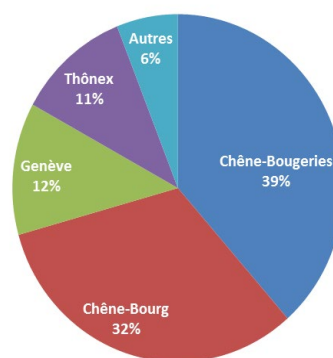
La Ville de Chêne-Bougeries a signé en 2017 un contrat de partenariat avec la société Mobility, grâce auquel un véhicule électrique Mobility, stationné aux abords de la salle communale Jean-Jacques Gautier, a été mis à disposition des abonnés.

A côté de cette installation se trouve également une borne de recharge électrique Eypass installée par la société Greenmotion, utilisable conjointement par ses abonnés pour des véhicules privés et par les utilisateurs de Mobility.

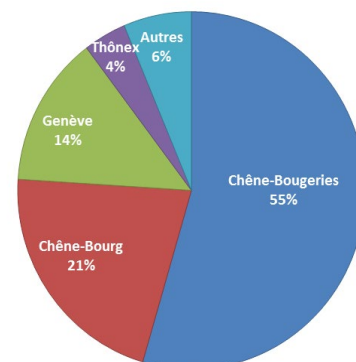
Depuis 2017, l'utilisation du véhicule électrique Mobility ne cesse d'augmenter. Un constat réjouissant qui nous amène à réfléchir à d'éventuelles nouvelles implantations de ce système sur le territoire communal.

Répartition des utilisatrices et utilisateurs par domicile des clients

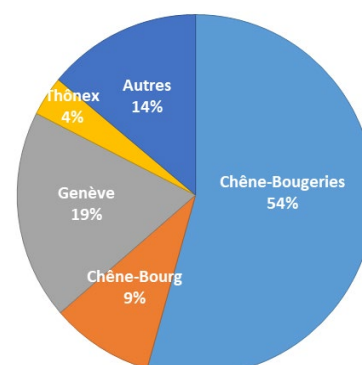
- En 2017, **383** réservations effectuées



- En 2018, **475** réservations effectuées



- En 2019, **559** réservations effectuées



FINANCES

Bilan au 31 décembre 2019

Bilan actif 2019

<u>ACTIF</u>	Solde au 31 décembre 2018	Solde au 31 décembre 2019
	CHF (*)	CHF (*)
PATRIMOINE FINANCIER		
Disponibilités et placements à court terme	39'305'408	44'065'730
Créances	19'037'118	20'570'756
Placements financiers à court terme	1'098'974	1'113'850
Actifs de régularisation	1'705'195	1'007'639
Placements financiers	1'958'593	1'984'096
Immobilisations corporelles	88'778'774	114'859'228
Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux	3'729'387	2'736'139
Total du patrimoine financier	155'613'450	186'337'437
PATRIMOINE ADMINISTRATIF		
Investissements		
Immobilisations corporelles	42'315'140	41'533'463
Immobilisations incorporelles	820'018	824'160
Participations, capital social	2'548'239	3'698'554
Subventions d'investissements	1'394'413	2'194'020
Total du patrimoine financier	47'077'810	48'250'197
TOTAL DE L'ACTIF	202'691'260	234'587'634

Remarques :

Le total du bilan a connu une augmentation de CHF 31'896'374 durant l'année 2019.
Les disponibilités et les créances ont respectivement augmenté de CHF 6'293'960.-.

(*) Arrondi au franc

Bilan passif 2019

<u>PASSIF</u>	Solde au 31 décembre 2018	Solde au 31 décembre 2019
	CHF (*)	CHF (*)
Capitaux de tiers		
Engagements courants	1'720'921	1'972'978
Engagements financiers à court terme	250'000	5'295'000
Passifs de régularisation	175'816	709'309
Provisions à court terme	2'551'290	3'681'631
Engagements financiers à long terme	4'095'000	22'800'000
Provisions à long terme	550'279	599'000
Engagements envers les financements spéciaux et des fonds	4'899'193	5'200'945
	14'242'499	40'258'862
Capital propre		
Fonds	2'257'684	2'209'345
Excédent/découvert du bilan	186'191'076	192'119'427
	188'448'761	194'328'771
<u>TOTAL DU PASSIF</u>	<u>202'691'260</u>	<u>234'587'634</u>

Remarque :

Les engagements financiers à long terme ont subi une augmentation importante suite à l'acquisition des parcelles 677, 1853, 1855, 2351, 2353 et 3241 du cadastre communal.

(*) Arrondi au franc

Comptes de fonctionnement

L'exercice 2019 a été clos avec un total de revenus de CHF 45'648'567.86. Les charges se sont quant à elles élevées à CHF 39'768'557.09. Il en est donc résulté un excédent budgétaire de CHF 5'880'010.77.

Les charges liées au personnel se sont élevées à CHF 10'565'680.24, représentant 27% du total des charges.

« L'excédent budgétaire s'est élevé à CHF 5'880'010.77 »

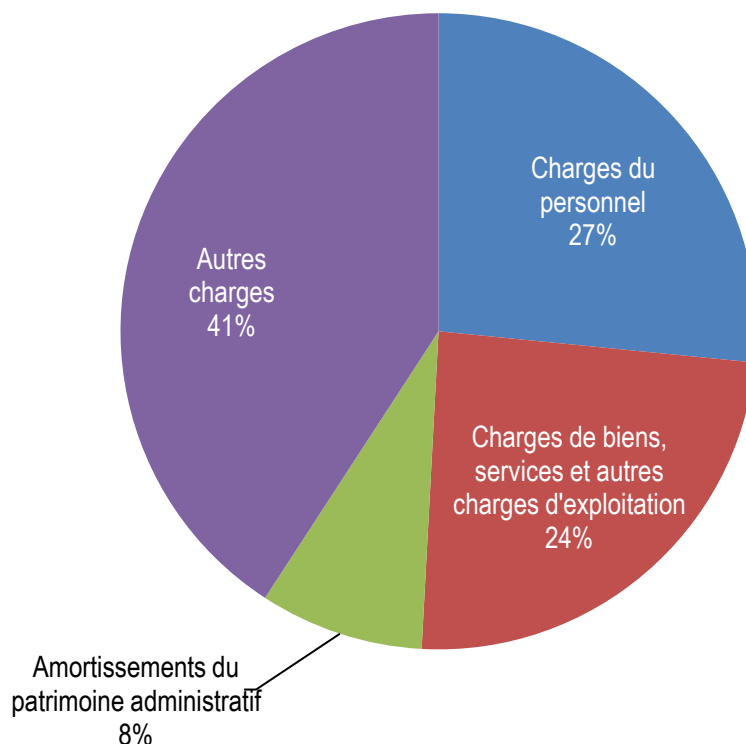
Les charges de la catégorie "Charges de biens, services et autres charges d'exploitation", soit toutes les dépenses liées au fonctionnement de la commune se sont élevées à CHF 9'655'479.91, représentant 24% du total des charges.

Les charges d'amortissements ordinaires du patrimoine administratif ont été bouclées avec un total de CHF 3'316'193.20, représentant 8% des charges.

Les "Autres charges" pour un montant de CHF 16'231'203.74, comprennent les "charges de transfert" ainsi que les charges financières.

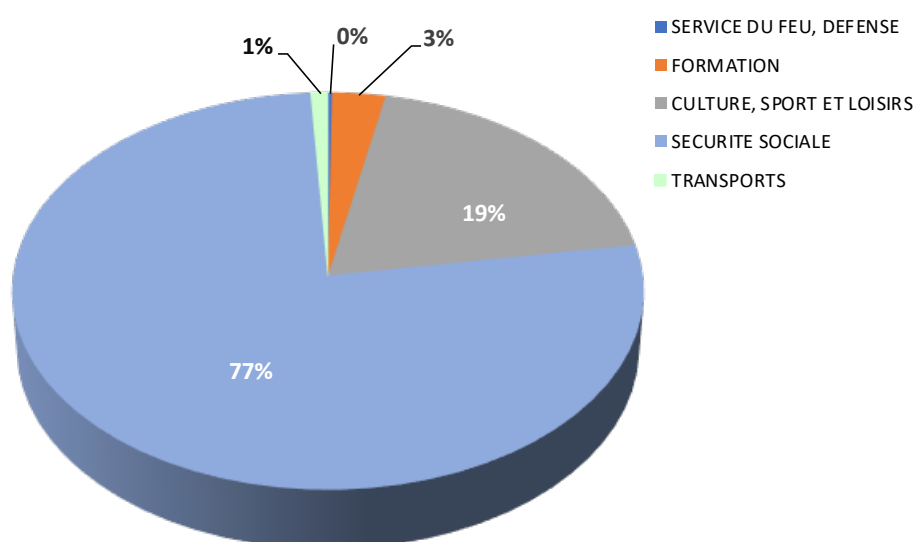
Les contributions et dédommagements aux collectivités publiques se sont élevées à CHF 4'988'843.89 et le montant des subventions accordées à CHF 5'595'087.17.

Récapitulation des charges par nature pour un total de CHF 39'768'557.09



**Répartition par domaine d'activité des subventions versées en 2019
soit CHF 5'680'979.50**

SERVICE DU FEU, DEFENSE	12'048
FORMATION	164'881
CULTURE, SPORT ET LOISIRS	1'081'429
SECURITE SOCIALE	4'284'100
TRANSPORTS	52'629
TOTAL DES CHARGES	5'595'087



RESUME DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT 2019 (Classification fonctionnelle)

	Budget 2019		Compte 2019		Variation entre Budget 2019 et comptes 2019		
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
	CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)			
01	LEGISLATIF ET EXECUTIF	580'070	0	519'354	0	-10%	0%
02	SERVICES GENERAUX	6'564'832	337'860	5'449'498	598'210	-17%	77%
11	SECURITE PUBLIQUE	2'565'550	413'000	2'457'900	353'459	-4%	-14%
14	QUESTIONS JURIDIQUES	560'850	30'000	447'617	33'562	-20%	12%
15	SERVICE DU FEU	1'168'783	103'000	1'059'484	108'227	-9%	5%
16	DEFENSE	297'844	62'650	251'697	66'449	-15%	6%
21	SCOLARITE OBLIGATOIRE	3'841'811	266'019	3'906'534	266'754	2%	0%
29	FORMATION, AUTRES	15'000	0	15'000	0	0%	0%
32	CULTURE, AUTRES	900'350	500	958'021	555	6%	11%
34	SPORTS ET LOISIRS	5'604'579	91'200	4'822'888	184'149	-14%	102%
52	INVALIDITE	30'000	0	2'827	0	-91%	0%
54	FAMILLE ET JEUNESSE	4'414'847	0	4'076'679	9'330	-8%	-
55	CHÔMAGE	145'000	0	131'567	0	-9%	0%
57	AIDE SOCIALE ET DOMAINE DE L'ASILE	1'305'674	0	1'269'775	0	-3%	0%
58	AIDE SOCIALE	0	0	0	0	0%	0%
59	DOMAINE SOCIAL, NON MENTIONNE AILLEURS	335'000	140'000	327'100	140'000	-2%	0%
61	CIRCULATION ROUTIERE	3'027'189	146'000	2'826'849	153'322	-7%	5%
62	TRANSPORTS PUBLICS	408'000	170'000	400'874	160'255	-2%	-6%
63	TRANSPORTS, AUTRES	65'000	10'000	38'442	0	-41%	-100%
64	TELECOMMUNICATIONS	0	12'000	0	12'000	0%	0%
71	APPROVISIONNEMENT EAU	97'840	0	47'039	0	-52%	0%
72	TRAITEMENT DES EAUX USEES	712'674	636'883	489'460	371'514	-31%	-42%
73	GESTION DES DECHETS	2'332'870	35'100	2'187'369	50'370	-6%	44%
75	PROTECTION DES ESPECES ET DU PAYSAGE	70'000	0	13'797	0	-80%	0%
76	LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'ENVIRONNEMENT	34'000	0	10'013	0	-71%	0%
77	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, AUTRES	199'300	62'400	172'799	52'758	-13%	-15%
79	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	299'990	0	136'379	0	-55%	0%
87	COMBUSTIBLES ET ENERGIE	169'700	550'000	168'996	983'021	0%	79%
91	IMPÔTS	201'500	34'414'444	1'992'566	38'333'794	889%	11%
92	CONVENTIONS FISCALES	974'484	0	975'251	0	0%	0%
93	PEREQUATION FINANCIERE ET COMPENSATION DES CHARGES	2'387'116	0	2'387'116	0	0%	0%
94	CHARGES ET REVENUS FISCAUX	0	0	0	0	0%	0%
96	ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE	1'685'350	3'665'214	2'113'764	3'755'888	25%	2%
97	REDISTRIBUTIONS	0	5'000	0	10'591	0%	112%
99	POSTES NON REPARTIS	75'000	0	111'903	4'360	49%	-
<hr/>							
	Totaux	41'070'203	41'151'270	39'768'557	45'648'568	-3%	11%
	Excédent de revenus	81'067		5'880'011			110
<hr/>							

(*) Arrondi au franc

RESUME DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT 2019 (Classification selon les natures)

Nature	Libellé de la nature	Budget 2019	Compte 2019	Variation Budget-Compte	Variation en %
30	CHARGES DE PERSONNEL	10'688'560	10'565'680	-122'880	-1%
31	CHARGES DE BIENS, SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	10'836'793	9'655'480	-1'181'313	-11%
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	3'459'087	3'268'900	-190'187	-5%
34	CHARGES FINANCIERES	1'479'000	2'106'792	627'792	42%
36	CHARGES DE TRANSFERT	14'606'763	14'171'705	-435'058	-3%
	Total des dépenses	41'070'203	39'768'557		
40	REVENUS FISCAUX	34'359'944	39'830'164	5'470'220	16%
42	TAXES	1'156'500	1'348'983	192'483	17%
43	REVENUS DIVERS	11'000	19'865	8'865	81%
44	REVENUS FINANCIERS	4'781'784	5'293'212	511'428	11%
46	REVENUS DE TRANSFERT	841'942	698'410	-143'532	-17%
48	REVENUS EXTRAORDINAIRES	100	-1'542'066	-1'542'166	-
	Total des recettes	41'151'270	45'648'568		

Patrimoine administratif au 31 décembre 2019

Comptes	Désignation	Solde au bilan 31.12.2018	Mouvements au 31.12.2019		Solde au bilan au 31.12.19
			Total Débit	Total Crédit	
Récapitulatif du patrimoine administratif					
14000	Terrains non bâtis - compte général	1 140 441.00	13 600.00	116 319.00	1 037 722.00
14010	Routes / voies de communication - Compte général	1 000 359.50	2 045 875.11	1 237 833.24	1 808 401.37
14020	Aménagement des eaux - compte général	80 960.00	0.00	27 700.00	53 260.00
14030	Autres ouvrages de génie civil - compte général	0.00	122 382.00	122 382.00	0.00
14032	Traitement des eaux usées	6 878 338.85	3 987 347.50	897 576.00	9 968 110.35
14033	Elimination des déchets	179 807.30	0.00	78 106.33	101 700.97
14040	Terrains bâtis - compte général	21 830 017.70	6 309 960.62	3 112 316.05	25 027 662.27
14060	Biens meubles - Compte général	781 674.85	345 599.85	263 529.43	863 745.27
14070	Installations en construction - Compte général	6 349 593.14	3 324 695.57	8 567 335.53	1 106 953.18
14072	Traitement des eaux usées	3 975 059.10	1 927 624.95	4 444 811.25	1 457 872.80
14073	Elimination des déchets	98 888.07	9 147.05	0.00	108 035.12
14090	Autres immobilisations corporelles - Compte général	0.00	0.00	0.00	0.00
14270	Immobilisation corporelles en cours	149 160.70	58 472.40	0.00	207 633.10
14290	Autres immobilisations corporelles	670 857.35	24 940.00	79 270.71	616 526.64
145	Participations, capital social	2 548 239.48	1 150 314.46	0.00	3 698 553.94
14620	Fonds intercomm. développement urbain FIDU	1 394 413.00	846 900.00	47 293.34	2 194 019.66
BILAN		47 077 810.04			48 250 196.67
Amortissement au 31 décembre 2019					
Amortissement au 31 décembre 2019				3 316 193.20	

Tableau des immobilisations en cours au 31 décembre 2019

Comptes	Désignation	Vote du crédit	Crédit voté	Solde au 31.12.2018	Mouvements au 31.12.2019		Solde au 31.12.2019
						Total Crédit	
1407	Installations en construction			10 423 540.31		11 261 873.28	2 672 861.10
14070	Installations en construction - Compte général			6 349 593.14		6 817 062.03	1 106 953.18
0290.0021.14070.10	Rénovation des installations liées à la sécurité bâtiments	07.06.18	1'200'000.00	0.00		0.00	20 511.89
0290.0402.14070.10	Rafrâichissement du salon sismondi	26.09.19	129'000.00	0.00		0.00	11 861.00
0290.2300.14070.10	Rte de Chêne 78-78A-Chevillarde 1-3 / parcelles 495 à 498	01.03.18	41'000.00	36 658.25		0.00	47 400.25
1500.1700.14070.10	Véhicule Pompiers - Mercedes Benz Sprinter Combi 316 CDI	12.04.18	100'000.00	65 417.00		98 125.50	0.00
2170.0112.14070.10	Ecole Chêne-Bougeries - Equipements restaurant scolaire	27.09.18	43'000.00	0.00		0.00	36 738.55
2170.0113.14070.10	Extension Ecole de Chêne-Bougeries - Parcelles 1455 et 404	27.09.18	300'000.00	0.00		0.00	213 284.99
2170.0500.14070.10	Ecole de Conches - Agrandissement provisoire	12.04.18	1'100'000.00	1 129 131.39		1 129 131.39	0.00
3420.0511.14070.10	+1000 arbres en 10 ans à Chêne-Bougeries	26.09.19	4'000'000.00	0.00		0.00	13 600.00
3420.1010.14070.10	Aménagement d'un Sentier Nature	16.05.19	92'500.00	0.00		0.00	57 947.84
3420.8100.14070.10	PasSage 41 - Réaffectation partielle des locaux	28.09.17	548'500.00	84 169.55		899 730.15	0.00
5440.0100.14070.10	Plan de mobilité scolaire communal	24.01.19	143'000.00	0.00		0.00	15 000.00
5451.2103.14070.10	EVE "J.J Rigaud": Surface - Réaménagement	11.05.17	151'000.00	0.00		0.00	103 112.70
6150.0048.14070.10	Sécurité et Mobilité Douce Conches/Ermitage - Crédit d'étude	19.01.17	60'000.00	65 921.45		89 724.79	0.00
6150.0054.14070.10	Enrobés bitumineux et cheminements J.-J.Gautier	03.05.18	190'062.00	184 222.50		184 222.50	0.00
6150.0056.14070.10	Passerelle Gautier : Démolition et reconstruction	27.09.18	125'000.00	0.00		123 589.20	0.00
6150.0060.14070.10	Aménagement zone piétonne - bornes Chemin de la Colombe	16.05.19	225'000.00	0.00		0.00	21 092.68
6150.0088.14070.10	Bruit routier : Divers axes	25.03.15	108'000.00	170 489.97		170 489.97	0.00
6150.0092.14070.10	Aménagement d'espaces publics Avenue de Gide	16.05.19	160'000.00	0.00		0.00	6 959.89
6150.0093.14070.10	Réaménagement du Ch. de Fossard - Mobilité douce	16.05.19	240'000.00	0.00		0.00	8 832.54
6150.0508.14070.10	Assainissement parcelle 3189 - site pollué secteur Rigaud	04.04.19	3'558'300.48	3 558 300.48		3 558 300.48	0.00
6150.5020.14070.10	Réaménagement Pré-du-Couvent	27.09.18	803'000.00	0.00		0.00	39 059.05
6220.0004.14070.10	Voie verte CEVA : Génie civil et aménagements	16.06.16	1'500'000.00	491 534.50		0.00	511 551.80
6220.0081.14070.10	Installation d'abribus et abris de trams	10.12.09	730'000.00	563 748.05		563 748.05	0.00
14072	Traitement des eaux usées			3 975 059.10		4 444 811.25	1 457 872.80
7201.0096.14072.10	Coll. Corbusier-Chevill-Boisserette	23.02.12	6'184'219.13	3 335 469.10		3 335 469.10	0.00
7201.0106.14072.10	Séparatif Ch. des Sureaux - FIA	15.06.17	515'000.00	561 116.75		561 116.75	0.00
7201.0108.14072.10	Mise en séparatif collecteur - Ch. de la Paumière	03.05.18	700'000.00	33 230.00		548 225.40	634 007.45
7201.0109.14072.10	Collecteur sous le Ch. Grange-Flaquet	03.05.18	640'000.00	45 243.25		0.00	823 865.35
14073	Elimination des déchets			98 888.07		0.00	108 035.12
7301.2109.14073.10	Assainissement ancienne déchetterie intercommunale	12.12.14	150'732.00	98 888.07		0.00	108 035.12
1427	Immobilisation corporelles en cours			149 160.70		0.00	207 633.10
14270	Immobilisation corporelles en cours			149 160.70		0.00	207 633.10
7900.0201.14270.10	Plan directeur communal / Chemins pour piétons - Pdcom	09.03.17 16.05.19	225'000.00	149 160.70		0.00	207 633.10

Tableau des immobilisations terminées au 31 décembre 2019

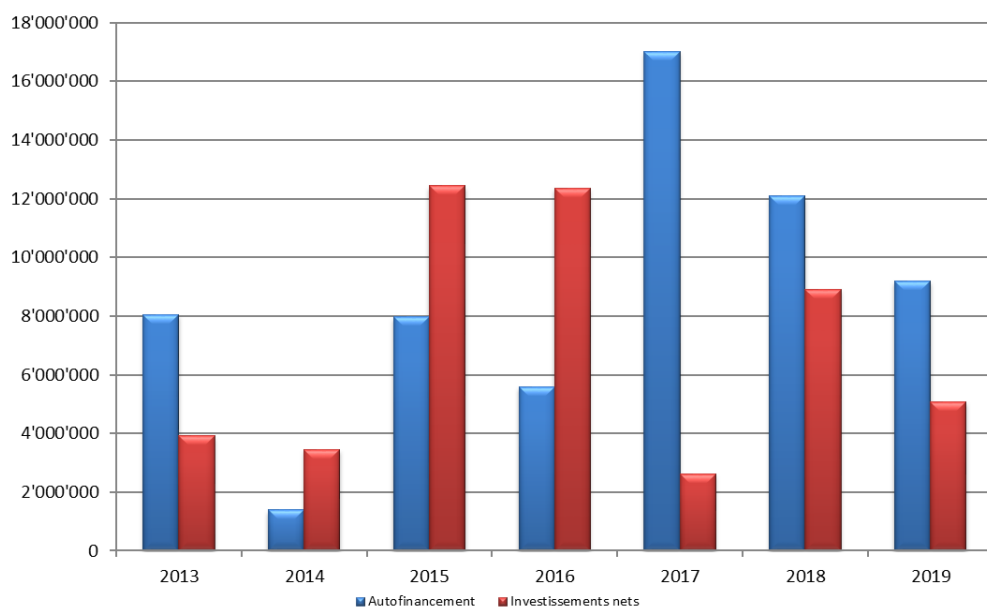
Comptes	Désignation	Annuités	Crédit voté le :	Montant voté	Mouvements au 31.12.2019	Solde au 31.12.2019	Solde au bilan au 31.12.19
					Total Crédit		
14010	Routes / voies de communication - Compte général				360 006.20	764 927.26	764 927.26
6150.0048.14010.01	Sécurité et Mobilité Douce Conches/Ermitage - Crédit d'étude		19.01.17	60'000.00	0.00	82 883.74	82 883.74
6150.0054.14010.10	Enrobés bitumineux et cheminements J.-J. Gautier		03.05.18 27.09.18	190'062.00	0.00	184 222.50	
6150.0054.14010.80	Enrobés bitumineux et cheminements J.-J. Gautier				19 006.20	19 006.20-	165 216.30
6150.0056.14010.10	Passerelle Gautier - Démolition et reconstruction		27.09.18	125'000.00	0.00	123 589.20	
6150.0056.14010.80	Passerelle Gautier - Démolition et reconstruction				12 500.00	12 500.00-	111 089.20
6150.0088.14010.01	Bruit routier sur divers axes - Assainissement		25.03.15	108'000.00	0.00	170 489.97	170 489.97
6220.0081.14010.10	Installation d'abribus et abris de trams		10.12.09	730'000.00	0.00	563 748.05	
6220.0081.14010.80	Installation d'abribus et abris de trams				328 500.00	328 500.00-	235 248.05
14032	Traitement des eaux usées				462 566.26	2 815 596.59	2 815 596.59
7201.0096.14032.10	Coll.Corbuser-Chevill-Boisserette		23.02.12	6'184'219.13	0.00	3 335 469.10	
7201.0096.14032.80	Coll.Corbuser-Chevill-Boisserette				113 210.26	731 633.26-	2 603 835.84
7201.0106.14032.10	Séparatif Ch. Des Sureaux - FIA		15.06.17	515'000.00	349 356.00	211 760.75	211 760.75
14040	Terrains bâtis - compte général				287 625.72	1 512 758.22	1 512 758.22
2170.0500.14040.10	Ecole de Conches - Agrandissement provisoire		12.04.18	1'100'000.00	0.00	1 129 131.39	
2170.0500.14040.80	Ecole de Conches - Agrandissement provisoire				225 575.72	226 828.52-	902 302.87
3410.1178.14040.10	CSSM 2017 - Création d'un espace multisports		28.09.17	72'000.00	0.00	71 383.35	
3410.1178.14040.80	CSSM 2017 - Création d'un espace multisports				7 200.00	7 200.00-	64 183.35
3420.8100.14040.10	PasSage 41 - Réaffectation partielle des locaux		28.09.17	548'500.00	0.00	601 122.00	
3420.8100.14040.80	PasSage 41 - Réaffectation partielle des locaux				54 850.00	54 850.00-	546 272.00
14060	Biens meubles - Compte général				41 625.00	303 974.85	303 974.85
1500.1700.14060.10	Véhicule Pompiers - Mercedes Benz Sprinter Combi 316 CDI		12.04.18	100'000.00	0.00	98 125.50	
1500.1700.14060.80	Véhicule Pompiers - Mercedes Benz Sprinter Combi 316 CDI				10 000.00	10 000.00-	88 125.50
3420.1714.14060.10	Tracteur Kubota BX 261DV		15.11.18	39'000.00	0.00	39 000.00	
3420.1714.14060.80	Tracteur Kubota BX 261DV				4 875.00	4 875.00-	34 125.00
3420.1731.14060.10	Tracteur Kubota RVTX900		15.11.18	39'000.00	0.00	33 710.10	
3420.1731.14060.80	Tracteur Kubota RVTX900				4 875.00	4 875.00-	28 835.10
6150.7032.14060.10	Véhicule Boschung Pony P3		27.09.18	175'000.00	0.00	174 764.25	
6150.7032.14060.80	Véhicule Boschung Pony P3				21 875.00	21 875.00-	152 889.25
14620	Fonds intercomm. développement urbain FIDU				0.00	846 900.00	846 900.00
0290.8002.14620.20	Fonds intercomm. développement urbain FIDU 2019		15.11.18	846'900.00	0.00	846 900.00	846 900.00

Investissements

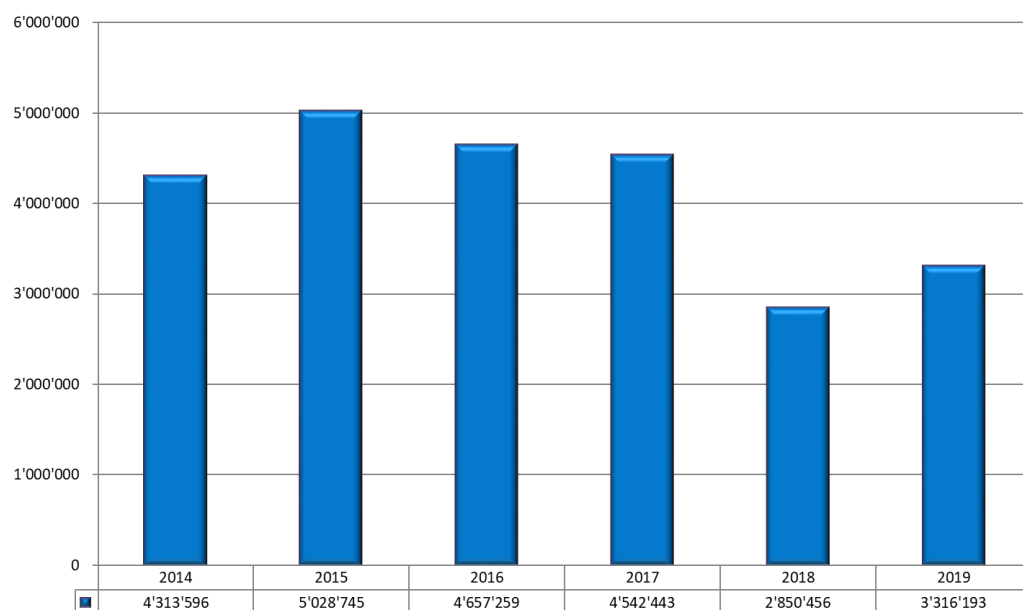
Au cours de l'exercice sous revue, la commune a procédé à des investissements bruts concernant le patrimoine administratif pour un total de CHF 5'091'080.38.

L'autofinancement des investissements de ce même patrimoine administratif s'est élevé à CHF 9'196'203.97. Cette somme se décompose en excédents de revenus du compte de fonctionnement pour un montant de CHF 5'880'010.77 et d'amortissements ordinaires pour CHF 3'316'193.20.

Investissements et capacité d'autofinancement



Amortissements ordinaires



Fiscalité

Il convient, en premier lieu, de relever que les impôts sur les personnes physiques ont représenté 95.10% du total des revenus fiscaux réalisés par la commune. C'est dire l'importance d'une bonne estimation des rentrées fiscales.

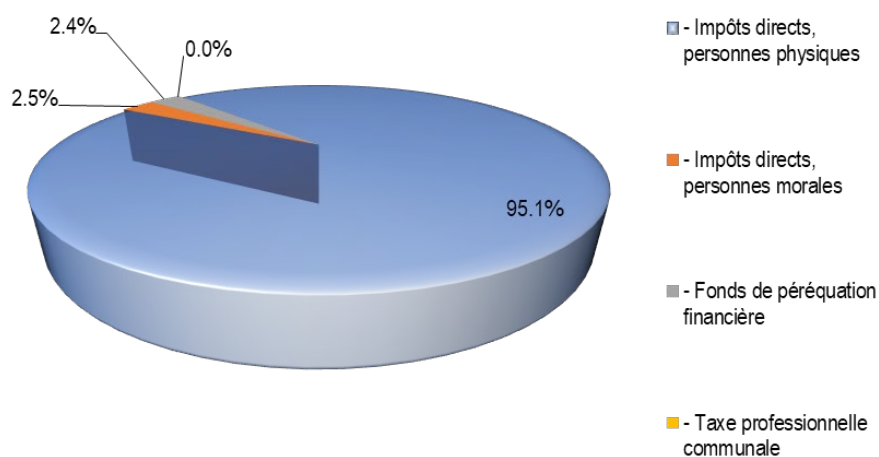
Il convient encore de rappeler que le budget 2019 a été préparé dans le courant de l'été 2018 sur la base des derniers chiffres connus à ce moment, à savoir ceux enregistrés lors de la clôture des comptes 2018.

Récapitulation par fonction

Recettes fiscales pour un total de CHF 39'846'073.80

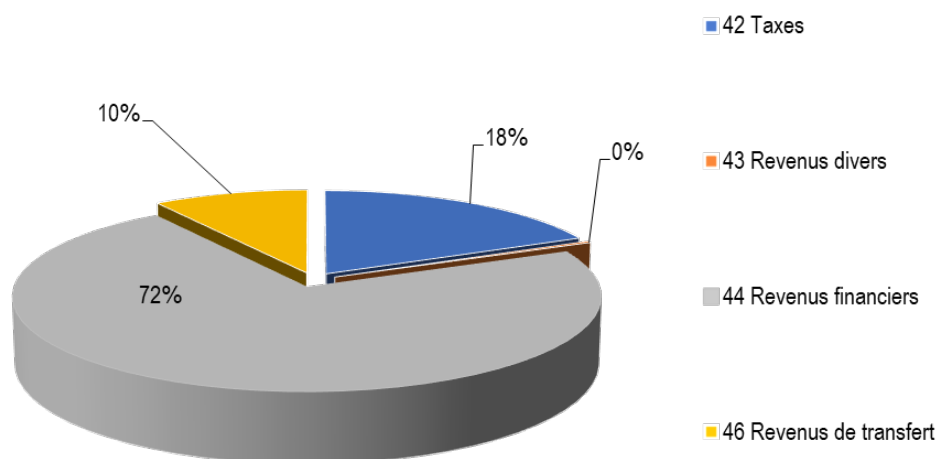
Libellé de la nature	Compte 2019
- Impôts directs, personnes physiques	37'885'002.10
- Impôts directs, personnes morales	987'250.70
- Fonds de péréquation financière	957'911.00
- Taxe professionnelle communale	15'910.00

	39'846'073.80

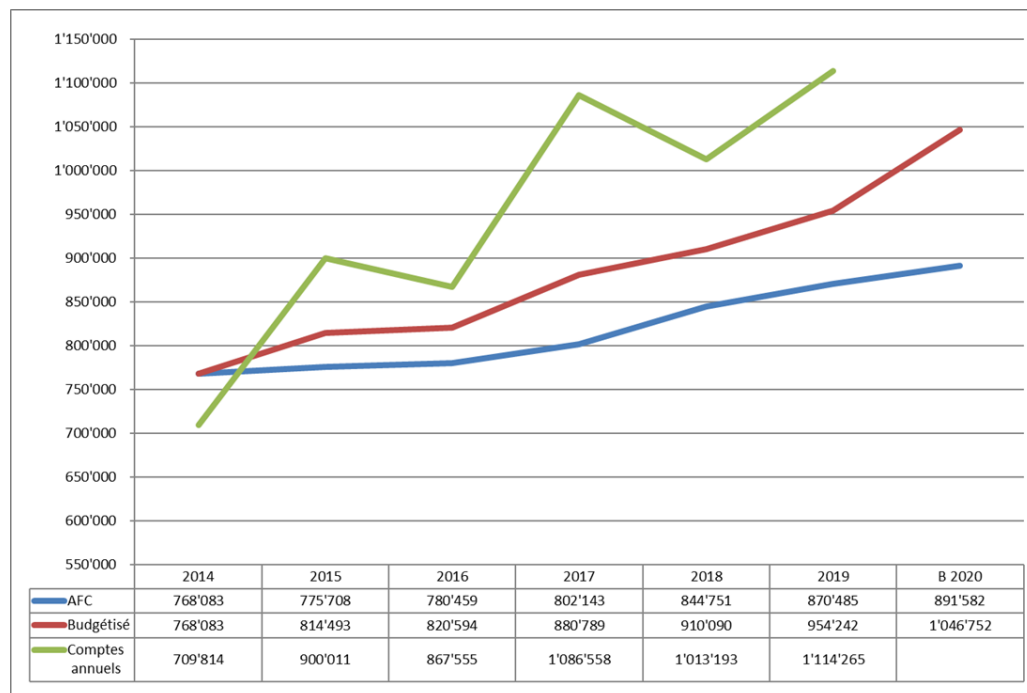


Récapitulation par nature
Recettes non fiscales pour un total de CHF 5'818'404.06

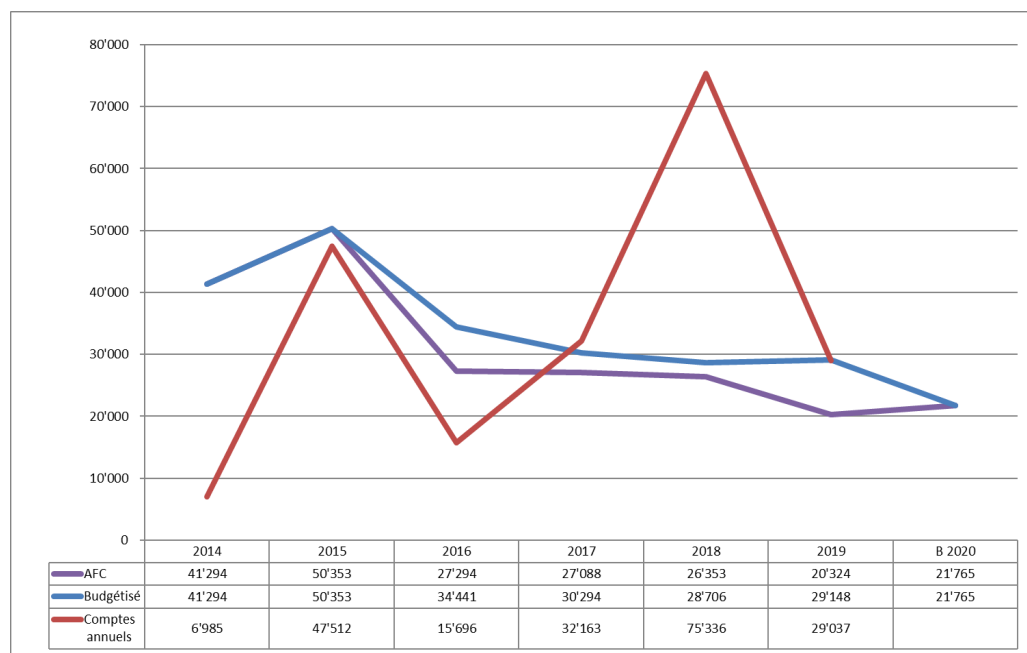
Nature	Libellé de la nature	Compte 2019
42	Taxes	1'348'983
43	Revenus divers	19'865
44	Revenus financiers	5'293'212
46	Revenus de transfert	698'410
		7'360'469.83
48	Revenus extraordinaires	-1'542'066
		5'818'404.06



Evolution de la valeur d'un centime additionnel des personnes physiques en milliers de francs (2014 – jusqu'au budget 2020)



Evolution de la valeur d'un centime additionnel des personnes morales en milliers de francs (2014 – jusqu'au budget 2020)



Statistiques

Récapitulation par fonction et par habitant

	2019 12'549 habitants	2018 12'239 habitants
<u>Charges par habitant</u>	CHF (*)	CHF (*)
0 Législatif et exécutif, services généraux	476	474
1 Sécurité publique, questions juridiques, service du feu et défense	336	324
2 Scolarité obligatoire, formation, autres	312	271
3 Culture, autres sports et loisirs	461	444
5 Invalidité, famille et jeunesse, chômage, aide sociale et domaine d'asile	463	490
6 Circulation routière, transports publics, télécommunications	260	244
7 Approvisionnement eau, traitement des eaux usées, gestion des déchets, protection des espèces et du paysage, lutte contre la pollution de l'environnement, autres	244	266
8 Combustibles et énergie	13	14
9 Impôts, conventions fiscales, péréquation financière, charges et revenus fiscaux, Administration de la fortune et de la dette redistributions, postes non répartis	604	483
	3'169	3'010

	2019 12'549 habitants	2018 12'239 habitants
<u>Recettes par habitant</u>	CHF (*)	CHF (*)
0 Législatif et exécutif, services généraux	48	34
1 Sécurité publique, questions juridiques, service du feu et défense	45	44
2 Scolarité obligatoire, formation, autres	21	22
3 Culture, autres sports et loisirs	15	24
5 Invalidité, famille et jeunesse, chômage, aide sociale et domaine d'asile	12	12
6 Circulation routière, transports publics, télécommunications	26	29
7 Approvisionnement eau, traitement des eaux usées, gestion des déchets, protection des espèces et du paysage, lutte contre la pollution de l'environnement, autres	38	31
8 Combustibles et énergie	78	45
9 Impôts, conventions fiscales, péréquation financière, charges et revenus fiscaux, Administration de la fortune et de la dette redistributions, postes non répartis	3'355	3'526
	3'638	3'765